

© 2009 Ingrid L. Ilinca

REPRÉSENTATIONS DE LA NOBLESSE DANS LE ROMAN FRANÇAIS (1789-1848)

BY

INGRID L. ILINCA

DISSERTATION

Submitted in partial fulfillment of the requirements  
for the degree of Doctor of Philosophy in French  
in the Graduate College of the  
University of Illinois at Urbana-Champaign, 2009

Urbana, Illinois

Doctoral Committee:

Professor Armine Kotin Mortimer, Chair  
Professor Emeritus Émile J. Talbot, Co-Director of Research  
Professor Jean-Philippe Mathy  
Associate Professor Karen Fresco

## ABSTRACT

The French nobility is considered as a class defeated by the bourgeoisie and irrelevant within the capitalist economy. This widespread view fails to explain the vivid presence of the nobles in the 19<sup>th</sup> century cultural production. A phenomenological analysis of five novels (*L'émigré*, by Sénac de Meilhan, *Delphine*, by Germaine de Staël, *L'interdiction*, *Une double famille*, and *Béatrix*, by Honoré de Balzac) allows me to define a flexible model on which I base a study of nobility representations between 1789 and 1848. This model is organized around the following aspects: heredity and the idea of biological superiority, family and matrimonial practices, individual vs. lineage, education and savoir-faire, forms of sociability, (non)conformity to the norms, interpretation of signs and appearances, political engagements, equality vs. inequality, interaction with other social groups.

## ACKNOWLEDGEMENTS

I would like to express my gratitude for the constant support and encouragement generously provided by my advisors, Professor Armine Kotin Mortimer and Professor Émile J. Talbot, during the process of writing this dissertation. My warmest thanks also go to the members of the doctoral committee, Professor Jean-Philippe Mathy and Professor Karen Fresco, for their insightful comments and advice. It is a pleasure to acknowledge my debt to Professor Laurence Mall, whose course on Eighteenth-Century Novel, lively conversations, and suggestions were a source of inspiration in my work.

The numerous fellowships awarded by the Department of French helped me significantly in completing this project. I truly appreciate the professionalism, consideration, and care the faculty members and the successive Heads of the Department demonstrated in my regards.

Finally, I would like to express my love and gratitude to Samir, my friends and family, for their unparalleled affection and kindness.

## TABLE OF CONTENTS

Introduction.....	1
Pour une étude des représentations nobiliaires .....	2
Noblesse et Révolution .....	20
Chapitre I : Émigration et Contre-révolution.....	28
Chapitre II : La cage d’or. Les femmes nobles dans <i>Delphine</i> .....	82
Mariages et amours .....	87
Éducation et religion .....	113
Centre et périphérie.....	121
Chapitre III : La mobilité nobiliaire chez Balzac.....	135
D’Espard, le « fou sublime » .....	142
Granville ou le promeneur solitaire .....	158
Félicité des Touches / Camille Maupin .....	166
Conclusion .....	191
Bibliographie.....	198

## Introduction

De nos jours, les nobles ne dépassent pas 0.08 % de la population française et leur visibilité publique est beaucoup plus réduite que dans le passé. Pourtant, ils existent bel et bien, ils sont pourvus d'une institution<sup>1</sup>, ils exhibent leur identité en recourant aux technologies informatiques et aux médias<sup>2</sup>. Et surtout, ils font encore partie de l'imaginaire social<sup>3</sup>. Si leur souvenir resurgit du fond de la mémoire collective quand les combats politiques l'exigent, ils font preuve d'une présence importante dans les œuvres littéraires, à commencer avec les barons de Charles, dans la *Chanson de Roland*, jusqu'au baron Charlus de Proust, et au-delà. Une présence telle qu'elle n'a pas pu être ignorée par les critiques et les historiens littéraires d'orientations et d'époques diverses. La richesse des sources à étudier, associée à l'apparition de nouvelles théories et méthodes critiques, ouvre encore, aux spécialistes des dix-huitième et dix-neuvième siècles, des voies de recherche originale.

Dans ce qui suit, je vais examiner les représentations nobiliaires dans la littérature d'une époque-charnière pour ce groupe, à savoir pendant la Révolution française et les

---

<sup>1</sup> L'Association d'Entraide de la Noblesse.

<sup>2</sup> Voir leurs sites comme [www.memodoc.com](http://www.memodoc.com) (à accès limité, malheureusement), [www.royaute.org](http://www.royaute.org) (le site de la Maison de Bourbon), <http://www.capetiens.com/>, et même l'annonce du congrès de la noblesse européenne, organisé en septembre 2008: <http://nobilitynews.blogspot.com/2008/06/congrs-de-la-noblesse-europenne.html>.

<sup>3</sup> Quand le président Chirac a nommé Dominique de Villepin dans la fonction de premier ministre, tout argument a été bon pour réfuter sa décision, y compris l'allure aristocratique de ce dernier: « At a moment when polls show that the workers, farmers and low-level civil servants voted decisively against the elite, Mr. Chirac has picked a man with a noble-sounding name who wears monogrammed shirts, carries a Gucci briefcase and holds a degree from the most elite school in France, the École Nationale d'Administration. Political figures on both ends of the spectrum faulted the appointment. This is the worst choice the president could have made », said Jean-Pierre Kucheida, the Socialist mayor of Liévin, in a telephone interview. « It's nobility that's coming back. It is the old regime in power. » (The New York Times, June 1st 2005)

décennies mouvementés qui l'ont suivi, jusqu'en 1848. Ce programme si concis soulève déjà trois questions: l'acception du terme *représentation*, vu qu'il est utilisé différemment selon le domaine; la définition de la noblesse; la manière dont elle est traitée en histoire sociale et en littérature. Pour y répondre, il sera nécessaire, dans un premier temps, de présenter l'état actuel et la problématique de la recherche sociohistorique sur la noblesse. Ensuite, je vais essayer de prouver la pertinence d'une approche culturaliste des textes littéraires à thématique nobiliaire. Cette partie sera suivie, évidemment, par l'introduction des œuvres littéraires à analyser et par la justification de leur choix. Finalement, j'inclus un résumé de la situation politique et économique de la noblesse aux alentours de la Révolution<sup>4</sup>, afin d'offrir un contexte pour les nombreuses références aux événements révolutionnaires faites par les auteurs dont je vais m'occuper.

### **Pour une étude des représentations nobiliaires**

Selon l'historien Jonathan Dewald, il a fallu que l'historiographie anglo-saxonne et américaine ait l'initiative, au début des années 60 du XX<sup>e</sup> siècle, de consacrer des ouvrages majeurs à la noblesse française pour que les Français prennent la relève la décennie suivante. Cet historien essaie de trouver les raisons de l'absence de ce groupe dans les recherches françaises et retrace l'influence de la théorie et de la méthode de ces premières études sur celles qui leur ont suivi en France<sup>5</sup>. Ici, l'un des premiers à rédiger une synthèse

---

<sup>4</sup> Un résumé similaire sera inclus dans le 3<sup>e</sup> chapitre pour la situation postrévolutionnaire de la noblesse.

<sup>5</sup> Selon lui, « The extent of the nobles' disappearance from modern French historical thought deserves emphasis: despite some exceptions, until the 1980s they played a strikingly small role in academic writing about the early modern period » (in *The French Nobility in the Eighteenth Century. Reassessments and New*

sur le deuxième ordre (au XVIII<sup>e</sup> siècle) a été, en 1976, Guy Chaussinand-Nogaret<sup>6</sup>, qui en présente l'idéologie, les conflits intérieurs et les clivages culturels, les relations avec la monarchie et avec l'élite du Tiers, les occupations et pratiques économiques, les stratégies matrimoniales, le rôle politique dans la période qui a précédé la Révolution. Depuis, ce sujet a connu un succès certain : d'autres ouvrages ont commencé à paraître dans les années '80, pour que le rythme de publication s'accélère considérablement à partir des années '90 (plus de 60 titres entre 1995-2009). Vu l'amplification de la bibliographie et la diversification des approches, il ne serait pas exagéré de parler d'une orientation historiographique bien représentée dans le milieu académique et sa production éditoriale. Aux Etats-Unis, un historien qui s'inscrit dans ce courant est Jay M. Smith, qui a fait paraître trois ouvrages (dont le dernier, collectif, a été mentionné ci-dessus) : *The Culture of Merit: Nobility, Royal Service, and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600-1789* (Ann Arbor, 1996); *Nobility Reimagined: The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France* (Ithaca, N. Y., 2005); *The French Nobility in the Eighteenth Century: Reassessments and New Approaches* (University Park, 2006).

Pourtant, il est facile de remarquer la prédominance des recherches qui traitent de la noblesse d'Ancien Régime par rapport à celles qui s'occupent de ce groupe social au XIX<sup>e</sup>-

---

*Approaches*, edited by Jay M. Smith, The Pennsylvania State University Press, University Park, 2006). Dans son article « French Nobles and the Historians, 1820-1960 », l'auteur analyse les principales vues sur la noblesse formulées par des critiques littéraires, écrivains, intellectuels, penseurs et historiens français de gauche et de droite, comme Guizot, Tocqueville, Ernest Rénan, Gobineau, Lucien Fèbvre, Marc Bloch etc.  
<sup>6</sup> v. *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Quant à ce qu'il a été fait avant lui, on peut mentionner, sans que la liste soit complète, les livres de Bluche (F.), dont *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1973 ; Brelot (C.), *La noblesse de Franche-Comté de 1789 à 1808*, 1972 ; Carré (H.), *La noblesse française et l'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1920 ; Elias (N.), *La société de cour*, 1974 ; Ford (F.L.), *Robe and Sword*, 1965 ; Forster (R.), « The provincial noble : a reappraisal », *American Historical Review*, 1963 et *The nobility of Toulouse in the eighteenth century*, rééd. 1971 ; Goodwin (A.) (edit. by), *The European nobility in the eighteenth century*, 1953; Meyer (J.), *Noblesse et pouvoirs dans l'Europe d'Ancien Régime*, 1974 ; etc.



XX<sup>e</sup> siècles. En 1987, quand David Higgs fait paraître son *Nobles in Nineteenth-Century France. The Practice of Inegalitarianism*, il essaie d'expliquer ce déséquilibre par deux facteurs : l'influence du marxisme qui présente les nobles comme des restes du féodalisme dépourvus d'importance dans la société capitaliste et l'apparition d'une école de pensée non marxiste qui, en étudiant l'élite, ne distingue pas les origines sociales de ses membres :

Des auteurs comme Guy Chaussinand-Nogaret et Louis Bergeron maintiennent que les notables, prudents, riches et propriétaires terriens, avaient tout simplement assimilé les débris de la noblesse prérévolutionnaire. Ils affirment que, dès lors, il n'y a plus de différences « réelles » entre nobles et notables. (trad. fr. *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution. 1800-1870*, 15)

En 1997, deux ouvrages viennent combler le vide constaté, une décennie avant, par David Higgs : *La noblesse française des Lumières à la Belle-époque : psychologies d'une adaptation*, de Suzanne Fiette, et *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIX<sup>e</sup> siècle (1808-1914)*, de Nathalie Petiteau. Comme l'indique le titre du premier, l'accent y est mis, d'une part, sur les stratégies de réinsertion sociale (après l'exclusion subie pendant la Révolution) et, de l'autre, sur les modalités d'affirmer la différence à l'intérieur d'une élite de l'argent et du service d'État. En ce qui concerne le deuxième, son objet d'étude est très précisément circonscrit : la noblesse créée par Napoléon, suivie sur quatre générations,

avec ses statistiques, hiérarchies, critères de sélection, provenance sociale de ses membres, comportements économiques, alliances, participation à la politique.

Les recherches ci-dessus mentionnées (auxquelles pourraient s'ajouter bien d'autres) relèvent, par les méthodes utilisées et le type de questionnement, de l'histoire sociale : l'objet en est un groupe qui se distingue des autres par son rôle dans l'économie, dans la société, dans la politique etc. Tout (vie familiale, éducation, psychologie<sup>7</sup>) s'organise en fonction de l'appartenance sociale, soit-elle encadrée territorialement (par exemple, études des noblesses régionales, urbaines vs. rurales, parisiennes vs. provinciales) ou temporellement (selon les divisions acceptées : Ancien Régime, XIX<sup>e</sup> siècle etc.). Il est facile de comprendre la nécessité de ces délimitations pour la sélection et le traitement des données. Pourtant, tous les historiens évoqués précisent les difficultés de cette démarche : comment constituer le corpus de documents sur le fonds de l'abondance des sources? Peut-on dresser un tableau général de *la* noblesse à une certaine époque dans les conditions où il y a tant de particularismes régionaux ? Quand on recourt à des (séries d') exemples familiaux ou individuels, qu'est-ce qui les rend représentatifs pour illustrer l'identité noble ? Comment articuler le général et le particulier, le régulier et l'exception, surtout quand on tient compte de l'atomisation des classifications à l'intérieur du groupe (noblesse immémoriale, d'extraction, récente, riche, pauvre, conservatrice, libérale, de robe, d'épée etc.) ?

La multiplication et la précision des niveaux d'analyse mènent-elles à une sorte d'histoire globale? Pas nécessairement, si les cadres d'investigation, les principes organisateurs en restent les mêmes. Il est possible d'opérer un déplacement d'accent qui,

---

<sup>7</sup> Dans ce sens, v. Fiette, *La noblesse française des Lumières à la Belle Époque*.

sans impliquer des visées totalisantes, pourrait contribuer à un élargissement significatif du champ de recherche : au lieu de se proposer de présenter la noblesse telle qu'elle a été « en réalité », on peut étudier la manière dont elle est *représentée* dans des objets culturels qui ont été produits et circulent dans de différentes aires sociales. Donc au lieu d'expliquer le culturel par le social et de le subordonner à ce dernier, on inverse la perspective, et cela sans postuler une relation de dépendance, quel qu'en soit le sens.

La critique de la primauté du découpage social rendant compte des clivages culturels et la notion de représentation sont placées au centre du modèle d'histoire que Roger Chartier propose dans plusieurs de ses livres, parmi lesquels *Au bord de la falaise*. Sous l'influence de Pierre Bourdieu, il affirme que

L'articulation entre propriétés sociales objectives et leur intériorisation dans les individus sous forme d'un habitus social qui commande pensées et actions conduit à considérer les conflits, ou les négociations entre les groupes comme des luttes de représentations dont l'enjeu est toujours leur capacité à faire reconnaître leur identité. C'est du crédit accordé (ou refusé) à l'image qu'une communauté produit d'elle-même, donc de son « être-perçu », que dépend l'affirmation (ou la négation) de son être social. De là, l'importance de la notion de *représentation* qui permet d'articuler trois registres de réalités : d'une part, les représentations collectives qui incorporent dans les individus les divisions du monde social et qui organisent les schèmes de perception à partir desquels ils classent, jugent et

agissent ; d'autre part, les formes d'exhibition et de stylisation de l'identité qu'ils entendent voir reconnue ; enfin, la délégation à des représentants (individus particuliers, institutions, instances abstraites) de la cohérence et de la stabilité de l'identité ainsi affirmée. (Chartier, *Au bord de la falaise*, 12)

Par exemple, deux textes influents du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent être lus du point de vue de la « lutte de représentations » (avec précaution quand même, puisqu'ils ont été publiés à un écart d'une soixantaine d'années). Dans le premier, *Histoire de l'ancien gouvernement de France* (1727), Henri de Boulainvilliers soutient les idées de la supériorité raciale<sup>8</sup> d'une minorité provenant des Francs vainqueurs et de l'aptitude innée des nobles pour détenir et exercer l'autorité<sup>9</sup>. En 1789, dans la fameuse brochure *Qu'est-ce que le tiers état ?*, l'abbé Sieyès affirme qu'ils forment un groupe parasite qui ne trouve pas sa place dans l'organisation sociale et ne fait pas partie de la Nation. Il reprend, avec beaucoup de sarcasme, la théorie de Boulainvilliers<sup>10</sup> pour mieux prouver que le tiers état peut et mérite

---

<sup>8</sup> À propos de l'utilisation et du sens du mot *race* chez les nobles d'Ancien Régime, y compris dans les œuvres de Boulainvilliers, le chapitre introductif du livre d'André Devyver, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)* me semble extrêmement utile.

<sup>9</sup> « il suffisoit qu'ils [les Francs] fussent vainqueurs, l'antiquité de l'origine céda pour lors avec raison à la force majeure d'une conquête. En un mot les Gaulois devinrent Sujets, pendant que les autres restèrent Maitres et indépendans. Que si l'on joint à cette raison celle du long abaissement, dans lequel les Gaulois ont vécu sous la domination des Francs; leur exclusion du service militaire, et de l'exercice de toutes Charges civiles; l'obligation réelle de payer toutes sortes d'impôts; les diverses stipulations des Loix Saliques, qui rendent les Gaulois punissables de mort, où le Franc est seulement amandable, qui ne mettent qu'un prix léger à son sang, lorsque celui d'un Franc est de la dernière valeur: il demeurera certain que, depuis la conquête, les François originaires ont été les véritables Nobles et les seuls qui le pouvoient être, pendant que toute la fortune des Gaulois étoit bornée selon la volonté du Vainqueur. » (Boulainvilliers, *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, 38-39.)

<sup>10</sup> « Pourquoi ne renverrait-il [le tiers] pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à leurs droits ? La nation, alors épurée, pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que des descendants des

de diriger tout seul le pays, car il produit les biens et s'occupe des travaux utiles à la société, tandis que « la caste qui fournit l'église, la robe et l'épée » (Sieyès, 35) ne fait que gaspiller les ressources, jouir des privilèges. Donc les deux essaient de légitimer ou de justifier la détention de pouvoir par leur groupe. Sauf que les conflits entre le second ordre et le Tiers se sont traduits, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en guerre civile, en passant du rejet catégorique de « l'être-perçu » nobiliaire, à l'acte d'éliminer complètement l'adversaire, dans son « être », son corps. Il suffit d'observer que le type d'histoire culturelle avancé par Chartier permet d'exploiter non seulement les représentations qu'un groupe construit de lui-même, mais aussi celles fournies par les concurrents (ou par les imitateurs), significatives en ce qu'elles ne restent pas sans influence sur les premières.

Roger Chartier considère que la notion de représentation est d'autant plus adéquate à l'étude de l'Ancien Régime qu'elle est utilisée dans la société de ces temps-là. En recourant à la sémantique historique, il en distingue deux séries de sens qui semblent contradictoires : « d'un côté, la représentation donne à voir une absence, ce qui suppose une distinction entre ce qui représente et ce qui est représenté ; de l'autre, la représentation est l'exhibition d'une présence, la présence publique d'une chose ou d'une personne » (Chartier, *Au bord de la falaise*, 79).

Ainsi, dans la première acception, elle implique la connaissance médiata par une « image » d'un objet absent. Or, dans la société d'Ancien Régime, il arrive que les deux éléments se confondent dans l'esprit des gens, ce qui a pour conséquence de prendre le

---

gaulois et des romains. En vérité, si l'on tient à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourrait-on pas révéler à nos pauvres concitoyens que celle qu'on tire des gaulois et des romains vaut au moins autant que celle qui viendrait des sicambres, des welches et autres sauvages sortis des bois et des étangs de l'ancienne Germanie ? » (Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état*, 32-33)

signe pour le référent. Cette confusion justifie, par exemple, l'existence des quiproquos en littérature : si un voyou porte un habit de gentilhomme, alors il en est un, et l'intrigue se développe en fonction de ce détail. Cela explique aussi la façon dont le pouvoir essaie parfois de contrôler l'économie des signes en rétablissant la relation initiale : c'est le cas du droit au donjon et à la girouette octroyé aux nobles ; si ceux-ci dérogent ou l'on démontre la fausseté de leur titre, on les démolit. Ou bien : les réglementations strictes, à certaines époques, du port de l'épée.

Mais quand le signe l'emporte sur l'objet auquel il renvoie, la représentation dans la deuxième acception acquiert une importance démesurée, puisqu'elle contribue à la consécration (ou destruction) des hiérarchies ; elle devient ainsi une machine à fabriquer du respect (Chartier, 80). C'est pourquoi les nobles doivent constamment montrer leur qualité et ils théâtralissent leur vie publique (ce qui continue bien après la Révolution).

La représentation est un concept-clé dans un autre projet d'histoire culturelle appartenant à Pascal Ory, qui le trouve particulièrement adéquat pour l'étude de la période contemporaine<sup>11</sup>. L'auteur passe en revue les différents emplois de ce terme (en sciences politiques et sociales, comme la psychologie sociale de Serge Moscovici), pour mieux délimiter son usage dans le champ de recherche qui lui est propre. En abordant le statut du « document », il en élargit au maximum les possibilités de choix, en incluant l'audio-visuel, les produits littéraires et artistiques, les rapports scientifiques etc. Puisque « tout est source » (Ory, *L'histoire culturelle*, 45), on comprend que les méthodes d'analyse varient et mettent au profit les apports théoriques d'autres sciences humaines.

---

<sup>11</sup> *L'histoire culturelle*. Ce livre a paru presque en même temps que celui de Peter Burke, *What is Cultural History*, et de Philippe Poirier, *Les enjeux de l'histoire culturelle* (Seuil, Paris, 2004) ce qui prouve le besoin des chercheurs de conférer un aura théorique à ce type d'investigation.

Une telle perspective convient à merveille à l'examen des représentations nobiliaires qui pourrait s'effectuer sur une chanson comme « Tout va très bien, Madame la Marquise », sur le portrait de la duchesse de Guermantes, le film *La Grande Illusion* de Jean Renoir, où De Boeldieu représente le personnage du noble militaire, ou même sur un livre comme *La Noblesse en France. Son histoire, ses règles, son actualité*<sup>12</sup> dont la sélection d'illustrations, la mise en page, l'utilisation de certains caractères typographiques, la qualité exquise du papier sur lequel il est imprimé montrent la volonté des auteurs et de l'éditeur de produire une image favorable (basée sur l'élégance, la distinction, les indices de l'ancienneté) de leur sujet.

Pascal Ory formule quatre obligations à propos de l'approche culturaliste : de neutralité et de situation de l'historien, de distinction et de temporalité de l'objet. Les discussions sur la première peuvent se prolonger à l'infini, avec des arguments pour et contre, ou tout simplement on peut nier sa possibilité même. Pourtant elle me semble, en conjonction avec la deuxième<sup>13</sup>, essentielle, bien que difficile à atteindre, quand on s'occupe de la noblesse : juger celle-ci pour voir si elle a été bonne ou mauvaise implique une définition du Bien et du Mal marquée idéologiquement, ce qui mènerait soit à sa condamnation, soit à sa justification / glorification. Or cela a déjà été fait, dans les deux sens, sans que la connaissance en avance considérablement. Quant à la troisième exigence, il suffit de relire les exemples d'objets culturels donnés ci-dessus pour comprendre leurs différences de support matériel, de production, de mise en circulation et de réception : pour

---

<sup>12</sup> Écrit par Pierre-Gabriel de La Guette et Marc Déceneux.

<sup>13</sup> Cela me paraît un peu vague dans le texte d'Ory : je la comprends tout simplement dans le sens de la nécessité de préciser ses assises théoriques, les méthodes d'investigation et le champ d'interdisciplinarité choisi.

le premier, une chanson, composition due à la collaboration d'un compositeur et d'un auteur des vers, destinée à un public populaire, interprétée, en 3-4 minutes, par un / des chanteur(s), en concert, enregistrée sur des 78, des LP, des CD, vendue chez le disquaire ou sur Internet ; pour la duchesse de Guermantes, personnage d'une œuvre littéraire, plus précisément un roman, créé par un individu, publié par plusieurs éditeurs, soit en trois volumes, soit en un seul, pour un public capable de lire, lu dans une période qui va de quelques semaines ( ? ) à quelques mois, traduit en plusieurs langues etc. On comprend donc l'importance des délimitations, des classifications, de la prise en compte des conditions concrètes d'existence des objets avant de pouvoir les comparer, d'autant plus que les genres – ici, musicaux et littéraires – sont eux-mêmes porteurs de sens. On ne saurait accentuer assez la nécessité de la quatrième précaution, de temporalité : si on revient au texte de Boulainvilliers, il est clair que la façon dont Sieyès a lu l'*Histoire de l'ancien gouvernement de France* n'est pas la même que celle des congénères de Boulainvilliers ou que la nôtre.

Je mentionnais plus haut que, selon l'historien David Higgs (à qui s'ajoutent Jonathan Dewald et Jay M. Smith), l'influence de Marx constitue l'une des raisons principales pour lesquelles la noblesse, jusque tard dans le XX<sup>e</sup> siècle, n'a pas figuré parmi les sujets d'intérêt pour son domaine. Le mode de production capitaliste ayant remplacé le système féodal, l'aristocratie ancienne est vaincue et elle ne joue qu'un rôle limité dans l'économie. Dans le *Manifeste du parti communiste*, dans les séquences où il décrit le socialisme féodal et celui petit bourgeois, Marx dit : « L'aristocratie féodale n'est pas la



seule classe qu'ait ruinée la bourgeoisie, elle n'est pas la seule classe [l'autre en est la petite bourgeoisie qui oscille entre le prolétariat et la bourgeoisie, n.a.] dont les conditions d'existence s'étiolent et dépérissent dans la société bourgeoise moderne »<sup>14</sup>. Ce rôle est limité à la commercialisation des produits de la terre et de l'élevage, donc sans participation à l'industrie : « Et dans leur vie de tous les jours, en dépit de leur phraséologie pompeuse, ils s'accommodent très bien de cueillir les pommes d'or et de troquer la fidélité, l'amour et l'honneur contre le commerce de la laine, de la betterave à sucre et de l'eau-de-vie »<sup>15</sup>. Il faut dire que cette position marginale dans l'économie capitaliste n'a pas laissé aux critiques littéraires l'option de les ignorer eux aussi, et cela en vertu de la présence des nobles dans ce que l'on considère comme des textes classiques du XIX<sup>e</sup> siècle. En partageant le point de vue de Marx, ils finissent par lire les œuvres littéraires à la lumière de cette vérité : dans les livres X et Y, l'aristocratie est une classe déclinante qui a perdu sa lutte avec la bourgeoisie. Mais ici on doit formuler une observation : si on postule la primauté de l'économique sur les autres aspects de la réalité, cette présence incontestable des nobles dans la littérature ne peut s'expliquer que par le fait que la littérature n'est pas « réaliste ». Or la littérature illustre ces réalités économiques, puisqu'on y lit que même là les nobles ont perdu la bataille contre les bourgeois. Si on ne considère pas cela comme une contradiction, on s'explique au moins pourquoi les critiques respectifs disent plus ou moins la même chose.

A mon sens, le problème principal se trouve à un tout autre niveau. Dans la Postface à la deuxième édition du *Capital*, Marx dit que, dans son livre, la méthode

---

<sup>14</sup> *Le manifeste du parti communiste.*

<sup>15</sup> *Le manifeste du parti communiste.*

d'investigation et celle de présentation diffèrent : dans un premier pas, il est nécessaire de rassembler les faits, de trouver les liens entre eux, d'en suivre le développement. Il va de la réalité vers la découverte des concepts et de là, il fait un retour à la réalité qu'il interprète cette fois-ci en se servant des concepts. Si on revient maintenant à la noblesse, je ne sais pas comment Marx a recueilli son matériel : est-il allé à la campagne pour faire des enquêtes ? A-t-il étudié les revenus des nobles parisiens ? Tout ce que je peux noter, c'est qu'il partage le point de vue de la plupart des historiens et des penseurs français du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jonathan Dewald en fait la présentation concise dans l'article mentionné plus haut. Selon lui, l'une des opinions très connues et influentes à l'époque est celle de Renan, qui met l'accent sur l'incompatibilité entre les valeurs aristocratiques et celles nécessaires pour réussir dans la société commerciale moderne :

Its [la conception de Renan] prevalence had important implications for how the history of actual nobles was written in the nineteenth century. Defined as misfits within the market economy, they could scarcely be anything but a social class in decline, incapable of adaptation to a world that increasingly required individuals to evaluate their economic interest with care. (Dewald, 314)

Parmi les nobles de même avis, Dewald cite le duc d'Aumal, avec son *Histoire des princes de Condé*, et le baron de Barante, dont le livre est intitulé *Des communes et*

*de l'aristocratie* (Paris, 1821). Pour ce dernier, « l'édifice aristocratique de la féodalité assiégée depuis long-temps, ébranlé par tant d'attaques, miné de toutes parts, s'écroula tout-à-fait sous les coups du pouvoir royal »<sup>16</sup> (31). Ou bien : « ...la noblesse sans attributions politiques, sans occupations réelles, perdait de génération en génération le reste de son énergie » (43). J'ai donné ces exemples (auxquels j'aurais pu ajouter bien d'autres) pour souligner que la vision de Marx sur la noblesse s'inscrivait dans le courant général de l'époque, c'est ce à quoi il avait accès alors (il est clair, j'espère, qu'ici je n'attaque pas l'analyse qu'il fait du mode de production capitaliste).

Or à partir des années 60 du XX<sup>e</sup> siècle, toutes les recherches d'histoire sociale et culturelle que j'ai mentionnées – et dont certaines sont marxistes – vont à l'encontre de ce qu'on pensait au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut se lancer dans une dispute interminable sur l'histoire en tant que discipline et sa possibilité de nous transmettre un type de connaissance : si on la rejette en tant que « fictionnalisation » d'un découpage de la réalité ou en tant que savoir archivistique, dépourvu de « théorie », alors on ne devrait, à la rigueur, se servir de l'histoire du tout, fût-elle élaborée au XXI<sup>ème</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Prenons l'affirmation suivante de Jonathan Dewald :

Nobles in Old Regime France, it is now generally agreed, were no less capitalistic than bourgeois, and they enjoyed only slightly more extensive privileges; they served the monarchical state willingly and participated fully in their society's intellectual life – and many of them welcomed the Revolution of 1789 as a chance to implement their liberal views of social

---

<sup>16</sup> Texte disponible sur bnf.gallica : [ftp://ftp.bnf.fr/002/N0028471\\_PDF\\_1\\_-1DM.pdf](ftp://ftp.bnf.fr/002/N0028471_PDF_1_-1DM.pdf).

improvement. Despite short-term ups and downs, during the century before 1789 they were in the main a rising social class rather than one in decline (305).

On peut bien être en désaccord sur l'importance des privilèges, ou sur la proportion des nobles riches en comparaison avec ceux qui sont pauvres, ou sur la mesure dans laquelle il existe un transfert de valeurs bourgeoises vers la noblesse et l'inverse. Mais s'il y a un point vers lequel toutes ces recherches convergent, c'est que la noblesse ne forme pas un bloc ou « une classe » homogène, qu'il existe des différences frappantes entre ses membres et des contradictions à *tous* les niveaux auxquels on choisit de l'étudier, que la théorie économique ne peut pas fournir, à elle seule, un cadre suffisant pour comprendre la multiplicité des phénomènes qui lui sont associés.

Si j'invoque les acquis de ce type d'histoire, je ne le fais pas pour exhorter les critiques littéraires de les appliquer automatiquement à leur objet d'étude. La conclusion qui s'en détache est qu'il faut approcher les œuvres sans conceptions aprioriques, les analyser dans les moindres détails relatifs à la noblesse et ensuite dégager des lignes d'interprétation. Evidemment, c'est une démarche « ennuyeuse », pour celui qui la fait et celui qui en lit le résultat, et elle peut bien attirer le reproche de revenir à un exercice appris au lycée, l'explication de texte.

Quelque incommode que soit cette étape, c'est l'assise de l'élaboration d'un éventuel modèle de compréhension. Sinon, on est condamné à répéter indéfiniment ce qui a déjà été dit. J'ai mentionné ci-dessus la manière dont Marx, Renan et Barante

envisageaient l'aristocratie au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le livre *Le monde de Balzac*, dont la première édition a paru en 1973 et la deuxième en 1999, Pierre Barbéris en dit : « Une classe est morte, incontestablement, mais des hommes [nobles, n.a.] cherchent à vivre dans cet univers nouveau [bourgeois, capitaliste, n.a.] qu'ils n'ont pas choisi » (218). Il considère la classe comme une sorte d'entité détachée, indépendante de l'élément individuel. C'est la raison pour laquelle il peut affirmer en toute tranquillité que la classe noble a disparu mais que les individus nobles existent toujours. Pourtant il se donne la peine de décrire ces personnages de *La Comédie humaine* qui se caractérisent par les noms, les maisons de la ville, l'orgueil, le joli et l'intrigue, la frivolité, des personnages groupés dans le chapitre intitulé « L'aristocratie » (ce qui implique une synthèse). Les cas individuels qu'il choisit (il ne parle pas de tous les personnages nobles et de tous leurs traits sociaux ou autres) soutiennent une idée apriorique. Tout cela est possible parce qu'il définit la classe du point de vue de la fonctionnalité économique (quasi-inexistante selon lui) et des intérêts qui l'opposent à la bourgeoisie. Entre un Barante, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et Barbéris, il n'existe qu'une différence de degré : pour le premier, la noblesse perdait graduellement l'énergie, pour le deuxième, elle est déjà morte.

En revenant à l'approche culturaliste avec ses quatre exigences, on comprend mieux maintenant quels seraient ses avantages à l'appliquer à la littérature : d'une part, elle offre beaucoup de flexibilité dans le choix des œuvres à étudier, de l'autre elle implique un effort de clarification des critères du choix. Elle se prête à une utilisation cohérente dans un projet de grandes dimensions, ainsi que dans des études ponctuelles, comme se veut la mienne.

Pourquoi s'occuper de la noblesse seulement dans le roman, et non pas dans des mémoires, essais, pièces de théâtre, peintures, chansons ensemble etc. ? À part la difficulté de couvrir une vaste période pour toute sorte de productions significatives du point de vue nobiliaire, il est nécessaire de comparer des objets de même espèce, dans ce cas appartenant au régime de la fiction. Cette délimitation même pose des problèmes, vu le caractère protéiforme du roman et la possible contestation de la séparation fiction / réalité. Si je n'entre pas dans ce débat, c'est parce que je ne m'intéresse pas ici à la vérité historique<sup>17</sup> de la noblesse, ni à la façon dont elle se trouve « reflétée » dans l'œuvre, mais aux effets de réel, aux représentations. Un historien collecte et traite des données sur les revenus, les dépenses, les biens possédés ; un romancier crée ses personnages avec un corps, une physionomie, des vêtements, des gestes, un entourage, des actes etc. qui parfois évoquent, parmi bien d'autres choses, leur statut économique. Quand je me servirai des recherches d'histoire sociale ou littéraire, ce ne sera décidément pas pour *expliquer* l'œuvre, mais plutôt pour mieux situer son auteur, présenter sa circulation ou sa réception.

La profusion des romans ayant trait à la noblesse est telle que toute sélection pourrait s'avérer, en dernière analyse, insatisfaisante. Comment laisser du côté *Le Père Goriot*, *Illusions perdues*, ou *A la recherche du temps perdu*? Cependant, j'espère que ma contribution à une meilleure compréhension de ce sujet n'aura rien à perdre si je choisis des textes beaucoup moins connus ou abordés que ceux mentionnés ci-dessus. Le premier, *L'Émigré*, de Sénac de Meilhan, nous offre, dans toute sa cohérence, la vision du monde de ceux pour qui l'inégalité est inhérente aux rapports humains, conséquence directe des

---

<sup>17</sup> On peut la chercher dans les ouvrages d'histoire sociale, même si cette dernière a fait l'objet des critiques qui n'y voient qu'un récit, employant des figures rhétoriques communes aux œuvres de fiction, qu'une « fiction-making operation » (Hayden White, *apud* Chartier, p. 102).

différences (physiques, intellectuelles etc.) entre les individus. Tout en gardant certaines caractéristiques anciennes, la codification des relations entre les pairs nobles s'y trouve modifiée par le déracinement et le rejet social qu'implique le statut d'exilé. Observer les événements et les ressorts des actions des partis rivaux, analyser la législation et les fondements des nouveaux gouvernements permet aux personnages sénaciens de dresser une critique articulée des réalités révolutionnaires.

L'action de *Delphine*, un autre roman épistolaire dont je m'occupe dans le deuxième chapitre, est placée toujours pendant la Révolution. Mme de Staël s'y concentre sur l'impact inégal des contraintes nobiliaires sur les hommes et les femmes, en faisant de ces dernières les victimes d'un système oppressif, basé sur la prédominance des intérêts de la famille et du groupe sur ceux de l'individu. Le mariage noble y est condamné avec chaque exemple d'échec et de malheur marquant l'existence des personnages féminins. Au lieu de valoriser, pour le bien général, l'intelligence, l'énergie, les aptitudes des femmes nobles, le groupe, par le contrôle de ce qu'on y appelle *le tribunal de l'opinion*, gaspille ces ressources et empêche toute quête de bonheur personnel, toute participation féminine aux affaires de la cité. D'autres instruments de contrôle dont Mme de Staël révèle l'action destructrice sont constitués par les types d'éducation et les pratiques religieuses qu'elle décrit. Que les aspirations d'émancipation attribuées aux personnages staëliens ait piqué au vif les lecteurs qui, au début du dix-neuvième siècle, avait tout l'intérêt de garder en place un ordre patriarcal est prouvé par l'hostilité avec laquelle la critique a accueilli ce livre en 1803.

Le dernier chapitre porte sur trois textes de Balzac, *L'Interdiction*, *Une double famille*, et *Béatrix*, où j'analyse la mobilité nobiliaire – ce qui semble un contresens pour ceux qui identifient les nobles à des types bien connus comme M. de Mortsauf, dans *Le lys dans la vallée*, et d'Esgrignon dans *Le Cabinet des Antiques*. Les ci-devant entichés de la pureté et l'ancienneté de leur race mais incapables de s'adapter à leur époque occupent, en effet, une place très importante dans *La Comédie humaine*. Mais une place aussi importante revient aux personnages qui essaient avec ou sans succès de s'inscrire dans leur temps, d'affronter à leur manière les changements qui affectent la société française post-révolutionnaire dans son entier, du politique jusqu'aux mentalités, de l'ensemble des lois jusqu'aux relations familiales.

Dans *L'interdiction*, le marquis d'Espard interprète les valeurs anciennes de la noblesse, essaie de les adapter et de les appliquer aux situations concrètes de sa vie. Le résultat en est sa marginalisation symbolisée par la tentative de sa femme de le déclarer fou légalement. *Une double famille* présente l'exemple d'un noble de province qui, tout en gardant la conscience de son appartenance de groupe, se fait l'adepte des idées perçues comme nouvelles. Le succès de sa carrière parisienne en justice est contrebalancé par son échec à se fonder une famille dont les liens soient l'entente et l'affection réciproque. Dans l'analyse du roman *Béatrix*, j'insisterai sur le personnage de Mlle des Touches, dont les déplacements entre Paris et Guérande me permettront de contraster brièvement deux segments de la noblesse : celui breton, conservateur, au début isolé temporellement et spatialement, ensuite menacé par la diffusion des idées modernes (exemple : les livres de science, philosophie et littérature lus par Calyste du Guénic, l'héritier de la famille la plus



ancienne de la région); et celui parisien, qui joint l'élite politique, intellectuelle et artistique du pays. Les significations de la monstruosité de Mlle des Touches seront présentées en relation avec l'éducation et le rôle sexuel réservés aux femmes de son groupe et avec l'impossibilité qu'elle éprouve d'accepter sa sexualité et sa singularité.

### **Noblesse et Révolution**

À l'occasion de la convocation des Etats généraux, la noblesse a rédigé, aux cours des assemblées et des débats organisés à l'échelle nationale, ses cahiers de doléances qui constituent un document très précieux pour les historiens: c'est une sorte de sondage d'opinion, une enquête représentative (malgré les imperfections et les inconvénients inhérents) pour l'ordre tout entier<sup>18</sup>. Selon Guy Chaussinand-Nogaret,

On peut y lire, à plusieurs niveaux, et d'abord la représentation que la noblesse se donnait de la société d'Ancien Régime, vision assise sur la connaissance qu'elle avait de sa réalité mais où l'imaginaire et les phantasmes ne sont pas absents ; et l'organisation du pouvoir, objet privilégié d'une critique singulièrement lucide et d'une remise en cause dont le radicalisme n'a pas été dépassé par les audaces du troisième ordre.  
(Chaussinand-Nogaret, *La noblesse*, 183)

---

<sup>18</sup> Quant aux cahiers en général, Tocqueville dit qu' « ils resteront comme le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs, la manifestation authentique de ses volontés dernières. C'est un document unique dans l'histoire. » (*L'Ancien Régime et la Révolution*, 40)

En mettant l'accent sur les demandes de réformes y formulées (et organisées autour de trois points principaux : le fonctionnement des ministères et de l'administration, la garantie de la liberté individuelle, la gestion des services publics), l'auteur se propose de combattre ce qu'il perçoit comme un cliché dans l'historiographie française : le second ordre se serait opposé à tout changement politique et économique parce qu'il aurait voulu garder ses privilèges et les faveurs accordées par le roi. Les réactionnaires se seraient figés dans des positions de pouvoir, ce qui expliquerait leur solidarité avec la monarchie absolue, dont aurait dépendu leur propre stabilité. Or les seuls à correspondre à ce stéréotype sont les courtisans, c'est-à-dire une minorité décriée même par son groupe de provenance. Il semble que les positions conservatrices trouvent un contrepond dans celles des progressistes, entre les deux extrêmes se situant une fraction modérée : c'est au moins ce qui indique les choix nobiliaires dans la question épineuse du vote par ordre ou vote par tête pour les Etats généraux<sup>19</sup>, dans les conditions où ce dernier entraîne une perte de poids en faveur du Tiers (dont on veut, de plus, doubler le nombre de représentants).

S'il est vrai que la noblesse est encore reconnue, en 1788-1789, comme un modèle imité et envié, qu'elle n'est pas entièrement conservatrice, qu'il existe dans ses rangs un désir de renouvellement de la société, qu'elle joint, en partie, le chœur des critiques du système de gouvernement, comment expliquer la rage antinobiliaire qui éclate pendant la Révolution ? Les erreurs de gestion commises par des ministres, la crise financière de la monarchie, le succès de propagande enregistré par la brochure de Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, ou les mauvaises récoltes ne suffisent pas pour la justifier. En 1856, Alexis de

---

<sup>19</sup> Dans les choix par baillage, 41, 04 % exigent le vote par ordre, 38, 76 % le vote par tête et 20,14 % le vote mixte. Quant aux choix par députés, 40, 40 % veulent le vote par ordre, 42, 85 % le vote par tête et 16, 73 % le vote mixte (Chaussinand-Nogaret, 190).

Tocqueville essaie d'en présenter une cause structurale dans son livre *L'Ancien Régime et la Révolution* : il expose l'origine du privilège dont jouissait la noblesse à l'époque féodale, quand l'exercice de ses pouvoirs militaire, juridique et administratif impliquait une sorte de récompense pour les services qu'elle rendait à la communauté. Au fur et à mesure que ses fonctions sont dévolues à d'autres groupes ou institutions, dans le processus de centralisation étatique, l'accumulation de droits et libertés – qui continue en dépit de la disparition des charges traditionnelles – apparaît comme abusive et, par conséquent, haïssable.

Si le privilège, sous des formes changeantes, reste une notion centrale tout au long de l'Ancien Régime, il faut pourtant en noter la spécificité aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : à cette époque, c'est la monarchie qui contrôle et octroie les titres, les exemptions et les récompenses honorifiques en échange des services qui lui sont rendus ou, tout simplement, de grandes sommes d'argent. Le meilleur exemple : la vente des offices anoblissants. Dans le passé, les prétendants à la noblesse y étaient agrégés à travers un processus étendu sur plusieurs générations et leur assimilation se basait sur la reconnaissance, par la communauté, de leurs « vertus ». À partir du moment où le roi attache la qualité noble à des charges précises (et héréditaires), l'anoblissement devient une question d'argent et d'enregistrement juridique. Ce mode de recrutement, le plus souvent étroitement lié aux besoins financiers de l'État, introduit une cassure dans l'ordre, implique la négation de son ancienne raison d'être. On en rend compte couramment par l'intermédiaire des expressions comme « la noblesse de robe » et « la noblesse d'épée », qui peuvent être interprétées comme des « spécialisations » possibles à l'intérieur d'une formation sociale unitaire. Chez

Tocqueville, cette distinction se retrouve dans les termes « la vieille noblesse » et « les anoblis », ce qui présente l'avantage de nous rappeler leurs origines respectives et, si on peut dire, leur chronologie, sans les fixer précisément dans des catégories professionnelles.

Sans affirmer, comme Guy Chaussinand-Nogaret, l'existence d'une fusion des élites, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, Alexis de Tocqueville intitule significativement deux chapitres « Que la France était le pays où les hommes étaient devenus le plus semblables entre eux » (VIII) et, respectivement, « Comment ces hommes si semblables étaient plus séparés qu'ils ne l'avaient jamais été en petits groupes étrangers et indifférents les uns aux autres » (IX). Sous l'effet du gouvernement centralisateur, de la prédominance de plus en plus marquée de Paris sur les provinces, l'auteur constate l'effacement des particularismes régionaux et la diffusion des comportements communs dans ce qu'il appelle « les régions moyennes et hautes » de la société :

À la fin du dix-huitième siècle, on pouvait encore apercevoir, sans doute, entre les manières de la noblesse et celles de la bourgeoisie, une différence ; car il n'y a rien qui s'égalise plus lentement que cette superficie de mœurs qu'on nomme les manières, mais au fond, tous les hommes placés au-dessus du peuple se ressemblaient ; ils avaient les mêmes idées, les mêmes habitudes, suivaient les mêmes goûts, se livraient aux mêmes plaisirs, lisaient les mêmes livres, parlaient le même langage. Ils ne différaient plus entre eux que par les droits. (Tocqueville, *L'Ancien Régime*, 137-8)

Sur cette différence de *droits* se basent les divisions du corps social que Tocqueville dépeint comme un ensemble de parties isolées les unes par rapport aux autres, centrées sur la protection de leurs propres intérêts. La naissance, principe de distinction qui fait de la noblesse une caste (cela indépendamment de l'accessibilité de l'anoblissement à l'époque), et l'inégalité d'impôt engendrent des barrières d'autant plus haïes qu'elles sont visibles dans le quotidien.

Selon François Furet, l'État est pris, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une contradiction qui le condamne à la disparition : d'une part, il se porte garant des privilèges accordés, il maintient la société d'ordres, d'autre part il en sape les fondements et sa propre autorité en multipliant les possibilités d'anoblissement pour une élite bourgeoise de l'argent et du mérite (Furet, *La Révolution...*, 26). Cette ouverture constitue l'une des causes de la « réaction aristocratique »<sup>20</sup>, de la redéfinition de la « vraie » noblesse en fonction des quatre degrés, et, en même temps, elle influe sur le comportement des anoblis : après avoir obtenu ce qu'ils ont tant désiré, ils voudraient que leurs anciens pairs n'aient pas accès à ce même statut, vu que l'inflation des titres contribuerait à leur dévaluation. L'auteur identifie une conséquence de ce phénomène sur les mentalités :

De là cette manie française du « rang » qui se répercute du haut en bas de la société, et où se trouve sans doute, par réaction, une des grandes sources de l'égalitarisme révolutionnaire. Sous l'Ancien Régime, l'État devient

---

<sup>20</sup> Mathieu Marraud étudie le lien entre la noblesse de Paris et « la réaction aristocratique » qui « aura non seulement pour but de redonner à la noblesse le contrôle des organes de décision, mais aussi de réinstaller son assise seigneuriale, sa prédominance dans l'armée et l'épiscopat, de barrer l'accès de ses monopoles à l'ascension bourgeoise. Au thème de la dégradation et de la destitution nobiliaires, notamment préméditées par Louis XIV, répond alors celui de l'appropriation. » (Marraud, *La noblesse de Paris*, 335)

inséparable de ce nœud de passion et d'intérêts, puisque c'est lui qui distribue les rangs, bien trop parcimonieusement pour une société en expansion. Il ne réussit qu'à aliéner « sa » noblesse, sans jamais avoir les moyens d'organiser une classe dirigeante à l'anglaise. (Furet, *La Révolution*, 26)

L'égalitarisme, le cumul de frustrations et de haines, l'aiguïsement des rivalités politiques se voient clairement dans la législation révolutionnaire : la loi élaborée entre le 4 et le 11 août 1789<sup>21</sup> ; le décret du 5-7 novembre 1789<sup>22</sup> ; le décret du 15-28 mars 1789 qui supprime « les droits d'aïnesse et de masculinité à l'égard des fiefs, domaines et alleux nobles » ; la mise des titres hors la loi, le 19 juin 1790<sup>23</sup>. Il est donc évident que l'égalisation des conditions passe par la nouvelle codification des signes extérieurs, la réglementation de la transmission de biens et, somme toute, par l'effacement de ce qui formait essentiellement le spécifique noble.

Pour revenir à l'idée esquissée ci-dessus, selon laquelle les choix politiques de la noblesse ne montrent pas l'uniformité qu'on leur suppose<sup>24</sup> en vertu de la solidarité de clan, des témoins de l'époque et des historiens du présent s'accordent sur l'importance d'un certain brassage des élites bourgeoise et noble. Sénac de Meilhan décrit le

---

<sup>21</sup> Son article 1 abolit le régime féodal ; l'article 7 abolit la vénalité des charges ; l'article 11 établit le principe de la libre admission à tous les emplois et dignités. Apud Teixier, *Qu'est-ce que la noblesse*, 93.

<sup>22</sup> qui proclame : « Il n'y a plus en France aucune distinction d'Ordres », s'appliquant à l'ensemble de la société. Toute distinction de costume, de préséance et de rang pour les députés avait déjà été interdite par les mesures du 15 octobre 1789.

<sup>23</sup> Le texte, sanctionné par le roi le 23 juin, dit : « La noblesse héréditaire est pour toujours abolie ; en conséquence, les titres de prince, duc, comte, marquis, vicomte, vidame, baron, chevalier, messire, écuyer, noble, et tous les autres titres semblables, ne seront ni pris par qui que ce soit, ni donnés à personne. » *Ibid.*, 95.

<sup>24</sup> Quelle meilleure preuve que le vote, par certains nobles, des lois mentionnées ?

relâchement de l'étiquette à la Cour, sous l'influence de Marie-Antoinette qui renonce parfois aux formalités et passe son temps dans des cercles restreints fréquentés par des gens d'origine diverse :

Alors on vit diminuer insensiblement le profond respect, qui est l'effet de la prodigieuse distance du monarque avec ses sujets, et qui est encore plus marquée pour les reines, qu'aucune affaire ne rapproche des hommes, dont la plus légère familiarité peut si facilement être mal interprétée. Les femmes et les courtisans admis dans la société de la reine y portèrent le ton des cercles de Paris. L'histoire du jour fut racontée, les modes furent adoptées avec empressement et le jeu, qui rapproche toutes les conditions, qui ne permet pas, dans la violence de la passion, la mesure du langage et la circonspection dans les manières ajouta encore à l'égalité d'une société intime. La Cour cessa de donner le ton à la Ville, et ne fut pas même la première des sociétés, puisqu'elle adoptait les sentiments, les modes et les manières de celles qui dominaient à Paris. La magnificence qui a de tout temps caractérisé les Cours, fut proscrite. L'élégance et la simplicité remplacèrent les parures éclatantes, et rien ne distingua plus la femme du plus haut rang, et le grand seigneur, de la femme et de l'homme de la Ville. Les grands renoncèrent à toute représentation<sup>25</sup>, et rapprochés par leur manière de vivre et par leurs alliances de tous ceux qui avaient quelque

---

<sup>25</sup> Remarquons l'utilisation de ce mot dans le premier sens précisé par Roger Chartier (voir supra XXX).

fortune, ils cessèrent d'imposer au public : la hiérarchie fut abolie. (Meilhan, *Des Principes et des causes de la Révolution*, 46-47)

Dans ce texte, paru en 1790, les descriptions sur le vif et la recherche des principes qui expliquent et dépassent l'événement s'entremêlent : le changement du rapport de domination entre la Cour et la Ville (sur le plan de l'opinion, de la mode, des divertissements), l'érosion de l'autorité royale par insuffisance du spectacle (faste, cérémonial, vêtement) et par la mixité sociale (ces deux dernières ayant pour conséquence la disparition des indices de distanciation et la confusion des états) figurent parmi les causes de la Révolution. Or, dans *Les origines culturelles de la Révolution française*, Roger Chartier traite de ces mêmes aspects et les inscrit dans les mutations profondes décelables pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime : émergence d'une nouvelle culture politique, déchristianisation et laïcisation des conduites, crise du système de la représentation monarchique élaborée sous Louis XIV, impact des modalités de sociabilité intellectuelle développées au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la sphère publique.



## Chapitre I : Émigration et Contre-révolution

*L'Émigré*, le seul roman de Sénac de Meilhan, a été rédigé en 1794-1795 et publié deux ans plus tard à Brunswick. Il est resté sans écho et ce n'est qu'en 1904 qu'il est réédité, sous une forme abrégée, par Casimir Stryenski et Frank Funck-Brentano. Trois éditions en ont été réalisées en 1946, 1962 et 1965, sans qu'elles connaissent une diffusion similaire à celle d'autres œuvres de même genre de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1997, Raymond Trousson l'a inclus dans un recueil<sup>26</sup>, précédé par une introduction qui lui appartient. En 2004, Michel Delon en donne une nouvelle édition chez Gallimard, dans la collection « Folio classique ».

Sans que ce soit autobiographique, *L'Émigré* se nourrit des expériences personnelles de l'aristocrate qui doit, du jour au lendemain, renoncer à toutes ses ambitions et à un statut social très élevé pour assurer sa survie et qui connaît les épreuves de la proscription<sup>27</sup>. En dépit d'une relative atténuation de la violence comme spectacle quotidien pendant les deux derniers siècles de l'Ancien Régime, la cruauté manifestée par les foules au cours de certains épisodes révolutionnaires, l'écroulement brutal d'un système qu'on pensait inébranlable ont des conséquences psychologiques dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Le souvenir des horreurs est encore vif dans les esprits et l'auteur

---

<sup>26</sup> intitulé *Le roman noir de la Révolution*. Les autres titres: *Les Chouans*, de Balzac, *Le Chevalier des Touches*, de Barbey d'Aurevilly, *Sous la hache*, d'Élémir Bourges, et *Les Dieux ont soif*, d'Anatole France. C'est l'édition que j'utilise dans ce qui suit.

<sup>27</sup> La façon dont Sénac signe son livre – « ci-devant intendant du pays d'Aunis, de Provence, Avignon et du Hainaut, et intendant-général de la guerre et des armées du roi de France, etc., etc. » – est devenue une pratique courante parmi les aristocrates qui, n'ayant pas le droit d'afficher leurs titres, les utilisent ironiquement accompagnés par l'expression « ci-devant ». C'est une forme de résistance au nivellement égalitaire recherché par la législation révolutionnaire.

compte sur la mémoire collective quand, dans la première phrase de l'avertissement, il date les lettres recueillies de 1793 et prévient ainsi le public sur leur contenu tragique.

Dans la Préface, on affirme la véridicité des faits présentés : quoique l'identité de Saint-Alban soit fictive, ses expériences sont représentatives pour les émigrés, dont il constitue une sorte de type. Après avoir obéi à cette convention de l'authenticité de l'histoire, le narrateur fait un retour sur la frontière entre la fiction et la réalité pour la mettre en question :

Un poète tragique à qui l'on demandait au commencement des scènes sanglantes de la Révolution, s'il s'occupait de quelque ouvrage, répondit : *la tragédie à présent court les rues*. Tout est vraisemblable, et tout est romanesque dans la révolution de la France (...) Les rencontres les plus extraordinaires, les plus étonnantes circonstances, les plus déplorables situations deviennent des événements communs, et surpassent ce que les auteurs de roman peuvent imaginer. (84-85)

La trame narrative se remarque par sa simplicité et comporte de nombreux lieux communs du roman sentimental au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une jeune comtesse allemande, Victorine de Loewenstein, se promène dans la forêt dans une compagnie assez nombreuse. Elle trouve, évanoui au pied d'un arbre, un jeune homme en uniforme. On constate qu'il a été grièvement blessé en lutte, alors on décide de l'amener au château et de lui donner les soins nécessaires. Victorine est l'épouse d'un homme dont le corps et l'esprit pesants,

l'humeur morne et la jalousie ne charment pas forcément son entourage. Vu que l'amour ne fait pas partie de ses obligations conjugales, elle lui montre du respect et mène une vie sans reproche. Elle ne se plaint de rien, la soumission et la résignation lui épargnent les secousses émotionnelles. Pendant la convalescence, le bel officier français tombe amoureux de sa salvatrice et ne tarde pas de le lui révéler. La comtesse est tourmentée par la découverte des sentiments qu'elle éprouve pour son hôte. Vertueuse, elle ne peut pas suivre son penchant. Son mari meurt fort à propos au moment où les souffrances des deux amoureux désespérés atteignent le paroxysme. Ainsi se libère la voie vers une alliance matrimoniale désirée par toute la famille et vite réglée en termes juridiques. Toutefois, avant de se présenter devant l'autel avec sa bien-aimée, le marquis de Saint-Alban reçoit la direction d'un régiment dans l'armée de Condé et il est fait prisonnier par les soldats républicains. Jugé, il est condamné à la guillotine, mais il se suicide avant de quitter la salle du tribunal. À la nouvelle de la mort de son fiancé, Victorine perd sa raison et le joint dans la tombe.

Le roman est constitué par 176 lettres dont la chronologie ne dépasse pas six mois, entre juillet 1793 et janvier 1794. Le choix de cette forme s'accorde au désir d'authenticité exprimé dans l'avertissement et permet, en même temps, d'analyser les manifestations de la passion amoureuse des points de vue de ceux qui l'éprouvent (Victorine et Saint-Alban) et des témoins (Émilie, le Commandeur, la famille de Loewenstein, le président de Longueuil, la duchesse de Montjustin, les servants etc.). Sur le plan de l'intrigue sentimentale développée par l'intermédiaire de l'échange épistolaire, Sénac de Meilhan n'invente rien, il a même l'air de se complaire dans toutes les conventions établies par ses

prédécesseurs<sup>28</sup>. Pourtant, il profite au maximum de la multiplication des perspectives narratives quand il met en scène les événements de la Révolution : un individu n'arrive pas à raconter la commotion qui a affecté le pays de fond en comble, son expérience ne peut en être que bornée<sup>29</sup>, mais cette limitation n'exclut pas une connaissance fragmentaire à laquelle on parvient par la réunion des narrations particulières.

La Lettre première, de la Comtesse de Loewenstein à Mlle Émilie de Wergentheim, débute avec une exclamation de soulagement, à la nouvelle de la capitulation, devant les Prussiens, de l'armée française stationnée à Mayence. Cela signale l'ancrage historique voulu par l'auteur et, par ailleurs, la reprise de la correspondance des deux amies à un moment précis : juste après le 23 juillet 1793. Le roi de Prusse y est présenté comme libérateur, adulé par la foule, tandis que les références aux Français manquent (ils y sont seulement ce dont on s'est « débarrassé »). On y annonce également « un récit intéressant » (86) qui est fait dans la Lettre suivante. C'est ainsi que s'opère le passage du quotidien marqué par la guerre au moment d'irruption du romanesque : la rencontre avec Saint-Alban. En effet, les références livresques encadrent la relation du fait proprement dit et créent un schéma anticipateur concernant l'évolution des deux protagonistes :

Vous rappelez-vous, mon Émilie, d'avoir lu dans des romans de chevalerie, la rencontre imprévue d'une jeune princesse et d'un chevalier. La dame se promène dans la forêt, et tout à coup, un grand bruit d'armes, de chevaux se

---

<sup>28</sup> Le tissu intertextuel est assez épais : les personnages principaux lisent et commentent *La Nouvelle Héloïse*, *Les souffrances du jeune Werther* et *Clarissa Harlowe*, tandis que certains épisodes sont construits en écho aux modèles romanesques du passé (v. le bref rapprochement à *La Princesse de Clèves*, que Raymond Trousson a fait dans l'Introduction mentionnée).

<sup>29</sup> C'est pourquoi l'omniscience d'un narrateur ne saurait convaincre.

fait entendre ; ses écuyers s'avancent pour en savoir la cause, et ils trouvent un jeune chevalier que des brigands discourtois ont attaqué ; ils se sont enfuis à l'arrivée des écuyers de la princesse, et le chevalier est tombé au pied d'un arbre, percé de plusieurs coups. On s'empresse de le secourir, on bande ses blessures pour arrêter le sang, et le chevalier est porté au château, où il trouve tous les secours que son état exige. Voilà précisément mon histoire. (87)

L'endroit où la comtesse et sa famille font un tour après le repas n'est pas évoqué par sa situation géographique ou l'aspect naturel, mais par une autre indication littéraire : « la forêt où nous avons lu *Werther* » (87). Victorine s'identifie à la princesse des romans courtois et reconnaît, chez le jeune homme trouvé évanoui, les traits qui font de lui un héros de la même espèce : il porte le costume d'un guerrier ; les premiers regards qu'il pose sur ses sauveurs sont touchants et pleins de reconnaissance, ce qui est caractéristique d'un être capable de sentiments généreux. Sa vaillance est relatée par son valet : il a lutté à la tête d'un petit détachement de trente hussards de l'armée prussienne (donc il est du bon côté) contre deux cents patriotes (qui représentent les vilains de l'histoire). Malgré la gravité des blessures, il réussit à s'échapper de cette embuscade et à parcourir une longue distance sur la rive du Rhin.

Si la sensibilité et l'imagination portent Victorine à interpréter instantanément l'expression des yeux du blessé dans un sens qui lui est favorable, son oncle ne lui offre pas l'aide inconditionnellement, il recourt à un habile interrogatoire afin de le situer

socialement. Tout un rituel d'identification réciproque montre que l'attention que l'on accorde à quelqu'un, le langage qu'on tient dépendent du rang :

Mon oncle écoutait ce récit avec intérêt, ainsi que nous ; il fit plusieurs questions à ce valet, et celle-ci entre autres : votre maître est sans doute un bon serviteur du roi ? Ah ! monsieur, répondit-il, C'est un fier aristocrate, qui a manqué plus de dix fois d'être à la lanterne. Nous nous empressons autour du blessé qui avait peine à reprendre ses sens. Mon oncle paraissait touché, mais en suspens sur ce qui était à faire, lorsque le valet de chambre dit : C'est à l'épaule que monsieur le marquis est blessé, et il souffre cruellement. À ces mots le visage de mon oncle s'épanouit : votre maître est un homme de qualité à ce que je vois, quel est son grade ? Le valet de chambre lui apprend qu'il était major en second, que son père avait commandé un régiment, et que son grand-père était mort au moment d'être fait maréchal de France. Je suis de ses terres, ajouta-t-il, et c'était un des plus grands seigneurs du pays. Vingt-six villages dépendaient de la terre de son nom ; mais il n'y a plus de seigneurs à présent. Il avait deux châteaux superbes, des meubles, de l'argenterie, ah ! fallait voir ! tout cela a été brûlé, et cette enragée de nation a tout pris. L'intérêt de mon oncle croissait de moment en moment au récit de ces circonstances. (88-9)

Il faut se rassurer que l'étranger est royaliste, précaution qui suggère que la fidélité politique passe au premier plan. Après s'être perçus comme égaux ou, pour reprendre le syntagme du texte, hommes de qualité, l'oncle donne asile (par l'intermédiaire de sa belle-sœur) au blessé et celui-ci accepte, après des refus réitérés, les services de la famille allemande. D'ailleurs, le valet sait fournir les informations les plus appropriées pour impressionner : ancienneté, illustration dans l'armée, possession terrienne, fort enracinement de la famille dans le milieu rural, titre de marquis, c'est-à-dire les éléments qui définissent ensemble une partie de la vieille noblesse. Il semble le descendant des chevaliers courtois, ce qui ramène la comtesse sur le terrain de la littérature :

...vous allez me dire : lorsqu'on commence un roman on doit faire le portrait du héros, et je vais me conformer à cet invariable coutume. Il s'appelle le marquis de Saint-Alban. Il est grand, bien fait, à ce que je crois, car souvent j'ai trouvé bonne grâce à des gens qu'on me disait n'être pas bien faits ; il paraît avoir vingt-cinq à vingt-six ans ; ses cheveux sont blonds, ses yeux et ses sourcils noirs ; sa physionomie annonce de la vivacité et de la douceur ; il porte un habit rouge brodé en or, avec des revers et des parements noirs également brodés, C'est l'uniforme des Gens-d'armes. (89-90)

Quand à la naissance on ajoute les charmes de la jeunesse, l'éclat de l'uniforme et les signes d'une nature passionnée, on obtient un héros parfait. La présence de Saint-Alban

rompt la monotonie de la vie quotidienne au château. Il se trouve au centre de l'attention et des conversations, en se faisant mieux connaître par ses hôtes. Il s'attire l'admiration de tout le monde par la modération de ses gestes, la simplicité des manières, l'adéquation de ses propos et surtout par la confirmation de son statut social.

Friande de nouvelles, Émilie ne peut pas s'empêcher, dans sa première réponse à Victorine, de railler l'oncle à cause de son snobisme nobiliaire auquel elle attribue, cependant, un effet positif : c'est le plaisir d'être en bonne compagnie qui le pousse à accueillir un transfuge. Émilie introduit ainsi l'épithète « émigré » (sans diminuer la perfection du héros, mais en le ramenant dans la réalité de la révolution) et le thème de l'émigration, amplement discuté dans les cercles privés, mais contourné par les autorités (surtout quand on rejette les nouveaux arrivants). Elle observe avec détachement les stéréotypes de son milieu et les met en question : fiancée à un officier qu'elle aime sincèrement (ce qui n'y est pas habituel), elle déplore la guerre et ne la considère pas comme une occasion de s'illustrer. La gloire attachée au nom du combattant, les décorations, les grades ne la consoleraient pas si elle perdait l'être chéri.

Dans la Lettre VI, Victorine se rappelle les circonstances de son mariage. Elle s'est soumise aux décisions prises par ses parents sans faire attention aux aspects pratiques de ce changement d'état civil. Le fait qu'elle ne participe pas à la gestion des ressources attire l'attention d'Émilie qui affirme que la subordination féminine dans le couple va de soi. Il ne peut y avoir que des variations de degré basées sur la richesse, les qualités morales ou la personnalité des époux :



Enfin il me semble que dans un ménage où le contentement ne vient pas uniquement de l'étroite union des âmes, l'abondance éloigne une foule de sujets d'humeur et relâche les nœuds trop étroits de la dépendance d'une femme ; la médiocrité de la fortune, au contraire, les resserre, multiplie les rapports journaliers entre deux époux, et il est presque nécessaire, si vous y prenez garde, que l'un des deux devienne absolument le maître pour éviter les discussions et les querelles. (101-2)

La première lettre (IX) que Saint-Alban envoie au Président de Longueil donne lieu au premier témoignage sur l'émigration. Des expressions comme « fureur des monstres » et « la barbarie de la jurisprudence révolutionnaire » y rendent compte du caractère excessif des punitions et de la législation antinobiliaire. À son avis, les richesses, le mérite, la vertu, les honneurs, les qualités de l'esprit, c'est-à-dire ce qui servait, sous l'Ancien Régime, à marquer la distinction sociale, deviennent principe d'exclusion, selon une logique de renversement de la hiérarchie. Il n'épargne pas les profiteurs de la débâcle française, ceux qui ont transformé le malheur des exilés en une bonne affaire :

J'ai parcouru plusieurs pays et rencontré des émigrés dans plusieurs endroits. Là, je les ai vus accueillis d'abord avec mépris et défiance, ensuite j'ai vu la plus barbare cupidité mettre à profit leur ignorance de la langue et l'urgence de leurs besoins ; souvent on les forçait en entrant dans une ville de faire connaître leurs ressources, et quelques-uns, après avoir ainsi exposé

leur misère à tous les yeux, étaient reconduits aux portes de la ville, comme de malheureux mendiants, pour n'y plus rentrer. (103)

Le reste de cette lettre est consacré aux éclaircissements sur les événements qui ont conduit le marquis chez les Loewenstein et à la présentation de la famille. L'oncle y apparaît comme le noble traditionnel se livrant aux occupations conformes à son état (la chasse y tient la place d'honneur) : « C'est un homme qui retrace les seigneurs châtelains du quinzième siècle ! » (104). Il aime la bonne chère, un mode de vie réglé et la courtoisie envers les femmes. Il est commandeur de l'ordre Teutonique et possesseur d'une fortune considérable. Célibataire, il a l'intention de léguer ses biens à son frère, et c'est en partie la raison pour laquelle tout le monde lui montre beaucoup d'égards et respecte son autorité. Madame de Loewenstein y est décrite comme une maîtresse de la maison très comme il faut, réservée, une figure assez effacée qui prend de l'éclat sous l'effet de la tendresse pour sa fille. Elle semble avoir trouvé le bonheur dans la maternité. Quant au portrait de Victorine, il réunit d'une manière concise les attributs qui impressionnent chez une héroïne digne d'être aimée : beauté physique, intelligence, sensibilité, moralité impeccable.

Pendant l'une des conversations de salon, on demande au marquis de parler de lui-même : les femmes s'intéressent à ses amours, tandis que le commandeur voudrait connaître ses vues politiques, ses observations et ses explications sur ce qui se passe en France. Sous le motif qu'il a besoin de réfléchir et d'organiser certains détails, Saint-Alban préfère rédiger une autobiographie (courte, puisqu'il n'a que 25 ans) que la comtesse envoie par la suite à Emilie (c'est ainsi que se justifie son inclusion dans le roman). Deux

facteurs ont déterminé le cours de sa vie dans tous ses aspects: l'appartenance à la noblesse et la Révolution.

« L'Histoire du marquis du Saint-Alban » ne commence pas avec le moment de sa naissance, comme on pourrait s'y attendre, mais avec des informations sur son lignage, dont l'ancienneté et la notoriété sont exprimées sans emphase, grâce à l'utilisation adroite des adverbes : « Je suis d'une famille qui a eu *depuis longtemps* d'*assez*<sup>30</sup> grandes illustrations... » (108). La richesse vient en deuxième, suivie par les principes de la soumission à l'autorité paternelle et la transmission de la profession des armes d'une génération à l'autre : « Mon père, marié de très bonne heure, entra au service par obéissance pour le sien qui avait servi avec distinction, et est mort au moment d'être élevé au premier grade des honneurs militaires (...) » (108).

Juste après ce décès, le père quitte l'armée, pour vivre à son gré, c'est-à-dire en philosophe épicurien. Il s'occupe des affaires tant qu'il a besoin pour assurer la solidité financière de sa maison, après quoi il se met à voyager, en laissant à sa femme la responsabilité de la gestion domestique. Il est à noter qu'il ne lui confie pas l'éducation du fils aussi : le président de Longueil, ami et parent, s'en charge. D'ailleurs, le marquis n'inclut pas sa mère parmi ses souvenirs d'enfance ou d'adolescence : il la mentionne seulement en rapport avec son père, quand il recourt aux euphémismes pour dire que, après une période de contentement conjugal, ce dernier perd tout intérêt pour sa femme (malgré ses manières correctes, on peut le supposer infidèle) : « Il aima ma mère quelques années avec une vive tendresse, ensuite il eut pour elle les égards les plus flatteurs, et les meilleurs procédés » (109). Bien qu'il assure les sources de subsistance de la famille, le père de

---

<sup>30</sup> C'est moi qui souligne.

Saint-Alban brise la chaîne de la transmission héréditaire des valeurs et du métier, ce qui contrevient à sa qualité noble : certes, il s'agit d'une dérogance symbolique, puisqu'elle ne se confond pas à celle sanctionnée par la loi. Pourtant l'affirmation de l'individu qu'implique sa recherche épicurienne du bonheur attaque le principe d'organisation clanique de la noblesse.

Le président prend au sérieux la formation de l'adolescent, en lui choisissant un précepteur, en surveillant de près son évolution, en développant en lui la capacité de raisonner. L'instruction du marquis diffère de celle de ses congénères de même rang en ce qu'elle ne se limite pas aux exercices militaires, mais comporte une base théorique, assurée par les mathématiques et la science de l'artillerie. Une fois qu'il finit ses études, le jeune homme s'intègre à l'armée. Jusqu'ici, la biographie du jeune homme se remarque par un mélange d'éléments spécifiques à son groupe (le choix du métier des armes ; la présence, dans sa vie de mineur, d'une autorité masculine) et atypiques pour un noble (l'approfondissement des matières qui ne font pas partie du cursus général parce qu'elles passent, à l'époque, pour modernes et innovatrices).

Arrivé, dans son récit, au moment de sa réception à la cour (probablement 1788), Saint-Alban se lance dans une longue description des épisodes révolutionnaires auxquels il a assisté par la suite ; il y cherche les ressorts cachés des actions politiques, observe la psychologie des foules et condamne le rôle négatif qu'ont joué plusieurs notabilités (Necker, le duc d'Orléans). La comparaison de ce passage avec d'autres écrits de Sénac de Meilhan, notamment *Des principes et des causes de la Révolution en France*, dévoile des similarités frappantes, en montrant l'engagement politique de l'auteur et la manière directe

dont ses personnages (le marquis et le président) expriment ses propres opinions. On y trouve le constat de la déchéance de la cour<sup>31</sup>, causée par l'émergence des sources parisiennes d'influence sur l'opinion publique, par le manque de charisme du roi et la réduction de l'apparat. Adeptes de la monarchie (sous l'influence de Montesquieu), Sénac pense, en s'appuyant sur une citation de Jean-Jacques Rousseau<sup>32</sup>, que l'autorité royale s'impose seulement à travers les signes de puissance et la visualisation, si on peut dire, de la hiérarchie (défilée des états, cérémonial de cour).

Selon Saint-Alban, c'est à partir des cercles parisiens où se concoctent les remaniements ministériels et les stratégies électorales, où se font valoir les célébrités du moment, que se répandent dans la foule les attaques les plus virulentes contre le principe d'autorité. Il dénonce la duplicité des aristocrates qui contestent la monarchie parce qu'ils prétendent lutter contre l'oppression du peuple, mais c'est un peuple avec lequel ils ne se confondent jamais et qu'ils prennent pour un troupeau obéissant. Les ambitieux se concentrent, après la convocation des États généraux, sur l'obtention à tout prix de la position de député :

---

<sup>31</sup> dont il a été question au début de ce chapitre.

<sup>32</sup> « Dans le gouvernement, l'auguste appareil de la puissance royale en imposait aux peuples. Des marques de dignité, un trône, un sceptre, une robe de pourpre, une couronne, un bandeau, étaient pour eux des choses sacrées. Ces signes respectés leur rendaient vénérable l'homme qu'ils en voyaient orné: sans soldats, sans menaces, sitôt qu'il parlait il était obéi. Maintenant qu'on affecte d'abolir ces signes, qu'arrive-t-il de ce mépris? Que la majesté royale s'efface de tous les cœurs, que les rois ne se font plus obéir qu'à force de troupes, et que le respect des sujets n'est que dans la crainte du châtement. Les rois n'ont plus la peine de porter leur diadème, ni les grands les marques de leurs dignités; mais il faut avoir cent mille bras toujours prêts pour faire exécuter leurs ordres. Quoique cela leur semble plus beau peut-être, il est aisé de voir qu'à la longue cet échange ne leur tournera pas à profit. » in Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, sur le site <http://visualiseur.bnf.fr/>

Des jeunes gens qui n'avaient aucun moyen de s'y distinguer mettaient leur amour-propre à être élus, et tel qui avait fait une chanson se croyait comptable à sa patrie de son génie pour la régénérer. Les femmes, les mères, les maîtresses intriguaient pour faire élire leur fils, leur mari, leur amant ; enfin l'enthousiasme d'un nouvel ordre de choses régnait sur les esprits, et les courtisans les plus corrompus s'empressaient, par l'effet de la mode, d'être représentants d'une nation qu'ils avaient opprimée gaiement pour servir leur intérêt ou leur vanité. (114)

Si les nobles puissants sont accusés de vouloir accroître leur influence en minant le pouvoir royal, les bourgeois n'échappent pas aux critiques : eux aussi poursuivent leur promotion sociale et leur enrichissement et la députation ne serait qu'un bon moyen de les obtenir. Quant au peuple, il n'éveille pas la sympathie du marquis : d'une part, il est influencé par la version vulgarisée des idées antimonarchiques véhiculées dans les milieux d'élite, et il se laisse manipuler par des habiles hommes politiques ; d'autre part, il apparaît, dans les nombreux épisodes violents relatés, comme une force aveugle qui détruit et tue tout sur son passage. Autour de quelques moments d'extrême brutalité populaire s'articule le récit des malheurs personnels : par exemple, le lynchage de Foulon et Berthier a mis la mère de Saint-Alban dans un état de choc provoquant sa mort ; pendant la Grande Peur, le jeune homme perd non seulement une partie de ses biens, mais aussi la femme qu'il courtisait.

La présence de ce détail dans l'autobiographie révèle un côté conformiste du marquis, et qu'il voudrait justifier parce que l'un de ses lecteurs est la comtesse de Loewenstein (dont il n'a pas encore conquis le cœur) : d'une part, le projet d'alliance avec Madame de Granville a l'air d'un mariage de convenance, d'autre part les sentiments n'y manquent pas, bien que ce ne soit pas exactement de l'amour. La rencontre avec la jeune veuve est tout à fait conventionnelle, car elle habite une terre voisine à une propriété des Saint-Alban et doit sans doute figurer dans « la base de données »<sup>33</sup> des nobles qui vivent aux alentours. L'âge, la richesse, le respect des bienséances (elle ne sort pas dans le monde avant de finir le deuil de son mari) la recommandent comme un très bon parti que les parents du héros ne veulent pas laisser échapper. Le portrait que le marquis esquisse de cette dame prouve l'ambiguïté de son attitude envers elle : les traits positifs sont formulés dans des phrases négatives, la présence de certaines qualités (franchise, simplicité, figure agréable) est contrebalancée par l'absence d'autres :

Madame de Granville (...) n'était point une de ces personnes célèbres par la beauté, ou des prétentions à l'esprit, elle avait exercé son esprit pour s'occuper, sans avoir ni l'occasion ni le désir d'en faire parade. (...) On en parlait comme d'une femme qui n'était ni sans agréments ni sans esprit ; mais la mode, cet arbitre suprême des Français, n'avait point consacré son mérite, et il y avait peu de presse pour aller chez elle. (...) Madame de

---

<sup>33</sup> Cette expression, avec l'anachronisme qu'elle comporte, semble ironique, pourtant elle décrit bien une réalité d'ordre pragmatique : surtout les femmes des familles dans lesquelles existent des jeunes à marier se tiennent au courant de tout ce qui se passe (morts, naissances, héritages, réputations, scandales, alliances etc.) dans les maisons de la même région et de même rang.

Granville était sans art et sans prétention, elle parut sensible à mes empressements, et me l'avoua avec ingénuité. (122-3)

Madame de Granville n'est pas présentée comme une victime fortuite des violences populaires, sa mort est placée dans le contexte des conflits politiques : ayant « embrassé avec vivacité le parti aristocratique » (123), elle devient la cible des paysans et des employés conquis à la démocratie. L'analyse de l'opposition entre les nobles et le peuple, telle que la décrit Saint-Alban, fait ressortir une vision des relations sociales ancrée dans l'idéologie nobiliaire médiévale, mais influencée par les Lumières : par le lien de vassalité, Madame de Granville est censée accorder de l'aide aux habitants de ses terres et s'intéresser à leur sort. Elle s'acquitte de ce devoir en montrant des sentiments qui ne sont pas prévus dans le contrat : si la générosité s'inscrit dans l'éthique nobiliaire, « l'attendrissement » (123), tout comme le fait d'apporter la consolation et de soigner les nécessiteux en se rendant « à pied dans les plus misérables chaumières » (123) relèvent d'un modèle de bienfaisance basé en partie sur la faculté d'éprouver de la sympathie pour le peuple, de le traiter avec humanité : « Les bienfaits marquent la supériorité et la compassion ; mais les soins ont quelque chose d'amical et qui tient en quelque sorte de l'égalité » (123-4). L'emploi des indéfinis « quelque chose d' » et « en quelque sorte » montre la difficulté de préciser la différence entre « bienfaits » et « soins » et, à la fois, l'intention d'atténuer le rapprochement que les mots « amical » et « égalité » comportent. Ce dernier n'a ici rien d'« égalitaire » du point de vue social et c'est la raison pour



laquelle le parti adverse n'accepte pas ce mélange de bienveillance éclairée et d'attention calculée.

En se basant sur le traitement que Madame de Granville a subi de la part de ses gens, Saint-Alban formule des jugements moraux sur le peuple : il l'accuse de trahison, d'ingratitude, d'irrespect de la vertu (au sens nobiliaire<sup>34</sup>). La foule est mue par des instincts bas et sa force – dévastatrice et alimentée par le fanatisme – vient du nombre: « Enfin, l'intérêt ne connaît aucun ménagement, et l'espoir du pillage était le patriotisme de la multitude » (124). Le marquis quitte la campagne pour se rendre à son régiment où il constate l'infidélité envers le roi d'une grande partie des troupes. Les observations que le président de Longueil et lui font sur la situation à Paris et dans l'armée leur inspirent la comparaison de la démocratie avec un mal épidémique, avec une gangrène qui avance vite (125).

Monarchiste convaincu, Saint-Alban suit le conseil de son ami de quitter la France à un moment où son emprisonnement aurait été certain. Il prend la voie de l'exil qui le mène en Angleterre et en Italie. Au lieu de s'attarder sur les considérations esthétiques d'un visiteur préoccupé par l'art, au lieu d'écrire des récits de voyage parsemés d'aventures amoureuses, le marquis fait un retour douloureux sur ce qu'il a dû abandonner et formule un éloge de la France prérévolutionnaire. Il n'arrive pas à entrevoir la possibilité d'une société fondée sur d'autres principes que ceux qu'il a connus :

---

<sup>34</sup> Arlette Jouanna signale, d'une part, le consensus qui existait encore au XVI<sup>e</sup> siècle sur l'identification de la noblesse à la vertu et, de l'autre, la difficulté de définir la dernière. Assimiler la noblesse à la vertu implique, selon l'auteur, l'excellence morale de la première, à laquelle doit correspondre l'exercice de hautes fonctions. Le caractère héréditaire de la vertu, la naissance noble justifiant le penchant naturel à être vertueux, tout comme le thème des « semences naturelles » perpétuées par le sang constituent des lieux communs dans les ouvrages de l'époque (voir *L'histoire des élites*, p. 32). Bien que l'historienne française ait analysé le sens du mot « vertu » principalement au XVI<sup>e</sup> siècle, on constate qu'il correspond à l'acception qu'il reçoit chez Saint-Alban.

Le goût des arts appelle en Italie ; l'admiration pour Frédéric et Catherine attirait dans le Nord, et l'on accourait avec empressement en France pour les habitants du pays. On y venait pour vivre avec des Français ; parmi eux seulement s'étaient perfectionnés l'art de la société et celui de converser. Parmi les Français seuls on voyait régner généralement le savoir sans pédanterie, la noblesse des manières sans morgue, la gaieté sans bruyants éclats. Les Allemands tiennent table pour faire bonne chère, et les Français pour réunir des personnes qui se conviennent ; chez les Français seuls on voyait l'orgueil du rang faire place au goût de la société, et les plaisirs de l'esprit rapprocher tous les états, sans les confondre. Il est des hommes aimables dans tous les pays ; en France, c'était la nation qui était aimable, pleine de goût, et d'élégance dans ses manières, comme autrefois les Athéniens. La génération actuelle doit renoncer et peut-être ceux qui lui succéderont à une aussi agréable manière de vivre. Le caractère français est dénaturé et l'esprit de faction, dont la jeunesse est imbue, prépare une génération entière aux troubles, aux plus sanglantes scènes. Et qui peut conjecturer le genre de mœurs qui peut naître d'un ordre de choses, qui ne se trouve pas dans les annales du monde ? L'imprimerie n'a existé dans aucun des pays célèbres dans l'histoire ancienne, et ce puissant et prompt moyen d'enflammer les esprits doit produire de nouvelles combinaisons de

gouvernements. Les journalistes exercent dans ce siècle une autorité qui s'étend sur les quatre parties du monde. (127)

Saint-Alban vante « l'art de la société », l'art de la conversation, « le savoir sans pédanterie », les manières élégantes, le caractère gai et aimable des Français : mais de quels Français ? On peut conjecturer qu'il s'agit de ceux qui ont une éducation propre à façonner ces comportements, qui ont les moyens (argent, réseaux d'influence familiale) de s'adonner aux plaisirs de l'esprit, de la table et de la bonne compagnie. Or ce ne sont pas les paysans et les ouvriers, ou ce qu'on nomme « le peuple » dans le roman. Ce qui est clair dans ce passage, c'est que ce segment de la population où l'on trouve les qualités énumérées est représentatif pour la nation, c'est la nation dans ce qu'elle a du meilleur. En admettant que le groupe en question soit composé par les nobles et les bourgeois cultivés et suffisamment riches pour soutenir le train de vie décrit, on y retrouve la conception selon laquelle la société produit, par des mécanismes de promotion sociale généralement acceptés, une élite<sup>35</sup> détenant savoirs, autorité, biens et, à la fois, un ensemble de rangs que

---

<sup>35</sup> Pour un traitement étendu de ce sujet, on doit se rapporter encore une fois à l'ouvrage édité par Guy Chaussinand-Nogaret, *L'histoire des élites*. Le chapitre d'Arlette Jouanna, dont provient le passage suivant, pourrait nous aider à comprendre les vues des nobles conservateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Les élites ne peuvent être perçues comme telles que si leur supériorité est admise par le plus grand nombre comme juste et raisonnable. Pour cela, il est nécessaire que les fondements matériels de leur domination soient masqués, et qu'ils paraissent inscrits dans l'ordre des choses par une possession immémoriale (c'est-à-dire, au sens propre, qui dépasse la mémoire des plus vieux témoins) ; il faut qu'ils soient dérobés à l'attention par l'éclat du genre de vie qu'ils permettent. L'existence des gens d'honneur s'organise en un système de signes exprimant la prééminence et produisant de la différence. Accéder à l'honorabilité, c'est accorder son comportement aux règles non écrites de la bienséance et de la respectabilité » (p. 85). Or au XVIII<sup>e</sup> siècle, les conservateurs ne tiennent pas compte de l'effacement du consensus social sur ce qui constitue l'élite, ils n'observent pas que le fondement de l'idéologie basée sur la complémentarité des trois ordres est contesté : le fait de définir juridiquement la noblesse en fonction des quatre degrés, le repli sur les valeurs traditionnelles n'influent pas sur ce que le reste de la société considère comme digne de respect et d'avancement social. Les changements survenus au niveau du pouvoir royal, l'ascension de la couche de hauts fonctionnaires d'État ont rendu caduc le modèle de prédominance basé sur la vertu.

chacun doit respecter : pour reprendre la formulation de Saint-Alban, « les plaisirs de l'esprit » réunissent des gens d'états différents *sans les confondre*.

Le marquis n'est pas le seul à abhorrer la confusion des états : un philosophe illustre l'a précédé dans cette voie, bien qu'il ait vécu dans une société appartenant à un espace et un temps différents. En effet, un parallèle entre, d'une part, les propos de Saint-Alban et, plus généralement, certains aspects de l'idéologie nobiliaire et, de l'autre, quelques passages de *La République* s'impose sur ce point. Platon décrit l'aristocratie, la timocratie (ou timarchie), l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie, avec les éléments qui déterminent le passage de l'une à l'autre. La timocratie, la plus semblable à l'aristocratie (qui était la forme de gouvernement parfaite à une époque reculée) dégénère en oligarchie. Gouvernement des nobles, la timocratie est corrompue par la discorde, alimentée par l'ambition, qui apparaît dans la classe dirigeante. Le philosophe dresse un modèle de communauté qui serait proche du type parfait qui a existé dans le passé ; c'est une société rigoureusement divisée en trois classes : les auxiliaires (le peuple), les gardiens et les chefs (les meilleurs provenus des rangs des gardiens).

La nature destine chacun à remplir une fonction et, dans la cité juste, l'individu ne fait qu'exercer la sienne ; le gardien fait la guerre, le juge s'occupe des procès, le cordonnier des chaussures, et chacun reste à sa place : de cette immobilité sociale dépendent l'équilibre, l'harmonie, le fonctionnement de la cité<sup>36</sup>. À part le fait que « la

---

<sup>36</sup> « Cependant, repris-je, s'il fallait décider quelle est celle de ces vertus qui par sa présence contribue surtout à la perfection de la cité, il serait difficile de dire si c'est la conformité d'opinion entre les gouvernants et les gouvernés, la sauvegarde, chez les guerriers, de l'opinion légitime concernant les choses qui sont ou ne sont pas à craindre, la sagesse et la vigilance chez les chefs, ou bien si ce qui contribue surtout à cette perfection c'est la présence, chez l'enfant, la femme, l'esclave, l'homme libre, l'artisan, le gouvernant et le gouverné, de cette vertu par laquelle chacun s'occupe de sa propre tâche et ne se mêle point de celle d'autrui ».

nature n'a pas fait chacun de nous semblable à chacun, mais différent d'aptitude, et propre à telle ou telle fonction », comment découvrir concrètement qui doit faire quoi ? Pour les auxiliaires, Platon donne peu de détails (n'est-il pas évident que la force des bras et l'incapacité de comprendre les choses de l'esprit vouent certains individus aux travaux physiques ?).

Quant aux gardiens, leur éducation et la manière dont il faut cultiver leurs vertus ont une importance considérable dans l'ensemble du livre. Pour les former, il est nécessaire de surveiller strictement le processus et le contenu de l'enseignement (lectures, choix des sciences), de développer les facultés physiques et les traits moraux qui conviennent à l'exercice de la fonction guerrière. Par la sélection rigoureuse des individus, mâles et femelles, et la mise en place des modalités concrètes de reproduction à l'intérieur du groupe, on obtient une race supérieure dont la pureté pourrait assurer la pérennité de la cité<sup>37</sup>. Platon n'oublie pas de mentionner les honneurs que cette classe mérite de recevoir de la part de la cité au service de laquelle elle lutte.

Pour résumer : a) la vertu, en même temps « naturelle », transmise héréditairement, et résultat d'une éducation spécifique, vertu qu'un nombre restreint d'individus montre dans le combat ; b) le principe hiérarchique à la base de l'organisation sociale ; c) l'élaboration des moyens de marquer la distance entre l'élite et le reste de la société sont trois aspects communs à l'idéologie platonicienne et à celle nobiliaire (dont on trouve un exemple dans *L'Émigré*). Pour revenir à Saint-Alban, il y a encore un détail dans le

---

<sup>37</sup> « La confusion et la mutation de ces trois classes entre elles constituent donc pour la cité le dommage suprême, et c'est à très bon droit qu'on appellerait ce désordre le plus grands des méfaits » (434). Pourtant, dans un autre passage, Platon explique la façon dont cette élite finit par se mêler aux éléments inférieurs entraînant la corruption de la cité.

passage cité ci-dessus qui apparaît chez Platon aussi : il met « l'esprit de faction » à l'origine des troubles de son pays et on a vu que, dans *La République*, la discorde dans la classe dirigeante lui fait perdre le pouvoir. Ensuite, le marquis craint l'influence de l'imprimerie et des journalistes dont les idées se répandent dans un public large. La raison pour laquelle il les perçoit comme un facteur d'instabilité, rendant l'avenir imprévisible, est, peut-être, la diffusion de l'information, des opinions, des connaissances que l'existence de l'imprimé permet. C'est par là que l'autorité des journalistes menace celle de l'élite. Ce n'est pas un hasard si, dans la cité parfaite de Platon, on parle seulement de l'instruction poussée que doit recevoir l'élite, et non pas le peuple<sup>38</sup>, car – on a ici un truisme – le pouvoir et le savoir sont étroitement liés. En fin de compte, la comparaison que Saint-Alban fait entre les Français et les Athéniens n'est pas dépourvue de fondement si on la limite strictement aux caractères généraux de leurs aristocraties respectives.

Bien qu'il donne raison à Saint-Alban qui pense que les expériences quotidiennes pendant la Révolution dépassent l'imagination des écrivains, le président de Longueil rédige sa première lettre (XI) en contraste voulu avec celle envoyée par le marquis. Au moment de roman chevaleresque où Saint-Alban rencontre la comtesse de Loewenstein correspond la description de la Juive chez qui le président est logé. Si la comtesse est jeune et belle et ne manifeste aucun intérêt pour les affaires de la famille, l'hôtesse juive est

---

<sup>38</sup> Le philosophe ne semble pas avoir beaucoup de sympathie pour le peuple. Sans dire, comme Saint-Alban, que la démocratie est une maladie, Platon la situe en bas de la hiérarchie des formes de gouvernement, voisine de la tyrannie, et ne la présente pas d'une manière trop flatteuse : « ... à mon avis, la démocratie apparaît lorsque les pauvres, ayant remporté la victoire sur les riches, massacrent les uns, bannissent les autres, et partagent également avec ceux qui restent le gouvernement et les charges publiques... ». (577) Une affirmation à laquelle Sénac de Meilhan aurait pu souscrire.

présentée plutôt comme une caricature tirée de l'arsenal antisémite<sup>39</sup> : sa physionomie, ses sentiments, ses gestes sont tous déterminés par sa passion pour l'argent.

« Le tableau tracé avec la plus exacte vérité » (137) de l'émigration du président comporte des images typiques de l'exode : population paniquée fuyant la mort et les persécutions, souffrances des plus faibles (vieillards, enfants, femmes), misère, épuisement physique et moral des gens se précipitant vers l'inconnu. Le premier refuge du président est Nice ; sous la menace de l'approche de l'armée française, les émigrés (de provenance sociale diverse, pas seulement des nobles) se dirigent vers Turin : le chemin s'avère être d'une difficulté extrême à cause des inondations, du manque des moyens de transport et d'hébergement. Comme Saint-Alban, le président remarque la présence des individus qui tirent profit de cette situation en offrant des services à des prix exorbitants ; pourtant, il insiste beaucoup sur l'aide que les habitants de plusieurs communautés italiennes ont offerte aux fugitifs. C'est grâce à ces manifestations de solidarité qu'il arrive à Venise, où il aurait pu s'installer si la santé le lui avait permis. Un domestique fidèle l'attendait là, avec une somme d'argent suffisamment grande pour qu'il puisse s'installer dans une ville prussienne (dont on ne précise pas le nom). Dans ce passage, le détail principal qui vise les gens de haut statut social concerne leur capacité de s'adapter aux situations de crise, en se découvrant l'esprit pratique :

---

<sup>39</sup> « Mon israélite ne voit plus les choses que sous la couleur des ducats, et elle-même en a le coloris. Au reste c'est au premier aspect une personne douce et honnête, et en qui rien ne décèle la bassesse et l'âpre avidité de sa nation. Ses manières sont polies, son extérieur décent, mais dès qu'il s'agit d'argent, ses yeux s'enflamment, ses mains s'ouvrent pour recevoir, ou deviennent crochues pour retenir ; il n'y a pas un muscle de son visage qui ne soit en action (...) Sa voix devient douce et tendre en prononçant le mot *ducat*, si elle en parle sans qu'il soit question d'un intérêt pressant, et elle a l'accent de la passion, si on lui conteste un seul » (128).

Les habitants [d'un village où un groupe d'émigrés a trouvé abri], hommes grossiers, mais humains, étaient frappés de notre courage, de celui des femmes surtout, ainsi que de leur piété. Ils admiraient leur résignation à un sort si malheureux, et je partageais ce sentiment en voyant des femmes, qui peu de mois auparavant étaient au milieu de domestiques empressés de les servir, aller acheter des légumes, de la viande et faire ensuite la fonction de cuisinière. Dans les premiers moments, on se livre à la douleur ; mais la nécessité impérieuse subjugué bientôt les esprits ; lorsqu'on sent qu'il est impossible de lutter contre elle, on rentre en soi-même alors pour y chercher de ressources, et le courage vient raidir l'âme qui se familiarise peu à peu avec un nouvel ordre des choses. (139)

De nombreux exemples d'accommodation à des conditions de vie précaires apparaissent dans d'autres témoignages aussi : un officier que la comtesse de Loewenstein rencontre à un dîner parle des émigrés dont certains travaillent comme menuisiers et charpentiers, d'autres enseignent la musique, la géographie, la danse. La duchesse de Montjustin, amie du président de Longueil, vend des fleurs artificielles, Saint-Alban envisage la possibilité de mettre à profit ses talents en peinture, tandis que la comtesse de B\*\*\* et la princesse de... brodent des souliers et des gilets.

Pour revenir à la lettre du président de Longueil (XVIII), la lecture qu'en donne Saint-Alban devant ses hôtes fait couler beaucoup de larmes et provoque les réactions bruyantes du commandeur : scène sentimentale qui finit avec l'exécution, suggérée par la



jeune comtesse, d'une carte de l'émigration où la représentation, en couleurs vives ou ternes, des pays européens correspond au traitement que les exilés y reçoivent. Cette carte n'est pas reproduite dans le texte : on sait seulement que la comtesse la dessine, tandis que le marquis rédige une légende dont il cite, dans sa lettre au président de Longueil (XXI) les passages consacrés à la Russie, l'Angleterre, la Prusse et Brunswick. L'impératrice de la première est dépeinte comme un souverain animé par la générosité et une femme au cœur sensible qui dispense les bienfaits aux exilés et leur offre une nouvelle patrie (148-49). Quant aux Anglais, non seulement ils ont accepté sur leur territoire un grand nombre d'émigrés, mais ils l'ont fait en introduisant des critères de différenciation chers aux nobles : « ils ont su distinguer naissance, services, âge, enfin le malheur et le talent, la valeur, la vertu ont été pour tous les Français des lettres de naturalisation » (149). Les Prussiens, eux, ont embauché des officiers et ont permis à des jeunes français de recevoir une éducation. D'autres personnes influentes et riches se sont entourées d'exilés à leur cour. Dans les gestes de bienveillance des souverains, des gouvernements ou des individus, on pourrait voir la solidarité et des familles princières, et des noblesses des pays mentionnés. Je ne sais pas si le ton élogieux de Saint-Alban s'explique par la reconnaissance réelle de Sénac envers les gens qui ont aidé les émigrés, par le désir de plaire aux autorités en vue de la publication du livre, ou si cette carte n'est qu'un divertissement caractérisant la vie de salon un peu de la manière dont on faisait la Carte du Tendre chez Mlle de Scudéry.

Dans la Lettre XXII, le président de Longueil insiste sur les effets psychologiques de l'émigration : malaise provoqué par la coupure du rythme quotidien de la vie,

incertitude sur le sort des amis, difficulté de nouer des liens d'amitié, de se faire des connaissances dans un autre pays. Il ne met pas en question le type de solidarité décrite ci-dessus, pourtant il se sent un étranger qu'on regarde avec indifférence, sinon avec méfiance : « Je ne puis ni converser sur les objets dont je me suis occupé, ni m'attacher à personne, et mes avances seraient regardées comme des calculs intéressés » (152). On ne l'accepte pas entièrement dans le milieu similaire à celui qu'il a quitté, alors il constate la nécessité de se forger une nouvelle image publique : « Toutes les pages du livre de ma vie semblent effacés ; il faut recommencer à me faire connaître, à me faire estimer, si je veux entretenir quelque commerce avec des gens aux yeux desquels ma position me rend d'abord suspect, parce qu'ils craignent que je ne leur devienne à charge. » (152) La méfiance envers lui dans la haute société cède la place, dès qu'il sort dans la rue, à la haine visible du peuple qui est influencé par la propagande révolutionnaire antiaristocratique. Pourtant, à la différence de la plupart des émigrés, le président a le moyen de s'ouvrir les portes : l'indépendance financière. Sans donner des indications précises, il évoque son mode de vie à Paris, où il habitait un grand hôtel, organisait des dîners coûteux, avait plusieurs loges au théâtre et beaucoup de chevaux. Si on ajoute les possessions terriennes mentionnées ailleurs et le détail selon lequel il a récupéré un trentième de ses biens, mais cela lui permet de vivre dans l'aisance, on comprend qu'avant la Révolution il appartenait au segment le plus riche de la noblesse et que la structure diversifiée de ses revenus lui a permis d'en récupérer vite une partie.

De Longueil ne regrette pas la perte de sa fortune parce que la possession des choses et la brillance de la vie mondaine ne lui procurent plus de jouissances. Il préférerait

partager ce qui lui reste avec Saint-Alban et la duchesse de Montjustin dont il a perdu la trace. On remarque la retenue du président quand il parle de ses sentiments pour cette femme (le terme « amour » n'apparaît pas, mais il s'agit d'une relation de longue durée qui semble plus que de l'amitié) : « Il y a quinze ans que je suis attaché à la duchesse de Montjustin ; vous connaissez ses rares qualités, sa raison, son esprit, ses agréments ; jugez donc de mes regrets ; sa société faisait le charme de ma vie... » (151).

On voit donc que le président définit clairement ses priorités : acquérir une réputation suffisamment bonne pour qu'il puisse fréquenter des gens de même niveau social que lui, s'occuper de la gestion de ses ressources, s'entourer d'amis qu'il respecte et qu'il veut aider. Il insiste sur le fait que sa situation financière est très bonne par comparaison à celle de la plupart des émigrés, surtout à une époque où on perd si facilement la liberté et la vie, non seulement la fortune. Quel meilleur exemple que l'exécution du roi même ? L'image du supplice royal hante de Longueuil qui voit dans la chute de la monarchie la fin de tout un monde, une catastrophe.

Dans la Lettre XXIII, la comtesse de Loewenstein raconte à Émilie comment Saint-Alban a retrouvé sa cousine dans la personne d'une marchande de fleurs. Comme dans le passage où le marquis est trouvé par ses sauveurs, on remarque le rituel d'identification exécuté par l'oncle :

(...) nous nous avançons vers la duchesse, et après bien des instances nous l'engageons à entrer. On garde ensuite un instant le silence, et la duchesse d'un air tranquille et résigné, s'adressant à mon oncle qui était dans

l'attitude d'un homme qui attend le dénouement d'une grande aventure, lui dit : je ne suis pas la seule, monsieur, que la Révolution ait réduite à un sort pareil ou plus fâcheux, et je me trouve heureuse d'avoir un petit talent qui écarte de moi la misère. Mon oncle lève les bras au ciel en croisant ses mains, et demande au marquis « si elle est de la famille du maréchal de\*\*\* – la femme de son petit-fils ». Mon oncle s'écrie, « la petite fille du maréchal de \*\*\* que j'ai vu commander les armées françaises en 17... ? » qui lui aurait dit que sa petite-fille serait réduite à vendre des fleurs ? La Révolution, lui dit le marquis, a fait du monde un grand bal masqué, où des princes paraissent sous des habits de paysans, et des valets sont habillés en empereurs ; ma cousine s'est résignée avec courage à son sort. (154)

L'instant de silence s'explique par l'embarras des hôtes en voyant déroger une femme d'un rang si élevé (on doit se rappeler que Saint-Alban, lui, avait été trouvé dans un état qui convenait à son statut). L'oncle attend des éclaircissements avant de décider quelle attitude adopter envers elle<sup>40</sup>. On met l'accent sur la résignation de la duchesse<sup>41</sup> pour renforcer l'idée qu'elle pratique ce commerce indigne d'elle par nécessité. Un autre argument en sa faveur vient de la part de Saint-Alban : la Révolution a renversé la hiérarchie sociale, et l'identité ne compte plus dans un monde où de toute manière on n'est plus ce que l'on semble être. Bien que l'oncle ait pu découvrir l'appartenance de cette femme à une famille

---

<sup>40</sup> Au début de cette scène, quand il a entendu le marquis prononcer le mot « duchesse », il semble « pétrifié et demeure un instant les yeux fixes et la bouche ouverte » (154).

<sup>41</sup> « air tranquille et résigné », « ma cousine s'est résignée avec courage à son sort », « la courageuse résignation de sa cousine » p. 155)

qui correspond à ses standards d'illustration, il lui reste encore une réserve : pourquoi la duchesse n'a-t-elle pas recouru à l'aide des nobles étrangers au lieu de « s'abaisser » (155) en travaillant? La réponse enlève les derniers scrupules du commandeur : « Ah ! Monsieur, lui dit-elle, ces services-là ne sont que pour un temps, et quand les malheurs durent, la générosité se lasse ; n'est-il pas plus satisfaisant de pouvoir se suffire à soi-même et de n'avoir des obligations à personne ? (155) Ce n'est qu'après cette suite d'arguments (appartenance aux rangs supérieurs de la noblesse, impossibilité de subsister sans travail, insuffisance du support offert aux émigrés) que l'oncle transforme une dérogeance dans une « noble et estimable fierté » (155) et finit par accepter la duchesse dans son entourage.

Un autre exemple de casuistique nobiliaire est constitué par l'achat des fleurs dans le salon des Loewenstein. On a noté ci-dessus le mépris du président envers la Juive qui montre sa passion pour l'argent et on sait que cela contrevient à la convention nobiliaire. Ici, on a affaire à un préjugé apparenté, selon lequel il est indigne de marchander<sup>42</sup> surtout entre des pairs d'un rang si important : la manipulation de l'argent dans l'acte de payer / encaisser en vue du profit n'est pas inscrite dans l'étiquette, donc on ne sait pas exactement comment se comporter pour ne pas offenser l'autre. De son côté, la duchesse a prévu ces complications, et alors elle a embauché une ouvrière qui étale la marchandise, donc elle ne reçoit pas directement l'argent dans sa main. Les clientes, elles, trouvent une sorte de juste milieu devant le dilemme « acheter ou ne pas acheter » (voir les mots que je mets en italique dans la citation suivante) :

---

<sup>42</sup> Avant la Révolution, il y a eu une polémique sur la possibilité de permettre aux nobles de gagner de l'argent dans des activités commerciales comme la vente des surplus agricoles ou l'ouverture de boutiques. Voir, par exemple, le chapitre « Le noble », de Pierre Serna, dans le volume coordonné par Michel Vovelle, *L'homme des Lumières*.

Madame de Warberg *n'osait plus acheter*, et ne jetait que des regards furtifs sur ces belles fleurs qu'elle avait tant admirées ; *comment dire à une duchesse : cela est trop cher ? Comment lui mettre de l'argent dans la main ?* La duchesse s'en aperçut et lui dit en souriant : il ne faut pas, madame, si mon nom ne me sert pas, qu'il me nuise. Vous paraissiez disposée à acheter des fleurs ; le prix est sur chacune, *cela vous épargnera l'embarras de marchander*. Madame de Warberg s'enhardit, choisit plusieurs fleurs fort belles, regarda le prix, tira sa bourse et *mit en rougissant* l'argent dans le carton. Je suivis son exemple ; *mais sans en acheter une grande quantité, comme c'était mon premier mouvement ; je craignis d'avoir l'air, par pure générosité, d'augmenter ses profits* (155)

La duchesse ne semble pas gênée dans cette circonstance, au contraire elle appuie son choix de gagner son existence et garantir son indépendance financière sur des exemples convaincants : 1) selon elle, la pauvreté n'a rien d'humiliant pour un individu qui subit les conséquences d'un désastre général ; 2) les gens les plus riches sont réduits à travailler quand ils perdent tout ; 3) en Turquie, à cause de l'instabilité politique, il existe l'habitude d'apprendre au sultan un métier qu'il peut exercer (s'il ne perd pas sa vie en même temps que le pouvoir) ; 4) l'éducation d'Émile, le personnage de Rousseau, comprend un côté utilitaire : l'apprentissage de la menuiserie<sup>43</sup>. Même après avoir accepté l'aide du marquis, Madame de Montjustin veut continuer son petit commerce pour secourir des besogneux.

---

<sup>43</sup> « Combien de gens de qualité, de gens riches seraient heureux aujourd'hui d'avoir été élevé comme Émile ? » (156)

La comtesse de Loewenstein comprend vite que la duchesse et de Longueil ont eu une relation amoureuse, mais cela ne la dérange pas, car le veuvage de la première et le célibat du deuxième rendent acceptable une liaison discrète sans mariage. Émilie aussi éprouve beaucoup de sympathie pour l'exilée ; étonnée de voir une marchande lire *Zadig ou la Destinée* et réciter des vers de l'*Œdipe* de Corneille, elle avoue ne pas avoir deviné sa provenance sociale : « Vous avez dû trouver la figure de la duchesse intéressante et spirituelle, et à présent que je sais son état, je trouve ses manières très nobles : mais préjugé ! préjugé ! il y a deux jours que j'aurais dit *décentes* » (159). Cette phrase illustre bien la façon dont des qualificatifs comme “très nobles” et “décentes” reçoivent une connotation sociale dans l'usage nobiliaire (le deuxième semble ici réservé aux roturiers). Il n'est pas exclu qu'une roturière ait des qualités intellectuelles ou physiques, mais celles-ci ne peuvent pas être exprimées par les mêmes épithètes que pour les représentants du second ordre.

Saint-Alban consacre une lettre (XXVIII) à la présentation du père et du mari de la comtesse à l'occasion de leur retour de Vienne. Ils y sont allés à cause d'un procès dont la perte réduirait significativement leur fortune. Le père est dépeint comme un chef de famille entièrement voué à ses devoirs et à l'administration de la propriété. Misanthrope, provincial, dévot, il abandonne sa rigidité habituelle quand il montre sa tendresse pour sa fille. Le marquis n'épargne pas le mari : pas étonnant s'il insiste sur la médiocrité de l'homme qui fait obstacle à son amour. On dirait que l'énumération de ses défauts ne sert qu'à donner plus d'éclat aux qualités de la comtesse qui, par son attitude très bien

contrôlée, réussit à créer un équilibre – fragile, il est vrai – au niveau des relations familiales :

La conduite de la comtesse avec son mari répond à la justesse de son discernement, à cette connaissance, j'oserais dire, à cet instinct des plus délicates convenances : elle ne cherche point à le faire valoir en protectrice ; mais sait faire en sorte qu'il ne paraisse jamais à son désavantage ; elle ne cherche point à faire, à lui ou aux autres, illusions sur ses sentiments, et se borne à des manières qui caractérisent l'amitié et l'estime, enfin elle ne montre rien d'hypocrite ni d'exagéré, et rien qui puisse donner l'idée du mépris. (162)

Sur le point de guérir, Saint-Alban demande à sa cousine de l'aider à trouver un logement convenable ; dans sa réponse (Lettre XXXI), après avoir indiqué plusieurs types de logis, la duchesse se rappelle les moments difficiles qui l'ont obligée de s'exiler et se rend compte qu'en dépit des sentiments qu'elle a eus pour son mari et sa fille, elle ne regrette plus leur mort, vu les malheurs qu'ils auraient pu vivre à leur tour. L'argumentation de Madame de Montjustin obéit à une logique nobiliaire : le duc aurait nourri des idées démocratiques, ce qui ne lui aurait même pas garanti la survie ; la fille aurait pu tomber amoureuse d'un démocrate et se mésallier. A envisager ces possibilités, la duchesse, tout en se défendant de partager les préjugés de son groupe, se console pour la perte de sa



famille en se disant qu'au moins rien d'honteux ne s'est passé, c'est-à-dire que ses valeurs aristocratiques n'ont pas été trahies.

On a déjà rencontré plusieurs exemples de solidarité entre les émigrés : le président veut aider Saint-Alban, ce dernier offre ses services à la duchesse ; il y a aussi un officier qui collecte de l'argent pour son confesseur. Entre les premiers, il existe des relations d'amitié ou ils font partie de la même famille. Il y a également des situations où l'appui, financier ou autre, est accordé entre des gens qui n'ont pas été très proches avant la Révolution, mais qui se connaissent par le nom, la réputation, ou se sont vus dans certains cercles mondains. C'est le cas du comte de\*\*\* lieutenant général des armées du roi : sur son lit de mort, il demande à Saint-Alban de sauver sa petite-fille, Charlotte. C'est pour elle que l'ancien combattant ne s'est pas donné la mort à l'instar des quatre émigrés qui, par désespoir, se sont jetés dans la Meuse (187).

Le marquis s'adresse à la comtesse de Loewenstein pour trouver un endroit où placer Charlotte. Dans la Lettre XLV, pour toucher le cœur de la destinataire, il dépeint en détail la misère et les souffrances du vieux, le dénuement de la jeune fille, la fidélité du serviteur (« nègre » dans le texte) qui demande l'aumône pour avoir de quoi les nourrir. La comtesse y réagit favorablement, tout comme son oncle qui, par l'orgueil de ne pas laisser un rejeton de race entrer dans la servitude, décide de payer les frais pour la mettre en pension dans un couvent et de lui procurer plus tard la position de fille d'honneur chez une princesse. Pour ce faire, il a besoin de tous les documents attestant la naissance et les titres de leur protégée. D'ailleurs, Charlotte aurait du succès à occuper ce poste, car ses paroles et sa lettre au commandeur montrent une assimilation complète, à quatorze ans, de la

morale, des manières et d'une vision du monde spécifiques aux nobles : dans le récit de ses malheurs, ceux qui ont attaqué le château<sup>44</sup> sont nommés « brigands » (200) ; elle considère son grand-père comme digne d'estime parce qu'il a lutté contre les républicains et il voyait dans le roi un père dont le supplice torturait son esprit ; elle comprend très bien la manière dont fonctionne le réseau de relations familiales et de recommandations, car elle y recourt avec beaucoup d'adresse quand elle prie le commandeur de trouver un emploi à Almanzor. Lors d'un repas dans une compagnie nombreuse, celui-ci lit la lettre de Charlotte à tout le monde, éveille la compassion de l'audience et il trouve ainsi un poste de concierge pour le « nègre » attaché à ses maîtres. Le portrait de Charlotte adolescente, dressé par Saint-Alban (Lettre LXXIII), préfigure les traits dignes d'une possible héroïne noble de roman sentimental : les charmes physiques, l'innocence, le talent musical associé à la sensibilité, l'intelligence, l'air paisible troublé par des tristesses passagères, la modestie, la simplicité la rendent une représentante idéale de son ordre et de son sexe.

Liés aux débuts de la Révolution, les motifs du monde renversé et de la réalité qui dépasse les cadres de l'imaginable sont repris dans la correspondance (Lettres LV-LVII) de Saint-Alban et de Longueil sur la période de la Convention. L'emportement, chez le premier, contre un régime régnant par la force laisse la place, chez le dernier, à l'analyse des mécanismes politiques, économiques et psychologiques à l'œuvre dans une société qui, après avoir détruit furieusement les piliers d'un ordre social, n'arrive pas à en instituer un autre, capable d'établir l'accord entre ses membres.

---

<sup>44</sup> On y retrouve une sorte de leitmotiv du roman: château brûlé, maîtres tués, cruauté de la foule. Pourtant, quand on s'attendrait à des détails qui personnalisent cette expérience, la fille s'arrête : « ... et je n'oserais vous dire ce que les barbares ont encore fait ; car je frémis d'horreur en y songeant et je vous ferais trop de peine » (200).

Cet échange est occasionné par la rencontre de Saint-Alban avec le comte de Verville, qui a réussi à se sauver en se cachant et en voyageant sous l'apparence d'un charretier et d'un maçon. Ces travestissements montrent la déchéance des nobles, certes, mais aussi la versatilité et l'adresse de ceux-ci à utiliser un procédé associé, dans le passé, aux jeux d'apparences ou de courtisans, aux fêtes, aux quiproquos théâtraux ou à un type littéraire comme le picaro. Si l'invention romanesque est pauvre en comparaison avec un réel saturé de faits inouïs et d'excès, il n'empêche que plusieurs personnages appréhendent ce réel même à travers des catégories et des images livresques<sup>45</sup>. Le témoignage du comte, rapporté par Saint-Alban, concerne la vie de la capitale française dans la période où la terreur s'est déjà installée : le rythme des exécutions est aussi vertigineux que celui des divertissements. Le contraste entre la violence quotidienne et le malheur des persécutés, d'une part, et la brillance d'une ville adonnée aux plaisirs souligne l'inhumanité, la dégradation morale, l'esprit grégaire des Parisiens imbus de principes démocratiques à la romaine. Pour suggérer le caractère dictatorial d'un gouvernement censé diriger au nom du peuple, le marquis met en évidence la présence des gens simples sur la liste des guillotins. Si l'égalité existe, elle ne se manifeste que dans la manière dont on inflige la mort. Remarquons au passage l'emploi, ci-dessous, de l'adverbe « indistinctement » – pour un noble, même l'application de la peine capitale devrait signaler le statut social du condamné :

---

<sup>45</sup> On a déjà mentionné l'exemple de la comtesse de Loewenstein au moment de sa rencontre avec Saint-Alban et la carte de l'émigration qui rappelle celle du Tendre.

... chaque jour, la liste des malheureux immolés se distribue, est affichée et est remplie de noms de marchands, d'artisans, de cultivateurs, de domestiques, de cochers de fiacre, et sur la même feuille se trouvent aussi des nobles, des princes, des ducs, des magistrats. La Convention nationale, monstre altéré de sang, dévore indistinctement, et rien ne peut lui échapper par son obscurité, ni l'éblouir par son éclat. (207)

Saint-Alban dénonce la justification des atrocités, par les républicains, au nom d'un idéal inspiré par l'antiquité : Rome et Athènes ne sont qu'un mythe bien intégré à la propagande. Le président démonte ce mythe en invoquant Tacite et d'autres auteurs antiques. D'abord, selon lui, la coexistence de la cruauté comme routine journalière et des mœurs dissolues n'est pas une invention française, elle a caractérisé Rome, le modèle imité. Ensuite, aveuglés par leurs propres intérêts, les révolutionnaires méconnaissent ou passent sous silence le fonctionnement de la démocratie grecque qui n'excluait pas la hiérarchie et la stratification sociale et qui était favorisée par les traits démographiques et territoriaux (petites cités dont l'organisation est dépourvue de complications administratives). Quant à la république romaine, son pouvoir exécutif lui a assuré la solidité et « le consul substitué aux rois était un véritable monarque » (215).

Le président affirme que l'indécision du roi a poussé les foules à attaquer le principe d'autorité même. Il envisage le peuple comme une force collective dont la cohésion vient du désir de conquérir le pouvoir et de la haine pour la monarchie. Une fois limitée l'importance de cette dernière, les individus formant le peuple n'ont pas les mêmes

intérêts et ils s'organisent en factions rivales. Or dans la conquête du pouvoir, aucune de ces factions n'a « plus de » légitimité que d'autres, car on n'a pas encore mis en place les mécanismes de représentation unanimement acceptés. Alors la politique se fait sous la pression de « la rue » et obéit au principe de la victoire du plus fort. Selon Longueil, le plus fort est le parti des Jacobins, parce qu'il dispose d'une organisation efficace de ses partisans, tant à Paris qu'en province, de bons moyens d'influencer les masses et de l'habileté de neutraliser les ennemis : « cette assemblée était un puissant levier, qui faisait tout mouvoir au même instant dans le royaume, à mesure que la faiblesse de la résistance et la mobilité impétueuse de l'esprit français, prêt à tout adopter, ont enhardi la faction des Jacobins, et étendu l'horizon de leur plan destructeur » (212).

Après l'exécution de Louis XVI, la Convention avec son Comité de salut public essaie de consolider son pouvoir par l'élimination des opposants et de ceux de ses membres qui pèchent par modération. La logique de la terreur opère même contre ceux qui ont contribué à son instauration et on comprend que personne ne peut lui échapper à long terme. Donc c'est dans la Convention qu'apparaîtront des adversaires de la terreur, pour défendre ainsi leurs propres intérêts. L'élimination de Robespierre, inévitable selon Longueil, entraînera l'installation d'un régime modéré qui ne renverse pas la république, mais qui ne crée pas les bases d'une démocratie viable non plus. C'est dans ce contexte que notre émigré se fait le théoricien de la Contre-révolution, dont il examine les possibilités de réussite.

Selon lui, les armées étrangères ont commencé trop tard la lutte contre la France révolutionnaire et n'ont pas évalué correctement leur ennemi : non seulement les troupes françaises n'ont pas abandonné leur camp pour se joindre à l'occupant, mais la guerre a

déterminé l'assimilation des sentiments patriotiques à la fidélité pour les républicains. Les nouveaux riches ont peur de tout changement de régime, donc ils ne s'opposent pas à la Convention, tandis que les gens du peuple, impliqués dans les luttes internes entre les factions, acceptent les sacrifices au nom d'un système qui promet des chances égales de promotion sociale.

Le président rédige sa lettre à un moment critique de la Révolution : Toulon est occupé par les Anglais, Lyon est le centre d'une révolte royaliste. Il y voit une occasion unique de frapper décisivement les armées révolutionnaires, d'occuper Paris et de couronner Louis XVII. Le succès de la monarchie dépend de l'élaboration d'un programme politique garantissant l'ordre et la justice, et de l'existence d'une personnalité charismatique autour de laquelle se rallie ne fût-ce qu'une (forte) minorité des Français. Ce serait le premier pas vers la consolidation de la seule autorité légitime, l'autorité royale.

Si cette occasion est manquée (et Sénac de Meilhan sait qu'elle l'est au moment de la rédaction de son roman), la guerre se prolonge indéfiniment, avec des victoires et des défaites des deux côtés. Vu la crise provoquée par la dévalorisation des assignats et les blocages financiers, la guerre devient nécessaire au maintien de la république ; le dirigisme économique n'assure que la prospérité d'un commerce souterrain, basé sur la corruption, tandis que le déficit budgétaire rend problématique le financement de l'armée. Ce déficit peut être comblé par les apports externes : le pillage des pays occupés.

Longueil ne veut pas formuler un pronostic sur le combat entre les puissances européennes et les républicains : il se contente d'observer que la victoire des premières pourrait mener au rétablissement de la monarchie ou à un pacte qui prévoit la cession de

territoires sans affecter la forme de gouvernement (en fin de comptes, la république est combattue dans la mesure où elle constitue une menace pour le reste de l'Europe, et non pas par dévouement pour la cause royale). À son avis, il est possible que la république dure pendant quelque temps, mais elle est condamnée à disparaître parce qu'elle ne garantit pas l'ordre social et le respect de la propriété. Le désir de possession, l'attachement à la propriété appartiennent à notre nature humaine et seul un régime qui les soutienne a des chances de subsister. Or, pour Longueil, l'ordre, la stabilité sociale, la liberté et la propriété sont indissociablement liés à la royauté.

Certains termes que Longueil utilise dans sa critique relèvent des domaines de l'économie politique et du droit et on pourrait y déceler l'orientation libérale que l'auteur a voulu prêter à son personnage et, par ailleurs, l'influence de la formation juridique sur l'écriture de Sénac. Par exemple, la notion de *l'intérêt* que Michel Foucault met au centre du changement qui s'est produit au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la manière dont les penseurs (libéraux) envisagent le rôle du gouvernement<sup>46</sup>. De ce point de vue, diriger par la terreur, c'est exactement le contraire de la limitation des interventions étatiques à partir de la prise en calcul des jeux d'intérêts, limitation souhaitée par les libéraux. Toujours selon ceux-ci

---

<sup>46</sup> « ...disons que dans un système comme le système précédent, le souverain, le monarque, l'État, il avait prise et il avait droit, et il était légitimé, il était fondé à avoir prise sur (...) les choses, sur les terres. Le roi était souvent, pas toujours, considéré comme propriétaire du royaume. C'était à ce titre qu'il pouvait intervenir. Ou il était en tout cas propriétaire d'un domaine. Il pouvait avoir prise sur les sujets, les sujets avaient au souverain un certain rapport personnel qui faisait que le souverain pouvait quels que soient les droits des sujets eux-mêmes, avoir prise sur tout. (...) À partir de la nouvelle raison gouvernementale (...), le gouvernement n'a plus à intervenir, n'a plus de prise directe sur les choses et sur les gens, il ne peut avoir de prise, il n'est légitimé, fondé en droit et en raison à intervenir que dans la mesure où l'intérêt, les intérêts, les jeux des intérêts rendent tel individu ou telle chose, ou tel bien, ou telle richesse, ou tel processus, d'un certain intérêt pour les individus ou pour l'ensemble des individus ou pour les intérêts affrontés de tel individu à l'intérêts de tous etc. (...) Il a affaire à ces phénomènes de la politique, à ces phénomènes qui sont les intérêts ou ce par quoi tel individu, telle chose, telle richesse etc. intéresse les autres individus ou la collectivité ». (Transcription du fichier audio de la leçon que Foucault a tenue le 24 janvier 1979 au Collège de France; le fichier est disponible sur <http://sunsite3.berkeley.edu/videodir/foucault/nb790117.mp3>. Les cours de 1979 sont publiés sous le titre *La naissance de la biopolitique*.)

(dans la présentation de Foucault), l'autre élément qui doit contrôler les pratiques gouvernementales et rendre possible en même temps l'existence non conflictuelle d'intérêts divergents dans la société est le droit public. Mais la Convention, pour Longueil, se situe en dehors du droit tout court (« Il est inutile de parler des dispositions de la Convention, elles sont faciles à juger d'après ses intérêts, et ils consistent à maintenir un ordre de choses qui seul peut couvrir ses excès, seul, les absoudre des plus grands attentats »), elle ne respecte ni même la législation votée pendant la Révolution (voir, dans ce sens, le procès du roi, qualifié d'« assassinat juridique »), la justice ne suit pas les principes qui la fondent (par exemple, on n'a pas besoin de preuves pour condamner quelqu'un). Longueil est convaincu de l'impossibilité d'une économie soutenue par un papier-monnaie et réglée par une loi dirigiste comme celle du maximum : il affiche ainsi une conception monétariste et « non-interventionniste », spécifique aux libéraux de l'époque, selon Foucault. Quant à la liberté, au nom de laquelle on tue et persécute, elle n'est qu'une chimère tant qu'on ne respecte pas les lois et la propriété. De toute cette lettre, on comprend que Longueil ne soutient pas la cause de l'absolutisme, mais d'une monarchie constitutionnelle : une bonne constitution et un ensemble juridique fonctionnel à l'échelle de la société entière garantissent un lien – comportant des contradictions, mais essentiellement positif – entre gouvernants et gouvernés.

À la différence de Tocqueville<sup>47</sup>, qui analyse les institutions et les mœurs de l'Ancien Régime afin de découvrir les causes de la Révolution, Sénac de Meilhan refuse de voir dans ce bouleversement l'expression nécessaire des défauts structurels du système : si

---

<sup>47</sup> Il dit dans la première phrase du premier chapitre de son *Ancien Régime...* : « Il n'y a rien de plus propre à rappeler les philosophes et les hommes d'État à la modestie que l'histoire de notre Révolution ; car il n'y eut jamais d'événements plus grands, conduits de plus loin, mieux préparés et moins prévus » (33).



les changements législatifs et administratifs étaient, en effet, essentiels pour le progrès général, la chute de la monarchie, de l'église et du deuxième ordre ne figurait guère parmi les moyens de modernisation de la France. Dans une autre lettre « théorique » (LXXV), le président, porte-parole de l'auteur, ne nie pas les conséquences de la Révolution à long terme, mais il lui enlève toute grandeur, il la considère comme le produit des circonstances (faiblesse du roi et de l'opposition, opportunisme de certaines personnalités politiques etc.) :

...il n'y a d'intéressant dans l'histoire, comme dans les tragédies, que la lutte de divers partis, qui tient l'esprit en suspens ; mais dans la Révolution tout a été emporté d'un mouvement extrême, sans rencontrer d'obstacles, et le caractère de ceux qui ont eu part à l'ancien gouvernement est le seul principe de sa totale subversion. Ce n'est point par une suite d'événements, et par l'assemblage de matériaux depuis longtemps préparés, que le plus incroyable changement a été opéré et la Révolution est purement accidentelle. (252)

Longueil affirme que ses origines ne sont à chercher ni dans les écrits des philosophes, ni dans le passé : ce n'est qu'après coup que les contemporains essaient de lui trouver des fondements philosophiques et de la légitimer ainsi. Le caractère extrême de la violence devrait assurer une place unique à ces événements dans l'histoire du genre humain : il n'en est pas ainsi. Il suffit de consulter des livres des prédécesseurs pour comprendre que la

cruauté, les misères de la guerre, les impulsions meurtrières sont partout et depuis toujours les mêmes et que, dans les pires excès, il existe une uniformité qui remplit d'horreur l'âme des lecteurs, mais qui n'a rien d'exemplaire (c'est peut-être la raison pour laquelle on parle souvent des atrocités et de la barbarie révolutionnaires, sans en donner beaucoup de descriptions détaillées ou, disons, réalistes).

Il ne serait pas exagéré de dire que Longueil applique à l'écriture de l'histoire les principes du théâtre classique : il faut y avoir des héros, des scènes tragiques qui mènent à la catharsis, mais sans montrer des crimes outrés. Or les personnages de la scène politique n'ont rien d'héroïque : ces gens médiocres luttent pour un pouvoir qu'ils détiennent temporairement avant de finir sur l'échafaud<sup>48</sup>. En présentant la Révolution comme « accidentelle » et menée par « cette foule de sectes » rivales, comme un spectacle chaotique, Longueil renforce de nouveau, implicitement, la nécessité d'instaurer « l'ordre ». François Laforge met en évidence deux aspects contradictoires de la conception sénacienne du phénomène révolutionnaire : d'une part, il s'agit d'une irruption réelle de violence qui rend caducs les rêves d'harmonie sociale véhiculés par l'idéologie des Lumières ; d'autre part, c'est un spectacle, un bal masqué, un jeu d'apparences<sup>49</sup>. Réalité ou fantasme, cet événement est vécu comme une rupture définitive d'avec le passé, comme un point de non-retour, et la restauration de la monarchie ne signifierait pas la reconstitution parfaite de la société ancienne. C'est pourquoi l'individu noble se trouve

---

<sup>48</sup> « Qui se souviendra des fédéralistes, des brissotins, des feuillants, qui se rappellera les noms de Barbaroux, de Guadet, de Gensonné, et de tant d'autres ? » (254).

<sup>49</sup> « La Révolution est ainsi à la fois réalité et fantasme. Double statut qui correspond à deux projets différents, chez Sénac : un projet critique et un projet contre-révolutionnaire. La réalité révolutionnaire, affirmée dans un cas, est déniée dans l'autre » (p. 375 in « Illusion et désillusion dans *L'Émigré* de Sénac de Meilhan » in *Dix-huitième*, 17, 1985, PUF).

« suspendu » entre un monde qui n'existe plus et un autre, hypothétique, d'une Contre-révolution réussie.

Les nobles « travailleurs » qui surmontent les obstacles de l'émigration prouvent que, malgré leur ancien style de vie, ils n'ont pas perdu l'instinct de conservation et qu'ils peuvent recommencer à zéro. Comment interpréter alors le suicide de madame de \*\*\*, sinon comme une faiblesse morale indigne de son rang ? Le débat sur ce thème, commencé dans le cercle des Loewenstein (Lettre LXXXII), est tranché par le président Longueil (Lettre LXXXIII). Le superflu constitue un microclimat qui met cette dame à l'abri contre les agressions de l'extérieur (lumières, sons, couleurs) :

Jamais femme ne fut plus timide, plus pusillanime ; une porte brusquement ouverte la faisait évanouir d'effroi ; elle avait peur de tout, des vivants et des morts ; habituée au luxe, aux superfluités, aux recherches de tout genre, ses besoins étaient sans nombre, et une foule de petites commodités étaient pour elle d'une indispensable nécessité. Il lui fallait, même en voyage, des rideaux de taffetas vert à ses fenêtres pour ménager ses yeux, et des matelas bien rembourrés pour empêcher le bruit. Tout cela paraissait ridicule, mais l'habitude en avait fait des besoins réels, et deux pages ne suffiraient pas à détailler les incroyables délicatesses d'une femme faible et gâtée par une excessive opulence. (261)

A-t-elle été lâche ou courageuse comme tant d'autres victimes de la Révolution quand elle a tiré le coup de pistolet pour se donner la mort? Selon Longueil, faire ce choix est un acte de courage quand il n'est pas motivé par quelque dépression nerveuse ; dans le cas de madame de \*\*\*, il s'agit plutôt du refus de vivre sans le confort d'autrefois, un refus de lutter contre les adversités et c'est pourquoi il ne la met pas dans la même catégorie que les gens torturés et guillotins. Ces derniers illustrent le degré de déshumanisation atteint par une population qui vit dans un régime d'extrême violence : il n'y a pas de compassion entre les victimes dans leur chemin vers l'échafaud, elles cachent leurs émotions et leurs frayeurs devant un public prêt à les humilier.

C'est toujours à Longueil que revient la tâche de justifier l'émigration des nobles, accusés de trahison envers leur pays (Lettre LXXXV). On sait que les arguments normalement invoqués par ceux qui veulent se disculper sont la solidarité avec le roi et la nécessité de le défendre (cette alliance semble récemment retrouvée, si on tient compte des relations entre la noblesse et le monarque aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Le président reprend cette explication pour la nuancer : ce n'est que de l'extérieur de la France que l'on puisse sauver la monarchie, parce que, par sa faiblesse et son irrésolution, Louis XVI a rendu vains les efforts du second ordre d'accaparer le pouvoir et de le partager avec lui. Au lieu de recourir à la force pour maintenir un état de choses « légitime », il a fait des concessions qui ont accéléré l'érosion de son autorité, pour la perdre par la suite. Il a lui-même demandé aux princes de s'enfuir et de se chercher des alliés à l'étranger pour servir

sa cause, parce qu'il était incapable d'agir à l'intérieur. Dépouvé d'influence<sup>50</sup>, d'argent et de moyens de gagner la lutte, les royalistes, quelle que soit leur appartenance sociale, s'exposeraient inutilement aux dangers en restant en France.

Jusqu'ici, le rejet de la Révolution est exprimé, comme on a pu le voir, dans des termes catégoriques. Dans la Lettre LXXXVI, sur l'épisode de la bibliothèque de Longueil (dont les volumes précieux ont été mis en vente par les républicains), l'engagement politique de l'auteur n'est pas absent. Mais il est légèrement voilé par la problématique des conséquences de la Révolution à l'avenir. Si le président ne regrette pas cette perte, c'est parce qu'une grande partie du savoir antérieur sera complètement inutilisable dans la nouvelle société. De tout ce qui est lié à la religion (sermons, controverses, traités etc.), ce n'est que la Bible qui doit rester, comme source de sagesse et de réflexion. Sa vaste collection de jurisprudence ne vaudra plus rien dans une nation unifiée par des lois formulées à la place des coutumes locales basées sur des droits et des privilèges qui auront disparu. Les traités de politique anciens sur les rapports de force à l'intérieur de l'Europe deviendront caducs, parce que l'intérêt à ce que les biens et l'argent circulent sans obstacles, en vue de la prospérité économique, l'aurait emporté sur le désir de domination militaire des voisins. Avec l'abolition de la peine de mort<sup>51</sup> et l'institution des jurys, les

---

<sup>50</sup> « Partout ont été établis des clubs révolutionnaires, qui ont été pour la propagation du fanatisme républicain, ce que les congrégations et les confréries étaient autrefois pour celle de la religion et aucun club royaliste n'a pu être formé, et contrebalancer le pouvoir des premiers » (270).

<sup>51</sup> C'est à quoi le président croit fermement: « La peine de mort sera un jour abolie, et n'est-il pas étonnant que ce soit en faisant couler des flots de sang, que ce soit, assis sur des monceaux de cadavres, que le Français aura enseigné aux nations à respecter la vie de l'homme ? A-t-on en effet le droit de priver un homme de ce qu'on ne lui a pas donné ? La loi n'exerce pas de vengeances, comment peut-elle prescrire la mort, qui ne peut être un remède au mal qui est arrivé ? C'est en vain qu'on a répété que le supplice de mort servait à prévenir d'autres crimes, l'expérience apprend que dans les pays où les supplices sont les plus multipliés et les plus cruels, les crimes ne sont pas moins communs » (273). Une façon de dire,

livres de jurisprudence criminelle deviendront, eux aussi, inutiles. La contradiction mise en évidence par François Laforge n'est pas la seule ; après avoir nié toute originalité à la Révolution, Longueil finit par affirmer son unicité, car elle :

... a donné aux esprits une commotion violente, qui leur a fait parcourir en tous sens les sentiers de l'économie politique et de la législation. Les Français, charmés de leur indépendance, se sont livrés aux plus téméraires conceptions ; ils ont détruit, mais ils ont en même temps creusé, porté la lumière dans les routes les plus obscures, et ils en ont ouvert des nouvelles et forcé les barrières élevées par le préjugé<sup>52</sup>. (273)

Sans avoir amplement étudié, comme un Alexis de Tocqueville, les rapports entre le type de gouvernement et les caractéristiques de la littérature et des arts dans une société, Longueil suggère en quelques lignes les transformations qu'entraîne, dans l'esthétique du théâtre, l'établissement d'un régime républicain de longue durée : les dramaturges s'inspireraient de l'actualité et tiendraient compte des mœurs nouvelles, ils réserveraient une place très importante aux personnages issus du peuple. Renoncer à l'unité de lieu et représenter sur scène ce qui autrefois était relégué au récit fait par des témoins rendrait les pièces beaucoup plus dramatiques. D'une façon aussi concise, il pose le problème de la production et de la lecture des livres : la première est dictée par la nécessité de transmettre

---

probablement, que la criminalisation des aristocrates et leur exécution hâtive n'auront pas résolu les problèmes de la société française.

<sup>52</sup> Évidemment, le président n'oublie pas de préciser que les résultats positifs ne compenseront jamais les souffrances et les pertes subies par tous.

une érudition parfois stérile, des connaissances (périssables vs. « atemporelles », comme la théorie de Newton) et des idées inspirées par ce qu'il appelle « l'esprit de parti », reflétant les modes passagères d'une époque. Quant à la deuxième, à sa base se trouve la même notion mentionnée dans le contexte de l'économie politique libérale : l'intérêt. Les lecteurs choisissent ce qui correspond à leurs convictions et ce qui sert à illustrer leurs points de vue. Selon Longueil, l'histoire est le domaine le plus vulnérable des deux côtés, production<sup>53</sup> et réception : chacun y cherche des arguments pour légitimer ses revendications (économiques, sociales etc.). L'exemple qu'il fournit : les nobles qui se servent du passé pour justifier leurs privilèges. En ce qui concerne la description du mode de vie et de ce que nous appellerions « mentalités », il trouve que les meilleurs romans (pas nombreux) sont plus instructifs que des ouvrages prétendument scientifiques, écrits sur commande<sup>54</sup>. Pour conclure sur ce long épisode de la bibliothèque, il nous montre un Longueil doué d'une curiosité intellectuelle qui l'aide à dépasser certains préjugés de son groupe.

Dans l'échange épistolaire, il existe une histoire qui est relatée dans le contexte de l'émigration, mais elle couvre la vie tourmentée d'une jeune femme avant que la Révolution ne commence et n'est pas directement liée à l'intrigue principale du roman. Le récit de la vie de Mme de Vassy illustre le caractère contraignant qu'ont les normes de sociabilité aristocratiques et celles qui gouvernent les alliances matrimoniales. À l'âge de

---

<sup>53</sup> « Nos histoires ne contiennent que des récits sans intérêt, que des satires dictées par l'esprit de parti, de fades panégyriques et des compilations faites sans discernement. Un historien ne peut avoir de gloire durable que lorsqu'il approfondit la moralité de l'homme, et développe avec sagacité et *impartialité* [c'est moi qui souligne] les modifications que lui ont fait subir les institutions civiles et religieuses. » (275)

<sup>54</sup> « ... j'ai souvent souhaité qu'on brûlât tous les livres d'histoire, et qu'on les remplaçât par des romans ; la vérité y perdrait peu... » (277)

16 ans, elle a dû épouser un homme de 24 ans son aîné, à la suite d'un arrangement conclu par son père. Elle se décrit comme une jeune fille dont le manque d'expérience dans les fréquentations mondaines et l'étourderie qui lui fait oublier les convenances ont provoqué la déchéance juridique et sociale. Elle ne questionne pas les principes au nom desquels on l'exclut de la société, elle explique tout par la fatalité.

La première fois, pendant des « jeux innocents, jeux de mains », elle donne lieu à un malentendu à cause duquel deux hommes se battent en duel et l'un d'entre eux a failli mourir. Ainsi, on la considère comme dangereuse parce qu'elle a prétendument attisé ce conflit. La deuxième fois, on l'accuse de pratiquer le « métier de confidente », de « complaisante » : un marquis et la femme de son protecteur (un des parents du premier) ont l'un pour l'autre un amour qu'ils qualifient de « platonique » et dont ils s'entretiennent dans leur échange épistolaire. Mme de Vassy lit ces lettres, formule une réponse sur la qualité des sentiments y exprimés et les renvoie. Son nouveau valet les dépose, par mégarde, chez le mari, parce qu'il porte le même nom de famille que le marquis. Celui-ci reste sans protecteur, tandis que la dame fautive (malgré sa passion « épurée », 292) est obligée de se retirer à la campagne.

Ensuite, pendant les séjours d'été en province, Mme de Vassy<sup>55</sup> et son mari fréquentent assidûment leurs voisins, un chevalier et sa sœur. Le jeune homme tombe amoureux de la marquise, qui reste fidèle à son mari sans toutefois complètement rejeter ses avances. Un jour, le marquis voit sa femme et le chevalier sortir de la même maison, où ils ont rendu visite, par hasard, au même moment, à une ancienne bonne qui habite dans le

---

<sup>55</sup> Qui ne s'appelait pas encore ainsi; elle ne précise pas son nom du premier mariage, c'est seulement la marquise de\*\*\*.



même bâtiment qu'une femme qui loue son appartement à des gens de morale douteuse (ajoutons, au passage, que le mari connaissait les endroits mal famés de la ville et qu'il avait la réputation d'un homme à bonnes fortunes). La jalousie, jusqu'alors maîtrisée<sup>56</sup>, du mari éclate et le scandale est aplani seulement par l'intervention du père de la marquise. Enfin, la chute de cette dernière est provoquée par un laquais qu'on surprend à ses pieds pendant qu'elle dormait. Après qu'il s'enfuit, on découvre un portrait de la jeune femme qu'on avait déclaré perdu après de vaines recherches dans toute la maison. C'est le détail incriminant et cette fois-ci le mari et le père se mettent d'accord sur la punition à infliger : l'envoi au monastère sans possibilité de communiquer avec l'extérieur ou de jouir de ses biens. Cet emprisonnement prend effet par ordre royal. Faux pas, imprudence, un certain degré de frivolité (que la marquise veut mettre sur le compte de sa jeunesse), abus d'un laquais, concours de circonstances : est-ce que cette série d'éléments justifie la fermeté de l'opprobre public et la privation de liberté sans aucun droit à la défense ? La force des calomnies et des humiliations est telle que la jeune femme commence presque à douter de son innocence, d'autant plus que ses paroles n'ont aucun poids auprès de ses accusateurs.

Le séjour au monastère est interrompu par la mort, en moins de deux ans, du père et du mari. La marquise rentre dans ses droits, mais elle ne veut pas reprendre sa place dans les cercles qu'elle fréquentait autrefois. En profitant du changement physique considérable provoqué par la petite vérole, elle met en scène sa mort, prend une autre identité et se met à voyager<sup>57</sup>. Elle fréquente la haute société des endroits qu'elle visite. Après quelque temps, elle réussit à retrouver, à Londres, le chevalier dont les sentiments ne l'avaient pas laissée

---

<sup>56</sup> « Il m'aimait et trouvait pas qu'il fût du bon air de paraître attaché à sa femme ».

<sup>57</sup> « ...me voilà dans un autre monde, où je puis acquérir de l'estime et des amis... »

indifférente. Tout en se rappelant l'ancienne marquise, le jeune homme tombe amoureux d'elle sous sa nouvelle apparence. Ils se marient sous le nom de Vassy et ils auraient probablement mené une vie heureuse, comme dans les contes, si la Révolution n'avait pas éclaté. Le vicomte est exilé en Amérique, tandis que la vicomtesse s'éteint lentement en l'attendant en Prusse, sans qu'elle sache la vérité sur le sort de son époux.

Ils ont eu, pendant quelques mois, la perspective de ce qu'ils ont appelé « un bonheur légitime » : c'est ce à quoi était arrivé, en dépit des obstacles, un couple noble qu'ils avaient connu en Angleterre. Le mariage d'inclination y apparaîtrait comme une exception et, à la fois, comme une revendication de réalisation personnelle allant à l'encontre des intérêts de groupe. Si, en changeant d'identité et en acquérant l'indépendance financière, Madame de Vassy limite le contrôle qu'exerce son milieu sur sa vie privée, sa noblesse rend impossible l'accomplissement de ses rêves dans le contexte de la guerre civile où, comme on a pu le voir, la seule appartenance à cet ordre devient punissable. D'ailleurs, elle est arrêtée pendant qu'elle essayait de trouver son mari, qui était rentré en France et dont elle avait perdu les traces depuis des semaines. Le court épisode de son arrestation et de son jugement constitue une attaque contre le fonctionnement de la justice révolutionnaire : la jeune femme s'achète la liberté en recourant aux services d'un couple qui se montre fidèle au nouveau régime, mais qui en réalité essaie de refaire la fortune perdue et d'avancer dans la hiérarchie.

La manipulation du public pendant le procès démontre que les conflits ne reposent pas tellement sur la volonté d'instaurer un régime respectant les droits de l'homme, mais sur l'intérêt (économique avant tout) : les révolutionnaires veulent avoir de l'argent et ce

qui vient avec lui, tout comme ceux dont ils ont pris la place. C'est exactement ce qu'un autre personnage, le comte de Saint-Alban (le père de Victor), leur refuse : l'égalité est une chimère. Il est normal qu'il existe des inégalités, parce que les gens naissent avec des caractéristiques différentes et la richesse est réservée aux plus forts et aptes à l'obtenir<sup>58</sup> : parmi eux, les nobles. Mais son raisonnement présente une faille : qui dit que ces derniers ont des qualités innées les destinant à la richesse ? Est-ce une sorte de « spécialisation » similaire à celle dont il a été question dans le texte de Platon ? Si on appliquait son principe à la situation de son époque, il résulterait justement que le second ordre n'a plus la capacité d'obtenir ce qui est en haut de l'arbre de Cocagne et que la lutte continue jusqu'à l'établissement de nouveaux rapports de force.

Du reste, le comte de Saint-Alban expose des convictions sur la nécessité de la royauté similaires à celles de son fils et du président Longueuil, avec une différence : dégoûté par les conséquences négatives du pouvoir monarchique absolu<sup>59</sup>, il a coqueté avec un républicanisme d'influence antique. La reprise des textes anciens à l'âge adulte lui a permis de se débarrasser de ses idéaux de jeunesse, donc son royalisme est, selon lui,

---

<sup>58</sup> « La nature, s'il m'est permis de me servir d'une telle comparaison, semble avoir établi un arbre de Cocagne, au haut duquel sont les objets nécessaires à la subsistance de l'homme et à sa conservation. Les plus adroits et les plus agiles atteignent le but, les autres languissent et meurent. À cette maxime des droits de l'homme il faudrait substituer celle-ci : 'Les hommes naissent égaux en droits à la protection de la loi'. Il n'est point de vérité absolue, et les hommes se trompent bien moins, faute d'entrevoir la vérité, que faute d'en apercevoir les limites. Les mots décevants d'égalité chatouillèrent l'oreille du peuple ; il se crut reporté aux premiers âges d'un monde fabuleux, et appelé à partager avec les riches. Ah ! combien, mon fils, il est faux que la nature, qui s'embarrasse si peu des individus, ait fait les hommes égaux ; et combien on s'éloignerait de l'humanité en voulant rapprocher les hommes de ce que l'on appelle l'état de nature. Le monde, considéré sous cet aspect, n'offre qu'une scène de douleur, uniforme et dégoûtante ; des millions d'êtres doués du sentiment et de la vie, qui ne se conservent qu'aux dépens, qu'au prix des souffrances et de la destruction d'autres êtres qu'ils dévorent, et qui ont de commun avec eux la sensibilité, peut-être même la pensée » (356-7).

<sup>59</sup> Par exemple, il justifie ainsi l'abandon de la carrière militaire: « j'avais de la peine à me résoudre à être l'instrument du caprice des rois, et à faire couler le sang des hommes pour une gloire mensongère (...)» (355).

plutôt une preuve de sagesse et d'un regard désabusé sur les réalités politiques. Son pessimisme à l'égard de ces dernières l'a poussé à se retirer de la vie publique, à rechercher l'harmonie et le plaisir, à faire du bien dans le cercle restreint de ses compagnons. Il a eu une poussée d'intérêt pour la politique à l'époque de la convocation des États généraux<sup>60</sup>, mais la prise de la Bastille le fait se renfermer dans sa retraite. La solitude ne lui épargne pas les troubles : une maladie l'emporte aussi efficacement que le poison qu'il était prêt à utiliser pour ne pas se laisser capturer par les patriotes. Ceux-ci traînent son cadavre sur la place publique pour le décapiter. Un sort semblable est réservé à son fils : jugé par le tribunal révolutionnaire, il se tue<sup>61</sup> en affirmant sa fidélité pour la cause royale. Mais le public furieux se jette sur son corps pour le déchiqueter. Les deux sont poursuivis, même au-delà de leur mort, par la haine populaire : la mutilation de leurs restes exprime, certes, la violence de ce sentiment, mais aussi le désir de destruction totale des preuves de leur existence.

Si on passe en revue le sort des personnages principaux à la fin du roman, on constate la disparition des « conservateurs », de ceux qui restent attachés aux idéaux nobiliaires médiévaux. Par la mort de Victor de Saint-Alban et de Victorine de Loewenstein, leurs familles multiséculaires s'éteignent (bien que le commandeur, son frère et sa belle-sœur ne soient pas morts, la possibilité qu'ils aient d'autres enfants n'est pas mentionnée). L'isolement du comte de Saint-Alban ne l'a pas mis au-delà de la portée des ennemis, donc l'inaction n'est pas une solution à une époque tellement mouvementée. Qui

---

<sup>60</sup> « Je pensai qu'il serait possible d'assurer la liberté et la propriété, et que le désir même de conserver ses richesses, qui rend égoïste, pourrait dans un siècle corrompu créer en quelque sorte un esprit public » (356).

<sup>61</sup> « *Je n'ai pas voulu souffrir qu'une main infâme s'approchât de moi, et la mienne achèvera seule le sacrifice de ma vie, que je fais à mon roi et à ma patrie* » (409). Ce passage est cité dans l'article de gazette qui raconte cet épisode, article que Longueil reçoit dans le même paquet que le testament du marquis.

survit ? Le président, sa femme et Emilie, c'est-à-dire ceux capables d'adaptation ou qui questionnent les préjugés de leur ordre. On se rappelle qu'Émilie, beaucoup plus réaliste que Victorine, ne se fait pas d'illusions sur les rapports entre les époux dans un mariage noble conventionnel et elle critique la guerre et la poursuite de la gloire sur le champ de bataille. L'ancienne duchesse de Montjustin, devenue comtesse de Longueil, accepte une mésalliance qui la met à l'abri de la pauvreté et lui ouvre un avenir de bonheur conjugal. On excuse cette dégradation du titre par le fait que le mari est quand même apparenté à des familles puissantes de noblesse ancienne, ce qui n'est, en fin de comptes, qu'un artifice destiné à tranquilliser la conscience des puristes.

Sans qu'elles plaisent aux républicains, les vues du président sur la Révolution, la monarchie absolue, l'économie, l'histoire et la littérature ont de quoi déranger les représentants conservateurs de la noblesse. Il insiste sur la nécessité de réformer le gouvernement et les institutions de l'état et montre les faiblesses des aristocrates et du roi dès le début des événements qui les ont menés à la catastrophe. Grâce à sa formation (juridique et économique) et à son expérience en matière de politique d'avant 1789, il comprend que le second ordre ne peut participer au pouvoir sans une remise en question de ses propres valeurs. Il sait que le possible retour de la monarchie ne raviverait pas l'Ancien Régime. Pour mieux souligner la différence entre Longueil et, disons, les « conservateurs », je vais me servir des termes de Michel Foucault<sup>62</sup> : selon lui, les

---

<sup>62</sup> Les cours réunis sous le titre *Il faut défendre la société* sont particulièrement utiles pour comprendre la relation entre le roi et la noblesse, les questions de droit groupées autour de la souveraineté, l'importance de la guerre dans l'analyse des rapports de domination. Il analyse en détail le texte de Boulainvilliers que j'ai cité dans l'Introduction et décrit la double lutte dans laquelle la noblesse s'engage aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : « D'une part, contre la monarchie et ses usurpations du pouvoir, de l'autre contre le tiers état, qui profite justement de la monarchie absolue pour empiéter de son côté et à son profit sur les droits de la noblesse. Donc, lutte sur deux fronts, qui ne peut pas être menée de la même façon sur l'un et sur l'autre. Contre

caractéristiques de la royauté sont le produit d'une évolution dont le début a été une guerre victorieuse. Le système juridique aurait eu pour but d'inscrire cette conquête dans le droit, de la légitimer<sup>63</sup>. En France, ce moment où s'installent les rapports de domination serait l'occupation de la Gaule par les Francs (thèse de Boulainvilliers) qui seraient devenus propriétaires des terres et dont l'une des fonctions principales aurait été la guerre / la défense locale. Or les nobles que j'ai appelés, faute de mieux, conservateurs considèrent leur participation au pouvoir, au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme un droit dérivé de cette conquête. Le comte de Saint-Alban a exprimé cela d'une façon un peu différente, mais signifiant la même chose : le droit du plus fort qui régit le monde animal. Longueil, lui, ne nie pas les mérites d'autrefois des siens : mais il est suffisamment réaliste pour voir que les rapports de force ont changé et que la noblesse, au lieu de se complaire dans le rôle de victime, doit lutter de nouveau pour s'installer au sommet de la hiérarchie sociale. Et cette lutte doit être menée avec des armes plus compliquées que l'épée : l'éducation, le savoir, une meilleure gestion des affaires<sup>64</sup>.

---

l'absolutisme de la monarchie, la noblesse va faire valoir les libertés fondamentales qui sont censées être celles du peuple germain ou franc qui a envahi la Gaule à un moment donné. Donc, contre la monarchie, faire valoir ses libertés. Mais contre le tiers état on va faire valoir, au contraire, les droits illimités dus à l'invasion. C'est-à-dire que d'un côté – contre le tiers état – il faudra être en quelque sorte les vainqueurs absolus dont les droits ne sont pas limités ; mais d'un autre côté – contre la monarchie – il faudra faire valoir un droit quasi constitutionnel qui est celui des libertés fondamentales » (127).

<sup>63</sup> Voir Foucault, *Il faut défendre la société*, 24.

<sup>64</sup> Voir, dans ce sens, sa contribution à la formation de son protégé, Victor de Saint-Alban ; ensuite, ses propres lectures et ses connaissances pratiques en matière de politique. Sur le dernier point, il mentionne la précarité financière des émigrés qui n'avaient eu que de terres, tandis que les investissements dans des biens mobiliers lui ont permis de sauver vite une partie de sa fortune.

## Chapitre II : La cage d'or. Les femmes nobles dans *Delphine*

Si *L'Émigré* de Sénac de Meilhan s'articule autour du thème de l'émigration et de l'exclusion sociale que subissent les nobles qui soutiennent la cause de la monarchie, le roman *Delphine* de Mme de Staël semble entièrement consacré à une analyse de la condition des femmes pendant la Révolution. Madelyn Gutwirth et Angelica Goodden<sup>65</sup> suivent la piste indiquée par l'auteur même dans une de ses lettres : « Je continue mon roman et il est devenu l'histoire de la destinée des femmes présentée sous divers rapports<sup>66</sup>. » Gutwirth met l'accent sur la singularité de Delphine, expression d'un individualisme naissant, en opposition avec les contraintes sociales d'une société en dissolution<sup>67</sup>, tandis que Goodden caractérise en détail les personnages féminins et remarque les effets de l'inégalité entre les sexes<sup>68</sup>.

---

<sup>65</sup> In *Madame de Staël. Delphine and Corinne*, Grant & Cutler LTD, London, 2000.

<sup>66</sup> Lettre à Mme de Pastoret, *apud* Madelyn Gutwirth, « *La Delphine* de Madame de Staël: femme, Révolution et mode épistolaire » in *Cahiers Staëliens*, No 26-27, 1979, Paris, p. 154.

<sup>67</sup> D'ailleurs Madelyn Gutwirth critique la contradiction qu'elle voit entre la défense de la liberté individuelle, exprimée par Delphine, et le choix de la forme épistolaire : « Inspirée toujours par ses croyances libertaires, Mme de Staël avait voulu, dans *Delphine*, faire du roman épistolaire un roman féministe qui serait acceptable pour son temps : c'est-à-dire qu'elle a voulu mettre en question dans un roman traditionnel les bases mêmes du contrat social selon lequel les hommes sont libres et les femmes ne le sont pas. Cependant cette forme épistolaire a comme donnée principale un accord avec ce même contrat social, et plutôt que de servir d'échafaudage l'a entravé » (164). Selon Lucia Omacini, « La forme épistolaire est l'expression d'une société où le goût de la conversation est devenu un art de vivre et, en même temps, un instrument de connaissance. La lettre est sans doute la principale instance de l'esprit des Lumières, un instrument de la dialectique intellectuelle et mondaine » (« *Delphine* et la tradition du roman épistolaire », in *Cahiers staëliens*, No 56, 2005, Paris, p. 15). Delphine est « une fille des Lumières » et participe à la vie mondaine, donc le choix de cette forme est approprié de ce point de vue. Les insertions de journal de Delphine et la fin du roman mettent en relief les insuffisances de la forme épistolaire. Lucia Omacini a le mérite de situer Delphine dans la production de romans épistolaires des années 1790-1830, sans se limiter aux comparaisons avec les modèles célèbres comme *Les lettres persanes* et *Les liaisons dangereuses*.

<sup>68</sup> « Men are socially in a stronger position than women simply because different criteria are applied to judging their actions, not because their actions are intrinsically different (though they may be morally inferior) » (28).

Mme de Staël a choisi, en 1800-1801, de placer son héroïne dans le contexte sociopolitique des années 1790, tout en précisant que les échos des événements ne se retrouveraient qu'indirectement dans la trame de son histoire. Ses écrits, ses engagements et ses actions politiques lui ont valu l'antipathie marquée de Napoléon<sup>69</sup> : faire paraître un roman dont l'action se déroule dix ans plus tôt aurait dû calmer les soupçons d'un leader qui s'attendait à des attaques contre lui. Pourtant le stratagème de Mme de Staël a échoué, car Napoléon a été furieux à la lecture du roman. D'ailleurs, sa colère n'est pas sans lien avec la campagne, déclenchée dans les journaux fidèles au gouvernement, de diffamation de l'auteur et de rejet de l'œuvre<sup>70</sup>. Un personnage comme Delphine, capable de discuter des affaires politiques en compagnie des hommes et peu soucieuse de se plier aux convenances de son milieu, ne pouvait qu'irriter Napoléon, qui pensait que le rôle de la femme réside dans la procréation et l'éducation des enfants, et qui n'avait aucun intérêt à encourager quelque revendication féministe avant la lettre<sup>71</sup>.

La misogynie de Napoléon mise à part, dans quelle mesure l'égalité de la femme avec l'homme est-elle une question d'actualité, plus de dix ans après la Déclaration qui avait statué que les êtres humains naissent libres et égaux en droits ? En tant que

---

<sup>69</sup> Voir, dans ce sens, « Les rapports de l'écrivain et du pouvoir : Madame de Staël et Napoléon », in Simone Balayé, *Madame de Staël. Lumières et liberté*, pp. 137-154.

<sup>70</sup> Pour des détails, voir « Delphine et la presse sous le Consulat », in Simone Balayé, *Madame de Staël. Lumières et liberté*, pp. 231-243.

<sup>71</sup> Un exemple d'attaque de la part d'un homme : « Delphine est philosophe et déiste, et, ce qui est pis, elle est si bavarde, qu'elle parle toujours la première. [...] Autrefois on appelait des commères ces femmes insupportables qui veulent toujours dominer la conversation ; mais depuis que nos mœurs se sont perfectionnées, on trouve bien qu'une femme se fasse orateur dans un salon, et plus elle manque aux bienséances, aux devoirs de son sexe, plus on lui applaudit : telle est Delphine ». (Fiévée, le *Mercur*, 1<sup>er</sup> janvier 1803, *apud* Florence Lotterie, « Un aspect de la réception de *Delphine* : la figure polémique de la femme-philosophe », in *Cahiers Staëliens* 57 :2006, Paris, p. 123)



participante aux événements, tant par ses écrits que par son activité de salonnière<sup>72</sup>, Mme de Staël a pu, sans doute, remarquer les changements de politique concernant le rôle des femmes dans la société et en a éprouvé elle-même les rigueurs<sup>73</sup>. Exilée comme suite de ses prises de positions<sup>74</sup> dans les combats politiques et de ses liens avec des membres de l'aristocratie libérale, elle a vu ses livres au centre des polémiques non pas directement à cause de leurs possibles défauts de contenu ou de style, mais parce que ces défauts appartiennent à une femme.

Écrire en tant que femme<sup>75</sup> c'est ne pas respecter l'idéal de domesticité, ne pas être capable de modestie et de discrétion, afficher une morale douteuse par la participation aux intrigues politiques. Or, particulièrement douée intellectuellement, formée dans l'esprit des Lumières, Mme de Staël milite pour l'éducation des femmes, combine l'action politique et la réflexion théorique, se manifeste, dans son salon, comme une libérale modérée qui

---

<sup>72</sup> V. G.E. Gwynne, *Mme de Staël et la Révolution française*, Paris, Nizet, 1969 ; et Simone Balayé, *Madame de Staël. Lumières et liberté*, Chapitre II, « Madame de Staël et la Révolution », pp. 33-73.

<sup>73</sup> Dans le deuxième chapitre d'un ouvrage collectif, Suzanne Desan analyse les conséquences contradictoires que la Révolution a eues sur la vie publique et privée des femmes. Elle décèle une période d'optimisme entre 1789-1792 quand on croit aux possibilités de réforme réelle, reflétée dans les lois concernant le mariage, le divorce, l'héritage, l'âge du consentement au mariage pour les femmes, et dans les transformations du système éducatif qui donnent accès aux femmes à l'enseignement primaire. Les femmes acquièrent le droit de témoigner au tribunal et d'obtenir de l'aide financière de la part des pères pour les enfants illégitimes. La radicalisation des combats politiques pendant la Terreur a eu pour résultat la redéfinition de la relation entre les sphères publique et privée et la promotion d'un modèle de famille où les femmes citoyennes font leur devoir envers la société en éduquant les enfants, en s'occupant de la maison et en laissant aux hommes la conduite des affaires publiques. La Convention a interdit les clubs des femmes en octobre 1793. Le courant a continué après la Terreur : « Post-Thermidorean governments dismantled some of the most radical revisions of the family and property law : family courts were eliminated on 3 brumaire an IV (26 October 1795); the retroactive clauses of the most egalitarian inheritance laws, attacking primogeniture and guaranteeing even illegitimate offspring an equal inheritance, were revoked by the laws of 9 fructidor an III (26 August 1795) and 15 thermidor an IV (1 August 1796). Above all, the national legislature repeatedly debated the validity of divorce based on incompatibility and eventually made it slightly more difficult to obtain in 1797 » (28). « Women's Experience of the French Revolution: An Historical Overview » in *Literate Women and the French Revolution of 1789*.

<sup>74</sup> Après la publication de ses *Réflexions sur la Paix adressées à M. Pitt et aux Français* (1794) et des *Réflexions sur la Paix Intérieure*, en 1795.

<sup>75</sup> Suzanne Desan rappelle que la loi de 19 juillet 1793 reconnaissait les droits d'auteur aux hommes, mais pas aux femmes, qui devaient parfois recourir à des pseudonymes masculins pour pouvoir gérer leurs affaires éditoriales. (24)

cherche à concilier les partis adverses qui ne sont pas extrémistes (ce qu'elle réussit, dans ce sens, n'est qu'à s'attirer la haine des hommes politiques de toutes les couleurs).

L'exercice conscient de son pouvoir d'intervenir dans les débats, sa liberté sexuelle qui ne passe pas inaperçue, sa productivité éditoriale, tout la rend un ennemi public pour les défenseurs du modèle de citoyenne mère silencieuse au foyer.

Il est donc clair que le fait de placer l'action du roman en 1790-1792 renvoie implicitement à une période de questionnement sur le statut de la femme en société, une période pleine de promesses qui ne se sont pas accomplies sous les régimes ultérieurs. Mme de Staël signale ainsi cette régression évidente à l'époque où *Delphine* a paru et la met en avant. C'est la principale raison pour laquelle elle s'attire des attaques violentes même de la part des journalistes<sup>76</sup> qui n'étaient pas asservis à Napoléon.

Dans le numéro 57 des *Cahiers staëliens*, une partie majeure est consacrée à l'état de ce qu'on y appelle "études féminines" sur Mme de Staël, aux Etats-Unis et en Europe. Les contributions à ce volume font le point des recherches antérieures à ce sujet et, par ailleurs, en continuent et développent l'investigation<sup>77</sup>. Vu le nombre et l'importance des personnages féminins dans *Delphine*, il est normal que ce roman occupe une place

---

<sup>76</sup> Dans l'article cité, Florence Lotterie précise ce que revêt le syntagme « femme-philosophe » à la fin du XVIIIe siècle-début du XIXe et place la réception de *Delphine* dans le contexte de la rivalité entre Mme de Genlis et Mme de Staël, d'une part, et du rejet, par les hommes, de la réflexion et de la prise de parole féminines.

<sup>77</sup> Je ne citerai que cinq articles dont certains m'ont été utiles dans la rédaction de ce chapitre : « Germaine de Staël dans le discours de la modernité », de Karyna Szmurlo ; « Circé et *Corinne* : Germaine de Staël face à la calomnie », de Madelyn Gutwirth ; « Madame de Staël et le discours féminin de la 'civilisation universelle' », de Suzanne Guerlac ; « Un aspect de la réception de *Delphine* : la figure polémique de la 'femme philosophe' », de Florence Lotterie ; et « Lecture et identité féminine : l'exemple de la réception de *Delphine* et de *Corinne ou l'Italie* sous la Restauration », d'Amélie Legrand.

privilegiée dans les analyses d'inspiration féministe<sup>78</sup>. On n'y manque jamais de signaler l'appartenance aristocratique de ces femmes, appartenance associée implicitement au caractère rétrograde des idées politiques d'une classe conservatrice<sup>79</sup>. En lisant la citation ci-dessus, selon laquelle Madame de Staël s'intéresse à la « destinée des femmes » et en la corroborant à l'évidence qui s'impose à la lecture du roman, que la majorité des femmes y sont nobles, je n'ai pu m'empêcher de me demander si l'auteur n'identifie la problématique de la femme en général à celle des femmes nobles.

On peut rétorquer, certes, que la généralisation est possible dans la mesure où, au-delà des différences sociales, les relations des femmes avec les hommes se définissent par l'inégalité, par la subordination des premières à ces derniers. Toujours est-il que le choix de l'auteur, réfléchi ou non, est lourd de conséquences puisque la critique des rapports entre les sexes passe ici par l'accumulation des récits de malheurs personnels qui découlent en grande partie des pressions exercées également par la société, dans son ensemble, et par le groupe d'appartenance. Dans ce qui suit, je vais examiner précisément l'articulation de ce discours critique autour des discriminations et des limitations diverses qu'entraîne le statut nobiliaire des femmes dans *Delphine*.

---

<sup>78</sup> Je remarquerai celle de Noreen J. Swallow, « Portraits : a Feminist Appraisal of Mme de Staël's *Delphine* », *Atlantis*, Vol. 7, No. 1, Fall / Automne 1981, 65-76, où l'auteur passe en revue les différents types d'oppression que les femmes connaissent dans un système patriarcal.

<sup>79</sup> Dans « *Delphine*, roman des Lumières : pour une lecture politique », Simone Balayé considère que l'auteur a dû placer ses héros principaux dans un milieu conservateur pour rendre plus dramatiques les obstacles qu'on met devant leur amour (in *Madame de Staël. Écrire, lutter, vivre*, Droz, Genève, 1994, pp. 187-188).

## Mariages et amours

Ce n'est pas par hasard que l'échange épistolaire s'ouvre avec les négociations précédant l'alliance matrimoniale de deux rejetons nobles : d'une part, cet arrangement se trouve à l'origine des conflits qui mènent au dénouement tragique, de l'autre, l'importance générale du mariage s'y trouve ainsi renforcée. À ces négociations participent les mères, Mme de Vernon et Mme de Mondoville (les deux pères sont morts), et la nièce de la première, Mme d'Albémar. Généreuse, Delphine veut faciliter le mariage de Matilde en lui donnant une terre qui lui assurerait vingt mille livres de rente<sup>80</sup>. La première lettre, que Delphine envoie à Matilde le 12 avril 1790, est parsemée de détails pécuniaires et contient une justification de la dot comme moyen d'établir une bonne position de l'épouse au sein de la belle-famille. Quand le rang n'introduit pas d'inégalité, la dot et les perspectives d'héritage et d'amélioration de la fortune sont des éléments quantitatifs qui influent sur la qualité du respect qu'on reçoit :

Il se peut aussi que vous soyez blessée des conditions que mad. de Mondoville a mises à votre mariage avec son fils. N'oubliez pas cependant, ma chère Matilde, qu'elle ne vous a connue que pendant votre enfance, puisqu'elle n'a pas quitté l'Espagne depuis dix ans ; et songez sur-tout que son fils ne vous a jamais vue. Mad. de Mondoville aime votre mère, et

---

<sup>80</sup> Geneviève Lafrance examine ce don qui prend, selon elle, trois formes de transaction: la dot, la charité et l'héritage, trois façons légitimes – mais à conséquences funestes dans ce roman – de transmettre des ressources. Voir « Don de terre, don de parole. Serments et dettes dans *Delphine* de Mme de Staël », in *Imaginaire sociale et discours économique*, Département d'Études Françaises, Université de Montréal, 2003, pp. 125-134.

désire s'allier avec votre famille ; mais vous savez combien elle met d'importance à tout ce qui peut ajouter à la considération des siens ; elle veut que sa belle-fille ait de la fortune, comme un moyen d'établir une distance de plus entre son fils et les autres hommes.

(...) Il ne faut pas que vous entriez dans une telle famille avec une infériorité quelconque ; il faut que mad. de Mondoville soit convaincue qu'elle a fait pour son fils un mariage très convenable, afin que tous les égards que vous aurez pour elle la flattent davantage encore. Plus vous serez indépendante par votre fortune, plus il vous sera doux d'être asservie par vos sentiments et vos devoirs. (93-5)

Il y a quelques autres détails, dans cette citation, dignes d'attention : c'est le parent du jeune homme qui établit la règle du jeu, les conditions du contrat ; les futurs époux ne se connaissent pas encore à l'époque où l'on décide de leur avenir ; même quand elle apporte une dot qui fait du mariage une bonne entreprise économique, la femme entre dans une relation de soumission à son mari ; la responsabilité de Mme de Mondoville est d'accroître la richesse et de contribuer à l'élévation de la famille dans la hiérarchie sociale, donc dans l'absence du père / mari, la mère / épouse se charge du maintien d'une institution (le mariage, dans ce cas-ci typique pour la noblesse) qui la met dans une position de subordination.

Delphine essaie de convaincre Matilde d'accepter ce don en dépit des divergences qui existent entre elles. Cette dernière reproche à sa parente ses opinions non-conformistes

et l'indépendance de son esprit. Delphine explique sa conduite et ses vues par l'influence que son mari a eue sur elle. Dans ce contexte, elle précise les circonstances de son mariage avec M. d'Albémar : il a été son tuteur et il ne l'a épousée que pour lui léguer sa fortune, qui aurait été revendiquée, autrement, par le reste de la famille. De quarante-quatre ans son aîné, M. d'Albémar meurt après deux ans. Veuve à dix-huit ans, Delphine a un statut particulier : orpheline, sans frère, elle fait son entrée dans la société parisienne sans se placer sous la protection d'une figure masculine. C'est ce qui la rend vulnérable aux attaques de ceux qui veulent compromettre sa réputation.

Si l'alliance contractée par Delphine lui a procuré l'indépendance financière sans inconvénients notables, les autres mariages arrangés dont le récit ponctue les lettres ont tous des conséquences négatives sur la vie et le caractère des femmes. L'exemple le mieux développé est offert par Mme de Vernon dont la dissimulation devient une modalité de survivre dans un milieu hostile. Orpheline, sans héritage, elle est élevée par un tuteur qui la néglige. Pour se débarrasser d'un fardeau, celui-ci l'oblige d'épouser M. de Vernon, qu'elle n'avait vu qu'une seule fois dans sa vie. Quand Sophie essaie de refuser cette alliance, le tuteur la menace de l'enfermer dans un couvent. Elle comprend que la pauvreté et l'impossibilité pratique de commencer une vie indépendante la condamnent à la soumission :

J'examinai ma situation, je vis que j'étois sans force, une lutte inutile me parut la conduite d'un enfant, j'y renonçai ; mais avec un sentiment de haine contre la société qui ne prenoit pas ma défense, et ne me laissoit

d'autre ressource que la dissimulation. Depuis cette époque mon parti fut irrévocablement pris d'y avoir recours, chaque fois que je le jugerois nécessaire. Je crus fermement que le sort des femmes les condamnoit à la fausseté, je me confirmai dans l'idée conçue de mon enfance, que j'étois, par mon sexe et le peu de fortune que je possédois, une malheureuse esclave à qui toutes les ruses étoient permises avec son tyran. Je ne réfléchis point sur la morale, je ne pensois pas qu'elle pût regarder les opprimés. (405)

Dans cette citation, les termes qui expriment le conflit et l'oppression (« sans force », « lutte inutile », sans « défense », « condamner », « malheureuse esclave », « tyran », « les opprimés ») s'associent à ceux appartenant au champ lexical de la duplicité (« dissimulation », « faussetés », « ruses ») dans une relation de causalité. L'impuissance et la haine alimentent le désir de Sophie de se venger subrepticement. La première cible est son mari : rude et entièrement occupé par le souci de montrer sa domination, M. de Vernon se laisse manipuler par sa femme dans la dépense de l'argent. En dépit de sa parcimonie, il finit par gaspiller ses économies pour satisfaire le goût de Sophie pour le jeu et le luxe à Paris. Après avoir épuisé les fonds de M. de Vernon, elle compte payer ses dettes en profitant de la générosité et du manque d'expérience mondaine de Delphine, dans laquelle elle voit à la fois une amie et un membre de la famille de son mari, un instrument pour s'approprier des biens.

M. de Vernon n'a pas voulu confier à sa femme l'éducation de leur fille, il s'en est occupé jusqu'à sa mort. Sophie s'est vue ainsi privée des possibles bénéfiques affectifs de la

maternité et de la communication avec son enfant. Elle refuse de compenser l'absence de l'amour conjugal par des relations avec d'autres hommes pour éviter de remplacer une domination avec une autre et, au surcroît, de courir le risque des persécutions et de la marginalisation réservées aux épouses adultères. Elle comprend les mécanismes de surveillance et de contrôle de la femme dans son groupe, alors elle adopte le langage et les attitudes de la conformité aux normes parce que cela limiterait l'emprise que les autres exerceraient sur elle. C'est, évidemment, une illusion : elle se met ainsi à l'abri des critiques et obtient une sorte de tranquillité, mais au prix de la répression de ses émotions et de tout sentiment positif (confiance, amitié, générosité). Étouffer les émotions et le désir d'ouvrir son cœur aux autres est un effort conscient et soutenu tout au long de sa vie. Sophie cherche à imprimer un rythme égal à son existence, sans bouleversements, mais aussi sans joies.

Ce qui la fait sortir temporairement de cette monotonie quotidienne assumée, c'est la volonté de trouver à sa fille une partie convenable. Elle mobilise toutes ses ressources à ce dessein – patience et perspicacité dans ses relations avec Delphine, talent négociateur avec son créancier et Mme de Mondoville, compréhension de la psychologie de Léonce pour tirer profit de ses faiblesses. Elle sacrifie volontairement l'amitié de Delphine pour accomplir ce qui lui semble nécessaire pour le futur de sa fille. Une fois conclu le mariage, elle constate que ses efforts n'ont pas les résultats escomptés : Matilde ne lui montre pas de reconnaissance et, puisqu'elle ne supporte pas les occupations de sa mère, préfère déménager avec Léonce. L'achat d'une nouvelle maison déjoue les calculs de Sophie, qui se retrouve seule, pleine de dettes et blâmable pour le mal qu'elle a fait à Delphine. Sans



objectif à poursuivre, quittée par sa fille, Mme de Vernon s'abandonne complètement à un style de vie qui la consume et achève sa ruine. Elle refuse de se soigner et meurt à 41 ou 42 ans.

Les qualités innées de Mme de Vernon – gentillesse, sensibilité, intelligence – ne trouvent pas de terrain favorable à leur développement ni dans la famille, ni dans le cercle que les Vernon fréquentent. Les figures de la domination – le tuteur et le mari – apparaissent comme des facteurs de répression des latences positives dans le caractère de Sophie. Elle envisage une seule manière d'échapper au pouvoir et à la rudesse de son mari : le mensonge. Elle perçoit sa vraie nature comme une source de faiblesses exploitables par M. de Vernon et le milieu dans lequel ils vivent. Tout en essayant de supprimer cette nature, elle en garde l'apparence quand cela lui est avantageux. Ses déguisements caméléoniens lui procurent, en effet, l'argent pour les jeux, la sympathie des membres les plus conservateurs de son groupe et l'amitié sincère de Delphine. Pourtant, elle reste toujours consciente du fait que son mariage a représenté un moment de rupture d'avec elle-même, de corruption de ses traits positifs et que l'argent et le jeu ne sont que des moyens qui la font oublier cette vérité<sup>81</sup>. Alors, elle vit dans un cercle vicieux : elle s'adonne aux plaisirs passagers que la société lui permet pour oublier cette scission foncière dans son caractère et pour se venger, et d'autre part, elle doit adopter la duplicité comme principe de son existence pour se procurer ces plaisirs.

---

<sup>81</sup> Selon les mots de Noreen J. Swallow, qu'elle applique aux femmes de ce roman en général, « Non-conformity brings alienation from society and conformity brings alienation from self » (66). Dans le cas du conformisme de Mme de Vernon, Swallow pense que l'existence de cette femme porte témoignage du pouvoir destructeur et pervertissant du *establishment* (68).

Malgré les souffrances qu'elle connaît comme suite d'une union réalisée pour des raisons purement économiques, Mme de Vernon perpétue ce même modèle dans le choix du mari pour sa fille. Bien qu'ils se soient rencontrés peu de temps avant de signer le contrat, Matilde et Léonce considèrent que l'obéissance à leurs parents figure parmi leurs devoirs (il est vrai que ce dernier a écrit une lettre pour obtenir l'approbation maternelle d'épouser Delphine, mais une fois que les deux amoureux sont séparés, il se soumet à la volonté de Madame de Mondoville). À la différence de son tuteur, Mme de Vernon veut trouver un gendre qui rende sa fille heureuse : riche, jeune, beau, respectueux de l'éthique nobiliaire. Si Léonce n'était pas tombé amoureux d'une autre femme, elle aurait réussi à garantir le bonheur à Matilde qui, tout en appliquant rigoureusement les préceptes catholiques et les normes de son groupe, se découvre un attachement réel pour Léonce.

Dans l'idéal de bonheur de la jeune femme, les penchants amoureux doivent être régis par le respect pour les devoirs religieux et familiaux. C'est pourquoi les convenances et l'enfermement dans les pratiques dévotes agissent à la fois comme un obstacle, parce que Matilde n'arrive pas à établir un vrai échange d'idées avec Léonce, et comme un médiateur, puisqu'ils contribuent au moins au maintien d'une certaine cordialité et de la bienveillance entre les époux. D'ailleurs, l'entêtement de Matilde de suivre les enseignements religieux sans rien questionner l'empêche de remarquer que Léonce ne l'aime pas. Elle lui accorde sa confiance et prend leur inclination commune à remplir leurs devoirs comme base suffisante pour leur union. Avec toutes les limitations de son caractère, Matilde est quand même un être honnête : ses sentiments et ses espoirs de former un ménage durable sont sincères.

Léonce est soucieux de garder une apparence de compréhension, mais dans son for intérieur, il est dépité du contentement et de l'aveuglement de Matilde. Il a une conception négative du mariage et le seul ingrédient qui rendrait la pilule moins amère serait l'amour. Il voudrait se résigner à son sort, mais en réalité il ne cesse pas d'imaginer ce que sa vie aurait été à côté de Delphine et de s'isoler dans son malheur :

Je me promène seul tout le jour, et Matilde ne s'inquiète pas ; pendant ce temps elle va à la messe, elle voit son évêque, ses religieuses, que sais-je ? elle est bien. Quand je la retrouve, de la politesse et de la douceur lui paroissent du sentiment ; elle s'en contente, et cependant elle m'aime. La fille de la personne du monde qui a le plus de finesse dans l'esprit, et de flexibilité dans le caractère, marche droit dans la ligne qu'elle s'est tracée, sans apercevoir jamais rien de ce qu'on ne lui dit pas. Tant mieux... Je ne la rendrai pas malheureuse. Et que m'importe son esprit, puisque je ne veux jamais lui communiquer mes idées ?

Nous avancerons l'un à côté de l'autre, dans cette route vers la tombe, que nous devons faire ensemble ; ce voyage sera silencieux et sombre comme le but. Pourquoi s'en affliger ? Un seul être au monde changeoit en pompe de bonheur, cette fête de mort, que les hommes ont nommé le mariage. (267-8)

Toutefois, dans cette « route vers la tombe », Léonce a, en tant qu'homme, les moyens d'adoucir sa peine : il n'est jamais obligé de justifier, devant Matilde, la manière dont il

passé son temps, ce qui lui permet d'aller pendant plusieurs mois, chaque soir, chez Delphine, à Bellerive, où ils vivent presque comme un couple – sans rapports sexuels. Si l'on jugeait son comportement d'une perspective non noble, ou féministe, ou tout simplement du point de vue d'une relation conjugale basée sur la réciprocité des sentiments, on dirait que la passion rend Léonce égoïste<sup>82</sup> et incorrecte envers les deux femmes : il ne se sent pas coupable envers Matilde parce qu'elle ne devine pas ses pensées à lui et la jalousie ne la torture pas, comme si cela le dispensait d'être fidèle ; il demande explicitement à Delphine d'être sa maîtresse tout en sachant qu'elle devrait ainsi affronter l'opprobre public, tandis que lui, il n'encourrait pas de risques similaires.

L'une des thèses principales de Mme de Staël dans ce roman est que, pour les femmes, les contraintes du mariage – noble, je préciserais – sont plus difficiles à supporter que pour les hommes, parce que ceux-ci ont une vie à eux, extérieure à la famille. Cela « excuse » en quelque sorte Léonce, parce qu'il ne fait qu'essayer de profiter des échappatoires que son groupe permet en échange de sa soumission à la norme. D'ailleurs, ses principales faiblesses dérivent toutes d'une éducation conforme à son statut social et renforcée par son origine espagnole<sup>83</sup>. Son orgueil, son souci de la réputation, l'adhésion publique aux valeurs anciennes de la noblesse se trouvent à la base de ses actions. Ses erreurs viennent toutes d'un conflit cornélien (devoir-honneur-amour), avec les complications qu'amènent la Révolution (par exemple, la nécessité de combattre dans

---

<sup>82</sup> C'est un trait remarqué par la plupart des critiques.

<sup>83</sup> Il est mi-français, mi-espagnol et il a vécu en Espagne jusqu'à son mariage. Pour Mme de Staël, cela équivaut à un respect des traditions plus strict qu'ailleurs, une fierté exagérée et une sensibilité, encore plus accrue qu'en France, aux questions d'honneur. Comme on verra plus loin, ce n'est pas la seule circonstance où l'auteur recourt à des stéréotypes ethniques pour caractériser ses personnages.

l'armée des princes) et les machinations de Mme de Vernon. Il n'abuse pas de l'autorité conférée au mari pour imposer quoi que ce soit à Mathilde et qu'il la respecte.

Ce n'est pas du tout le cas de M. d'Ervins qui exerce sur Thérèse une influence négative. Il l'a épousée quand elle avait quatorze ans et lui, trente neuf. Il l'isole sur sa terre, pas loin de Bordeaux, où le couple mène une vie terne et solitaire. La principale caractéristique de M. d'Ervins est son amour-propre démesuré. Quand il apprend que sa femme est tombée amoureuse de M. de Serbellane, il provoque ce dernier au duel à cause de son orgueil et de son honneur nobiliaire, et non pas parce que l'infidélité de sa femme aurait blessé ses sentiments d'attachement et d'amour pour elle. Le portrait que Delphine dresse de lui, dans une lettre à Mlle d'Albémar, est plein d'ironie et presque caricatural, mais il offre au lecteur une justification psychologique de l'épisode du duel<sup>84</sup>.

Quant à Thérèse d'Ervins, elle est, à certains égards, le contraire de Mme de Vernon. Trop jeune pour comprendre sa situation pendant les premières années de mariage, elle accepte tout, faute de connaître autre chose, et n'a pas d'idéal défini de bonheur. Même si elle en avait eu un, elle n'aurait pas pu le cacher, parce qu'elle est incapable de dissimulation. Cette incapacité la rend beaucoup plus vulnérable à Paris, où elle s'offre aux

---

<sup>84</sup> « Il me reçut avec politesse, mais avec une importance qui me faisoit sentir, non le prix qu'il attachoit à moi, mais celui qu'il mettoit à lui-même. Il m'offrit à déjeuner, et notre conversation fut contrainte et gênée, comme elle doit toujours l'être avec un homme qui n'a de sentimens vrais sur rien, et dont l'esprit ne s'exerce qu'à la défense de son amour-propre. Il me parla continuellement de lui, sans remarquer le moins du monde si mon intérêt répondoit à la vivacité du sien. Quand il se croyoit prêt à dire un mot spirituel, ses petits yeux brilloient à l'avance d'une joie qu'il ne pouvait réprimer ; il me regardoit après avoir parlé pour juger si j'avois su l'entendre, et lorsque l'émotion d'amour-propre étoit calmée, il reprenoit un air imposant, par égard pour son propre caractère ; passant tout-à-tour des intérêts de son esprit à ceux de sa considération, et secrètement inquiet d'avoir été trop badin pour un homme sérieux, ou trop sérieux pour un homme aimable. Après une heure consacrée au déjeuner, il se leva et m'expliqua lentement comment des affaires indispensables, que la bonté de son cœur lui avoient suscitées, des visites chez quelques ministres qu'il ne pouvait retarder sans craindre de les offenser grièvement, l'obligeoient à me quitter. Je vis qu'il me regardoit avec bienveillance, pour adoucir la peine que je devois ressentir de son absence ; j'aurais eu envie de le tranquilliser sur le chagrin qu'il me supposoit, mais ne voulant pas déplaire au mari de mon ami, je lui fis la révérence avec l'air sérieux qu'il désiroit, et son dernier salut me prouva qu'il en étoit content » (176-7).

regards malveillants et perspicaces, qu'en province, où l'isolement de son château la protège. La rencontre avec M. de Serbellane la fait sortir brusquement d'une sorte d'enfance<sup>85</sup> prolongée et connaître un conflit déchirant entre la passion amoureuse et le remords. La peur du caractère emporté de son mari et la crainte de perdre son amant aggravent les signes de sa culpabilité. Elle pâlit, rougit, s'évanouit et pleure en public sans le moindre contrôle sur ses réactions. Quant à la relation avec sa fille, elle se ressent de la violence des passions de la mère, qui n'arrive pas à tenir Isore à l'abri des chocs émotionnels. C'est pourquoi Isore a une sensibilité inhabituelle pour son âge et comprend quelle est la source des chagrins de Thérèse. Bien que cette dernière éprouve une affection passionnée pour sa fille, elle ne peut pas lui accorder la protection et la sécurité dont un enfant a besoin.

On pourrait se demander si le divorce, auquel avait déjà pensé M. de Serbellane, aurait constitué une solution acceptable pour Thérèse avant que son mari soit tué. On est enclin d'y répondre négativement : les mêmes raisons pour lesquelles elle prend le voile l'auraient empêchée de se séparer de son mari, à savoir la prédominance de la culpabilité induite par la religion et l'observance irréfléchie des dogmes catholiques. Mme de Staël illustre ainsi l'impact négatif du catholicisme sur les relations maritales, à la différence du protestantisme. Dans l'exemple contraire, Mme de Lebensei réussit à quitter son premier mari parce que les lois et la religion de la Hollande l'ont permis.

Le premier mariage d'Élise ressemble à celui de Mme de Vernon et de Thérèse d'Ervin à plusieurs égards : elle a été prise comme un objet par son mari contre sa volonté

---

<sup>85</sup> « Le visage et les manières de Thérèse sont si jeunes, qu'on a de la peine à croire qu'elle soit déjà la mère d'une fille de neuf ans » (122).

à elle et malgré leur incompatibilité de caractère. Remarquons la brièveté et la structure grammaticale de la phrase décrivant leur union ; le sujet, « il », se réfère à M. de T., tandis qu'Élise est représentée trois fois par l'objet direct « me » : « Il se prit, je ne sais pas pourquoi, d'une passion très vive pour moi, me demanda, m'obtint, et m'emmena dans son pays » (286). Ce qui distingue M. de T. par rapport aux autres époux odieux du roman, c'est sa passion malade pour l'argent, pour l'enrichissement. Son penchant pour sa femme ne se manifeste pas par la gentillesse et l'attention envers elle, mais par un contrôle suffocant et mesquin. Quand il apprend qu'Élise veut le quitter pour un autre homme, il veut la déposséder de ses biens et la menace de la mort. Le divorce a duré deux ans et a été une épreuve extrêmement difficile qu'Élise n'aurait pas pu surmonter sans l'aide de M. de Lebensei.

Concluons la liste des mariages « mal assortis », pour reprendre l'expression de Mme de Staël, avec celui de Mme de Cerlèbe qui encourage Delphine à épouser M. de Valorbe. Sans fournir des détails sur son ménage, cette dame suisse ne croit pas à la possibilité de l'amour conjugal, parce que l'amour ne serait qu'une passion passagère sur laquelle on ne peut pas fonder de famille. Ses actions sont gouvernées par le respect des devoirs, tandis que l'amour filial et la maternité lui donnent le sentiment de bonheur et de réalisation personnelle. Il n'y a pas d'accusations contre le mari et, en termes actuels et légèrement exagérés, on pourrait dire qu'il a joué, pour elle, le rôle de donateur de sperme puisqu'il compte, dans le récit, plutôt par son absence que par ce qu'il fait. En effet, Mme de Cerlèbe pense que M. de Valorbe serait une bonne partie pour Delphine parce qu'il lui accorderait la chance de la maternité sans trop interférer avec les affaires personnelles de

sa femme. Lui aussi serait une agréable absence ou un ami fournisseur de progénitures (ce n'est pas exactement l'argument approprié pour convaincre sa jeune amie d'épouser un homme qui la laisse indifférente).

Dans la lettre que Mme de Cerlèbe adresse à Delphine existent, donc, un éloge de la maternité et un autre, de l'enfance. L'éducation des enfants remplit l'existence de cette femme qui avoue, pourtant, être passée par des périodes de questionnement, de désillusionnement, de dépression, surtout quand elle avait une vie mondaine. Elle a mis fin aux incertitudes en se retirant à la campagne, où elle s'est imposé un rythme et un style de vie entièrement centrés sur la nécessité de bien élever ses enfants. Elle met sa « conversion » à la maternité sur le compte de l'influence que son père a eue sur elle, à l'époque où elle errait encore dans les voies des mondanités futiles.

On a dit que Mme de Staël a voulu rendre hommage à son père en peignant le père de Mme de Cerlèbe. Ce détail ne fait pas disparaître la tentation qu'éprouve le lecteur d'interpréter cette relation père-fille d'une perspective psychanalytique. Le père est présenté sous les traits d'un beau vieillard sage, respecté par tout le monde pour sa bonté et sa moralité impeccable. Mme de Cerlèbe le considère comme un ami, un confident, un appui dans toutes les circonstances de son existence :

Si j'étois dangereusement malade, et que je fusse loin de mon père, je serois accessible à quelques frayeurs ; mais s'il était là, je lui abandonnerois le soin de ma vie qui l'intéresse plus que moi ; le cœur a besoin de quelque idée merveilleuse qui le calme et le délivre des incertitudes et des terreurs



sans nombre que l'imagination fait naître ; je trouve ce repos nécessaire dans la conviction où je suis, que mon père porte bonheur à ma destinée ; quand je dors sous son toit, je ne crains point d'être réveillée par quelques nouvelles funestes : quand l'orage descend des montagnes et gronde sur notre maison, je mène mes enfants dans la chambre de mon père, et réunis autour de lui, nous nous croyons sûrs de vivre, ou nous ne craignons plus la mort qui nous frapperait tous ensemble.(809)

Le rôle paternel que ce vieillard remplit auprès de ses petits-enfants (voir, dans ce sens, la communion de la petite-fille) et le fait que Mme de Cerlèbe se sent protégée, aimée et heureuse en sa présence n'enverraient pas nécessairement au complexe oedipien si cette dernière ne refusait catégoriquement l'idée de chercher ces sentiments dans les relations avec un autre homme. Elle semble ne pas comprendre que ce refus a son origine dans l'intériorisation de la norme imposée par le groupe et qu'elle a dû passer sous silence ses aspirations au bonheur qui seraient entrées en conflit avec ses vues sur le devoir. Or encore une fois, c'est son père qui lui rappelle les devoirs et c'est dans cet esprit de soumission qu'elle forme ses propres enfants. Le modèle est ainsi transmis à la génération suivante, même en l'absence de M. de Cerlèbe, et cette perpétuation est toujours assurée par l'autorité d'une figure masculine.

Il existe deux mariages réussis dans le roman : celui des Lebensei et celui des Belmont. Tous les deux sont condamnés par la société et les deux familles, marginalisées. Pour les lecteurs qui seraient tentés de croire que les interprétations féministes du roman

sont parfois exagérées, il suffit de faire le bilan pour constater que les mariages sont soit malheureux, soit bannis par la société, qu'il n'y en a *aucun* heureux *et* conforme aux règles nobiliaires, que pour les femmes, le fardeau des alliances imposées est toujours plus pesant que pour les hommes. N'est-on pas alors amené à des généralisations qui pourraient sembler radicales ou manichéistes ? Ce qui est significatif, chez Mme de Staël, c'est *l'accumulation* des cas qui se distinguent à peine par des nuances.

On critique les Lebensei à cause du divorce d'Élise, qui a enfreint ainsi la loi catholique et celle de son groupe (si le divorce avait été accepté comme pratique courante parmi les nobles, il aurait contribué à l'émiettement du patrimoine familial). Pourtant Mme de Staël se garde bien de faire d'Élise un personnage irréfléchi qui ne cherche qu'à se rebeller contre les normes établies. Cela n'aurait pas servi à son dessein, qui est de montrer que le bonheur devrait être accessible à des personnes ordinaires et qu'il ne menace pas d'instabilité l'ordre social. Delphine se fait l'écho de l'idée reçue selon laquelle la passion se manifeste par des actes déstabilisants quand elle écrit à Mlle d'Albémar : « Mad. de Lebensei me parut une femme d'un esprit sage sans rien de brillant, éclairée, raisonnable plutôt qu'exaltée. Je ne concevois pas bien comment, avec un tel caractère, sa conduite avoit été celle d'une personne passionnée... » (282)

Élise découvre graduellement les qualités intellectuelles et morales d'Henri et leurs affinités dans tous les aspects de la vie. Leur décision raisonnée de fonder une famille, basée sur la réciprocité des sentiments et le partage des idées et des valeurs, et surtout le succès de leur entreprise prouvent que l'amour, les jugements sensés, la stabilité financière, l'attitude responsable ne sont pas incompatibles. Le couple Élise-Henri illustre

les manières différentes dont les hommes et les femmes subissent les conséquences de l'exclusion sociale. Élise se retire à la campagne sans chercher l'approbation de ses connaissances parce que, pour l'obtenir, elle devrait passer par des humiliations. Elle ne reçoit des visiteurs que rarement et n'a pas de contacts avec sa famille. Le rejet dont elle est tombée victime altère son bonheur avec Henri. Lui, il s'implique dans la politique et dispose de la force d'ignorer ou de répondre aux insultes, tout en ayant la conscience de sa supériorité morale et intellectuelle par rapport à ses détracteurs. Élise ne se sent pas munie des mêmes moyens d'affronter le blâme public, puisqu'elle ne participe pas activement aux événements qui secouent son pays et n'est pas capable d'indifférence envers ceux qui la persécutent. D'ailleurs, le rejet des Lebensei est aggravé par les vues politiques d'Henri, qui milite pour un idéal de justice sociale et soutient le projet qui affecterait substantiellement la vie des femmes et des hommes : la loi du divorce<sup>86</sup>.

Les Belmont sont tous les deux isolés et de leurs familles et du reste de la société.

La désobéissance de Mme de Belmont envers les siens a été sanctionnée par le fait d'être

---

<sup>86</sup> Gérard Gengembre analyse la question du divorce dans ce roman par rapport aux lois révolutionnaires et au rejet de ces dernières dans la pensée contre-révolutionnaire, notamment chez Bonald. Tandis que le divorce d'Élise apparaît comme justifié, Delphine refuse l'idée de la séparation de Léonce et Matilde, parce qu'elle ne veut pas être à l'origine du malheur d'autrui. C'est l'un des détails qui conduit Gérard Gengembre à la conclusion suivante: « (...) on peut voir dans la position morale de Delphine une hauteur d'exigences comparable aux rigueurs de la loi sociale selon Bonald. En s'opposant à celle de Lebensei, cette position féminine construit l'indépassable contradiction, *le divorce* du roman. *Delphine* ou la Révolution française, autrement dit *Delphine* ou le drame de la conquête démocratique dans le champ privé. Les lois ne suffisent pas à faire le bonheur des femmes, car celui-ci a partie liée avec l'honneur. (...) On le voit : *Delphine* est bien un roman sur la morale amoureuse considérée comme objet même d'une Révolution autorisant par la loi la poursuite du bonheur, à condition que celui-ci ne contrevienne pas à l'idée que les individus se font de leur vertu et de leur dignité. (...) Quand il [le divorce] pose un cas de conscience, il contrevient à l'ordre de la morale personnelle. Transgression politique et sociale majeure, il apparaît au contre-révolutionnaire comme l'un des effets les plus pernicious et les plus exemplaires de la Révolution destructrice. Acte légal, il subvertit la légitimité de l'ordre social institué par la volonté divine. Liberté permise par la loi, il demeure illégitime aux yeux d'une héroïne pénétrée de morale et d'honneur. Remarquable aporie d'un roman qui illustre la capacité de la fiction à disposer les termes complexes des débats modernes, et notamment ceux liés à la condition autant qu'à la pensée féminine ». (« *Delphine*, ou la Révolution française : un roman du divorce », in *Cahiers staëliens*, No 56, Paris, 2005, p. 112.)

privée de son héritage, par la perte de la fortune. Alors le couple mène, à la campagne, une vie qui ne diffère pas trop de celle des paysans. M. de Belmont est aveugle et se laisse conduire par sa femme quand il doit circuler dans la maison ou autour, il dépend entièrement de l'aide de sa compagne. Détail important qui pourrait signifier que ce n'est que par la débilité du mari que l'épouse acquiert une position de pouvoir à l'intérieur de la famille. Aucun des Belmont n'avoue souffrir à cause de leur marginalisation sociale et la description de leur simplicité comporte des nuances idylliques. C'est ce que note Noreen J. Swallow aussi, dans l'article mentionné :

Indeed, the de Belmont household challenges the cultural definition of « husband » and « wife »; cut off from the socially imposed, masculine image of self-seeking lord and master, handicapped, impecunious M. de Belmont blends effortlessly into the traditionally female scene, into the *sensible* atmosphere of domesticity. (...) In society's eyes, of course, a man without economic status and the woman who is his equal or superior are both inferior to the masculine ideal promoted in and by that society. Because in the « real » world the de Belmonts would be made to suffer the rejection of pity or derision, it is indeed fortunate that they enjoy country life. (75)

Si les nobles s'acharnent à pratiquer le mariage arrangé comme instrument de cohésion et de contrôle du groupe, l'amour apparaît comme le contraire, comme un élément qui

subvertit le système quand il devient un desideratum ou un principe fondateur de la famille. À part les Belmont et les Lebenzei, aucun couple d'amoureux n'arrive au mariage ou à quelque co-habitation heureuse. D'abord, la paire Léonce – Delphine : il est vrai que les subterfuges de Mme de Vernon éloignent le premier de cette dernière, mais la raison principale de leur désunion reste toutefois l'obsession de Léonce pour le respect des bienséances, pour la renommée de la famille face à l'opinion, pour l'honneur – tous des valeurs fondamentales de la noblesse. Ensuite, le cas de Thérèse d'Ervin et de M. de Serbellane montre que, dans l'absence du divorce légal, ils peuvent s'aimer soit dans une relation adultère, soit par la mort du mari.

Mme de Staël prépare longuement la rencontre des deux jeunes exceptionnels : deux Espagnols relatent, chacun de sa perspective, un épisode qui stimule la curiosité de Delphine. Léonce de Mondoville empêche un de ses cousins de contracter un mariage déshonorant avec Mlle de Sorane, parce qu'elle s'est compromise avec l'indiscrétion de ses affaires sentimentales ; pourtant, elle jouit de la protection de son oncle, un ministre important. Le Duc de Mendocce présente l'intervention de Léonce comme exagérée et maladroite, parce qu'il s'attire ainsi la défaveur du roi et l'inimitié de la famille de Sorane. Le Duc lui reproche d'être « fou de ce qu'il [Léonce] appelle la réputation, l'opinion publique, et prêt à sacrifier pour cette opinion ou pour son ombre même, les intérêts les plus importants de la vie » (133). L'autre Espagnol, dont on ne connaît pas le nom, trouve l'action de Léonce digne d'estime, parce qu'il n'a pas cédé aux pressions du ministre et a défendu l'honneur de son nom. Tout en s'attardant sur les qualités de Léonce (« intrépidité », « fierté », « courage », « force de l'âme », la capacité d'inspirer du respect

aux pairs), il constate, lui aussi, que le jeune homme « porte peut-être jusqu'à l'exagération le respect de l'opinion, et l'on pourroit désirer, pour son bonheur, qu'il sût s'en affranchir davantage » (137). Mots prémonitoires parce que c'est exactement ce qu'il n'a pas pu.

La conversation avec M. Barton, le précepteur de Léonce, anime encore plus l'intérêt de Delphine pour ce dernier. C'est pour la première fois que Delphine, dans sa lettre à Mlle d'Albémar, joint presque involontairement son nom à celui de Léonce, en se comparant à Matilde, qui « ne hasarde rien ; elle ne s'expose jamais au blâme, elle conviendra donc parfaitement à Léonce : moi, je ne saurois pas... mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de Matilde : elle sera bien plus heureuse que je ne puis jamais l'être » (140). A la suite d'autres entretiens avec M. Barton, Delphine développe un sentiment de culpabilité parce qu'elle pense être entrée, à son insu, en compétition avec Matilde, dont elle est censée assurer le bonheur en moyennant le mariage.

En route vers la France, Léonce est la victime d'une tentative d'assassinat de la part du frère de Mlle de Sorane. Un négociant de Bayonne informe Mlle d'Albémar de l'état critique où se trouve Léonce. Au moment où la survie du jeune homme est mise en doute, Delphine cesse de réprimer ses émotions et elle projette cette histoire d'une rencontre manquée dans l'imaginaire: « ...je croirai l'avoir aimé, l'avoir perdu, et je serai fidèle au souvenir que je garderai de lui ; ce sera un sentiment doux, l'objet d'une mélancolie sans amertume. Je demanderai son portrait à M. Barton, et toujours je conserverai cette image comme celle d'un héros de roman dont le modèle n'existe plus » (153). L'idéalisation de Léonce constituerait un substitut à toute recherche de l'amour dans la vie réelle, il est « une chimère » (153) qui permettrait à Delphine de se retirer auprès de sa belle-sœur et

d'abandonner toute quête du bonheur. Mais s'il vit, Delphine ne pourra plus le mettre au centre de ses fantasmes, elle ne verra en lui que l'époux de Matilde. Avant donc qu'ils se rencontrent, leur relation amoureuse apparaît comme impossible (c'est l'une des raisons pour lesquelles Annie Rivara qualifie de « contre-romanesque » ce début du roman<sup>87</sup>).

Dans *Le Cid*, Don Rodrigue et Chimène doivent tous les deux agir selon une logique du devoir et de l'honneur qui contrarie un amour partagé. C'est pourquoi l'intervention du roi, légitimant à la fin l'union des deux protagonistes, est absolument nécessaire à Chimène, dont le comportement est façonné par l'éthique nobiliaire. Dans la Première Partie de *Delphine*, les deux héros sont sujets à des contradictions visibles entre leur statut social, leur sensibilité et leur morale. Dans la lettre où il explique à M. Barton ce qui s'est passé dans les montagnes, quand il a été blessé, Léonce justifie son choix de ne pas dénoncer le frère de Mlle de Sorane. Ce dernier n'a fait que se venger contre une atteinte très grave à l'honneur familial, dans les conditions où un duel aurait encore plus nui à la réputation de sa sœur. À cette occasion, Léonce présente son souci d'avoir une image parfaite dans son milieu, dans « l'opinion », pas tellement comme une idée acquise à la longue, mais comme une convergence de ses traits de caractère et des exigences de son groupe, comme une combinaison d'hérédité et d'influence externe qui exacerbe ses traits innés :

Quoique j'ai reçu, grace à vous, une éducation éclairée, cependant une sorte d'instinct militaire, de préjugés, si vous voulez, mais les préjugés de mes

---

<sup>87</sup> Voir « Contre-romanesque et hyper-romanesque dans les quatorze premières lettres de *Delphine* », in *Cahiers Staëliens*, No 56, 2005, Paris, pp. 39-51.

aïeux, ceux qui conviennent si parfaitement à la fierté et à l'impétuosité de mon ame, sont les mobiles les plus puissants de toutes les actions de ma vie. Mon front se couvre de sueur quand je me figure un instant, que même à cent lieues de moi, un homme quelconque pourroit se permettre de prononcer mon nom ou celui des miens avec peu d'égards, et que je ne serois pas là pour me venger. (161)

Sa précipitation de se revancher contre le moindre soupçon d'insulte ne trouve pas de contrepoids dans la religion : le pardon, la résignation prêchés par la foi catholique n'ont rien à voir avec cette nécessité de poursuivre l'ennemi et de le punir. Il doit donc se chercher une partenaire qui suive les mêmes principes que lui, autrement il risquerait toujours de gâcher leur relation à cause de quelque bruit mal fondé. De ce point de vue, Matilde lui convient parfaitement. D'autre part, il est conscient de sa capacité d'aimer une femme avec la même passion et la même violence que sa réputation. Il sait que sa sensualité et sa sensibilité ne se soumettraient pas facilement à l'obligation de défendre son honneur : « J'ai peur d'être déchiré par deux puissances égales, un cœur sensible et passionné, un caractère fier et irritable » (163).

Delphine lit cette lettre et se rend compte qu'elle a des vues contraires à celles de Léonce : son mari et Mlle d'Albémar lui ont inculqué des principes de morale chrétienne (« faire toujours du bien aux autres et jamais du mal » (165), croire à « la protection de l'Être suprême » (166), cultiver les vertus chrétiennes dans son âme) et l'ont habituée à



être sincère, à poursuivre un idéal de bonté<sup>88</sup>. Or dans son groupe, la définition du bien et du mal, la valeur de la sincérité ne coïncident pas nécessairement à celles de la religion. Non seulement on a affaire à une culture des apparences qui fixe les limites de ce qu'on peut dire et sentir en public, mais « faire du bien » selon les lois de la morale devient parfois compromettant selon les normes de la vie mondaine. C'est ce qui arrive à Delphine quand, à Paris, elle cache Valorbe pour lui sauver la vie et, en Suisse, quand elle lui rend visite en réponse à sa demande d'aide. Lorsqu'il s'agit de prouver son amitié et de secourir les gens, Delphine le fait en s'assumant le danger de se compromettre et sa tendance d'ignorer ou d'aller contre les idées reçues la rend le contraire de Léonce. Si, chez ce dernier, s'esquisse le conflit entre orgueil démesuré, modelant ses actions, et sensibilité, dans le cas de la jeune femme, son aspiration à la liberté intérieure, à raisonner selon ses propres critères entre en opposition avec le contrôle qu'exerce le groupe.

Quand la rencontre entre les deux se produit enfin, les réserves de Delphine s'évanouissent. Comme dans *L'Émigré*, c'est un moment de roman chevaleresque imprégné de sentiments style XVIII<sup>e</sup> siècle où les échanges de regards établissent la communication entre deux êtres d'exception. Delphine trouve Léonce dans un état de faiblesse accentuée, à cause de sa blessure qui s'est rouverte en route vers Paris. Il a tous les charmes d'un bel jeune homme souffrant :

---

<sup>88</sup> Eve Sourian considère tout cela comme une « moralité démocratique », opposée au code féodal de l'honneur. Selon elle, *Delphine* serait le roman de la Révolution, dédié à la liberté sous toutes ses formes, et c'est dans ce contexte qu'elle analyse les convictions religieuses de l'héroïne (« *Delphine and the Principles of 1789 : 'Freedom, Beloved Freedom'* », in *Germaine de Staël. Crossing the Borders*, edited by Madelyn Gutwirth, Avriel Goldberger and Karyna Szmurlo, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1991; pp. 42-51).

Tant de douceur et de sensibilité se peignit alors sur son visage, que j'oubliai entièrement l'opinion que j'avois eu de lui, et qui pouvoit garantir mon cœur. Mon attendrissement devenoit à chaque instant plus difficile à cacher. Les yeux et les paupières noires de Léonce accablé par son mal se baissoient malgré lui, mais quand il parvenoit à soulever son regard et qu'il le dirigeoit vers moi, il me sembloit qu'il falloit répondre à ce regard ; qu'il sollicitoit l'intérêt, qu'il expliquoit sa pensée, et je me sentois émue, comme s'il m'avoit long-temps parlé. (171)

La « pitié » et la « sympathie » (171) que Delphine éprouve lors de leur première entrevue ne tardent pas de céder la place à l'amour. Dès que les deux héros deviennent conscients de la réciprocité de leur affection, tout concourt pour les séparer. D'abord, Delphine permet à Thérèse d'Ervins et M. de Serbellane de faire leurs adieux. Ils sont découverts par le mari jaloux, qui est tué dans le duel. Mme de Vernon exploite l'éclat de cette histoire pour précipiter le mariage de Matilde et Léonce. Quand Delphine abrite chez elle M. de Valorbe, Léonce le provoque au duel en pensant que c'était une action malhonnête de la part d'un rival. Valorbe est d'accord de renoncer à la confrontation avec Léonce pourvu que Delphine l'épouse. À cette demande en mariage, elle ne répond rien et Valorbe prend son silence pour un « oui ». M. de Fierville (le même qui a répandu la nouvelle du premier duel qui a impliqué le nom de Delphine) a détruit la réputation de Valorbe en rendant public le fait qu'il n'a pas puni l'insulte de Léonce. Banni de son régiment à cause de cela, Valorbe commence une vie errante, déchiré entre l'amour et la haine pour Delphine. Il la

trouve en Suisse, à l'époque où elle habite au monastère du Paradis, conduit par la tante de Léonce. Valorbe attire Delphine dans un piège et la compromet en s'enfermant avec elle dans une chambre où ils sont trouvés par les autorités. Mme de Ternan profite de l'abattement et du désespoir de Delphine pour l'obliger de prendre le voile. Peu de temps après, Léonce redevient libre par la mort de Matilde, de sa mère (qui ne voulait pas que son fils aime autre femme qu'elle) et de son enfant. La seule possibilité pour les deux amoureux d'être ensemble serait de rentrer en France, où les vœux monastiques étaient abolis. Léonce ne supporte pas la honte de vivre auprès d'une religieuse reniée et il veut rejoindre l'armée des émigrés. Il est arrêté à Verdun, par les troupes révolutionnaires, avant même qu'il se soit enrôlé, pendant qu'il défend son cousin, M. de Ternan. Il est condamné à mort et, dans le chemin vers le lieu d'exécution, Delphine s'empoisonne<sup>89</sup>. M. de Serbellane les enterre ensemble.

La plupart des critiques ont insisté sur la part que le conformisme de Léonce a eue dans ce drame et sur le rôle joué par l'opinion. En se basant sur ce roman, on pourrait définir ce terme d'opinion comme une instance à la fois concrète et abstraite régissant les rapports entre les individus qui appartiennent à un groupe circonscrit, dans notre cas, celui de la haute noblesse parisienne. La conduite de ces membres est gouvernée par un

---

<sup>89</sup> Ce suicide a été rejeté par les contemporains de Mme de Staël et c'est pourquoi elle a écrit un deuxième dénouement, où Delphine meurt par causes naturelles et Léonce est tué dans la première bataille à laquelle il participe en Vendée. Le thème de suicide a été traité, parmi d'autres, par Jean Starobinski et Margaret R. Higonnnet, en réponse au premier (voir « Suicide as Self-Construction » in *Germaine de Staël. Crossing the Borders*, edited by Madelyn Gutwirth, Avriël Goldberger and Karyna Szmurlo, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1991; pp. 69-81. Voir aussi, dans le même recueil, l'article de Gita May, « Staël and the Fascination of Suicide: the Eighteenth-Century Background » (168-176). Loin de critiquer cette fin du roman, Noreen J. Swallow la considère comme la seule possible : « From a moral point of view death is the only solution for Delphine d'Albémar in a society where virtue goes unrewarded and love does not triumph. In feminist terms, Delphine's death is complete suppression, the total eradication of a woman of intelligence and sensitivity whose qualities have been constantly devalued and whose potential has been destroyed » (75).

ensemble de normes dont on assure le respect par une observation continuelle des comportements publics. On pourrait alors tirer la conclusion qu'il existe une ligne de démarcation entre public et privé et que, tant qu'on ne contrevient pas ouvertement à ce code interne, on peut faire n'importe quoi dans la vie personnelle. Notre texte contredit cette hypothèse : chaque fois que Delphine prend une décision discutable du point de vue de ce code (voir les exemples déjà mentionnés, avec Thérèse d'Ervin et Valorbe), il y a toujours un témoin caché qui comprend le caractère apparemment compromettant de ce qu'il observe et rend l'affaire publique. Le voisinage et la fréquentation des mêmes endroits exposent les personnages aux regards d'un pair et, par conséquent, au blâme de tous. Ce n'est pas par hasard qu'à l'époque on utilisait l'expression « le tribunal de l'opinion ». Les actions individuelles sont présentées et jugées en public selon des lois précises. Il s'ensuit que la frontière entre public et privé est fluctuante et que le développement précoce, chez l'individu noble, de la faculté de cacher ses pensées et ses émotions, de contrôler ses gestes devrait assurer une petite marge de manœuvre dans la vie privée.

Le mot « opinion » est couramment synonyme de « avis », « conviction ». Ce sens reste présent dans l'acception qu'il reçoit au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où les idées philosophiques et politiques, les œuvres littéraires, les événements de la Cour, l'activité du gouvernement font l'objet des débats dans des cercles plus ou moins influents où les arguments pour ou contre quelque chose se propagent vite. Alors l'opinion équivaldrait, tout simplement, à la constitution des courants de jugements sur des sujets divers. Cette dimension existe dans notre roman (la discussion de Delphine et Mme de Marset sur

Rousseau, les échanges épistolaires sur la liberté, les vœux monastiques, le divorce), mais elle est collatérale. Ce qui revient obsessionnellement, c'est le côté prescriptif renforcé par les pratiques du groupe : on doit toujours savoir ce qu'on peut dire ou faire dans telle ou telle circonstance, autrement la machine à fabriquer des bruits, à faire connaître les transgressions se met en marche pour sanctionner les coupables.

Le cas de Thérèse d'Ervins est significatif à cet égard. Si elle avait réussi à tromper son mari sans le montrer sur son visage, elle aurait peut-être vécu heureuse auprès de son amant. Mais elle n'est pas capable de se maîtriser en public, on identifie très vite la cause de ses réactions et, à partir de ce moment, tout est perdu pour elle. Les raisons, suggérées dans le texte, pour lesquelles elle ne peut pas dissimuler ses sentiments seraient sa nature passionnée, « exaltée », « naïve », le manque d'instruction (donc elle n'a pas été domptée par un enseignement standardisé) et son caractère superstitieux.

Dans le cas de Thérèse et M. de Serbellane, on pourrait dire que les contraires s'attirent. Mme de Staël fait de nouveau intervenir des traits ethniques dans la caractérisation des personnages. La singularité de cet homme viendrait du contraste entre le physique méridional et la conduite d'un Anglais. Ce Toscan de trente ans se remarque par son sang froid, sa parfaite maîtrise de soi, une attitude digne et équilibrée dans toute circonstance. Comme M. de Lebensei, il soutient la cause révolutionnaire (« ami de la liberté ») et espère que la loi du divorce rendra possible son union légitime avec Thérèse. À la différence des nobles qui cachent leurs sentiments par nécessité et habitude, Serbellane est réservé à cause d'un mélange de fierté et de timidité, mais lui aussi a quelque chose à cacher, à savoir « sa disposition à la mélancolie ». La source du trouble

dans le couple Thérèse-Serbellane est donc représentée par le tempérament de la première. Cela donne naissance aussi à une sorte d'inégalité entre les amoureux : tandis que Thérèse se laisse consumer par la passion violente et le remords, Serbellane envisage un avenir sans Thérèse, ce qui le fait souffrir, sans doute, mais sa raison a le dessus sur les affects. Il est prêt à affronter des dangers, à quitter l'Europe si nécessaire, tout pour protéger Thérèse, mais il ne peut rien contre la culpabilité torturante de la jeune femme.

### **Éducation et religion**

Examiner la situation de Thérèse d'Ervins en tant qu'amante et épouse nous a fait effleurer la question de son éducation et de l'influence que la religion exerce sur sa vie. En effet, Mme de Staël insiste sur le manque d'éducation, le remords pour son amour coupable et la superstition de l'italienne pour développer un drame à deux temps et, à la fois, une critique du catholicisme et des vœux monastiques. Après la mort de son mari, Thérèse cherche consolation auprès d'un prêtre qui la pousse à l'isolement, à la séparation expiatoire de M. de Serbellane et, finalement, à la prise du voile. L'emprise de cet homme de l'église sur la jeune femme ne peut être contrebalancée ni par l'influence de l'entourage, ni par le devoir de s'occuper d'Isore. Apprenant que la séparation de Delphine et Léonce a eu, à l'origine, le scandale du duel Serbellane – Ervins, Thérèse veut réparer sa faute en s'assurant que les deux ne tombent pas dans le péché. Elle sait que, tôt ou tard, Léonce et Delphine finiraient par avoir une relation adultère s'ils continuaient à se rencontrer régulièrement. Pour les convaincre de suivre la voie de la vertu, Thérèse les invite à assister à son entrée dans le noviciat, qui a lieu dans la même église que le mariage de

Matilde et Léonce. Elle joue ainsi sur la solennité du moment pour leur arracher la promesse de se quitter.

Dans la structure du roman, on remarque le parallélisme entre la fin de la I<sup>ère</sup> partie et celle de la troisième qui décrivent les cérémonies religieuses et leurs effets sur les personnages. Aux points culminants de ces deux parties, l'église représente un espace de la mort et de la séparation. La musique de fête préluant le serment de Léonce et Matilde est, pour Delphine, « un chant de mort » (253). Notre héroïne invoque l'Être Suprême, éprouve une exaltation passagère à l'idée de la miséricorde divine et essaie de se consoler en se disant qu'elle n'a rien à se reprocher par rapport à Léonce, mais elle redevient consciente de sa souffrance. Témoin d'une union qui lui déchire le cœur, elle perd connaissance derrière une colonne et décrit ultérieurement cet évanouissement comme « le froid bienfaisant de la mort » (254). Léonce croit l'avoir aperçue « couverte d'un voile blanc, mais sa figure s'offrit à mes regards si pâle et si changée, que c'est ainsi que son image devoit m'apparaître après sa mort » (254)<sup>90</sup>.

En ce qui concerne la deuxième occasion, quand Thérèse entre dans l'église, elle est entourée par des religieuses voilées de noir et on entonne « un psaume lugubre » (588). Elle s'approche de Léonce, lui donne une lettre et s'adresse ensuite à Delphine comme si elle avait été sur le point de lui confier son testament : pour elle, la vie monastique est, comme dans la tradition, la mort au monde. Delphine renforce cette idée en ajoutant des images du passage à l'au-delà : « ... dans le moment où cette grille alloit nous séparer pour toujours, elle me fit un dernier signe, comme sur les confins de la terre et

---

<sup>90</sup> Pour la signification du voile, voir « Les gestes de la dissimulation dans *Delphine* », in *Écrire, lutter, vivre*, pp. 77-90.

du ciel. (...) dans l'éloignement elle m'apparaissoit, telle qu'une ombre légère déjà revêtue de l'immortalité » (588-9). Tout au long de la cérémonie, Delphine pleure doucement et connaît un état de rêverie profonde pendant lequel elle désirerait mourir.

Après la lecture de la lettre, Léonce éprouve un mélange de colère et de désespoir à la perspective de ne plus voir sa bien-aimée et, au bout d'une succession rapide de sentiments violents et contraires, il veut arracher à Delphine la promesse de lui appartenir. Il la traîne devant l'autel, le même devant lequel il a juré fidélité à Matilde, comme pour annuler la force de son engagement antérieur. Ne se sentant pas capable de faire un choix, dominée par sa piété, Delphine prie Dieu de lui donner « la paix du cœur ou la paix des tombeaux » (595). Juste après, elle tombe dans un évanouissement profond, suivi par une maladie qui menace de l'emporter. Elle prend cela pour un signe divin, pour une réponse à sa prière. Donc dans les deux situations mentionnées, elle cherche secours et consolation dans la miséricorde divine.

Aux vœux prononcés par Thérèse correspondent ceux – contrastants – de Delphine vers la fin de la V<sup>e</sup> partie. Si pour la première, l'entrée dans la religion remplit une fonction expiatoire et calme les scrupules d'une conscience troublée, pour la deuxième, c'est une punition imméritée, une soumission obtenue par chantage. Mme de Cerlèbe relate cet épisode à Mlle d'Albémar, dans une lettre où s'accumulent les éléments qui forcent Delphine de devenir religieuse. Mme de Ternan invoque l'affaire de Zell (quand Valorbe a séquestré notre héroïne et ils ont été tous les deux arrêtés par la police) pour mettre Delphine devant un choix extrêmement difficile : quitter le couvent et affronter le mépris de la société ou y rester pour toujours – c'est ce que désire Mme de Mondoville qui a peur



que la mort de Matilde ne libère la voie au mariage de Léonce avec celle qu'il aime. Pour hâter l'acte irréversible des vœux, Mme de Ternan obtient de Rome une dispense abrégant la période de noviciat. Après avoir éprouvé, à Paris, des humiliations et des accusations injustes, Delphine ne se retrouve plus le courage d'agir en conformité avec ses principes moraux en défiant les jugements des autres<sup>91</sup>.

Valorbe aggrave la situation de la jeune femme en envoyant une lettre pleine d'insultes et de menaces contre Mme de Ternan, qui en profite pour faire encore plus de pression sur Delphine. Elle n'aurait peut-être pas eu de succès si cette dernière n'avait pas reçu, à l'instant même, la nouvelle de l'accouchement de Matilde et du bonheur de Léonce de devenir père. C'est ce qui la précipite dans la voie désirée par la directrice du couvent. On se rappelle l'intensité des sentiments religieux de Delphine dans les deux occasions décrites ci-dessus : son Dieu la quitte pendant la déposition des vœux, elle n'éprouve aucune émotion et se rend compte de la fausseté du serment qui lui est imposé pour des raisons purement mondaines. Ironiquement, quand elle agit selon les penchants de son propre cœur, elle suit naturellement les enseignements du christianisme, mais contrevient aux normes nobiliaires, tandis que pendant la cérémonie à laquelle elle se soumet au nom de ces normes mêmes, elle ne peut que se repentir pour ce mensonge obligatoire. Dans la description de ce moment, les détails s'organisent selon trois axes principaux :

– l'écart entre les vrais sentiments de notre héroïne et ceux qui devraient animer une personne dédiant sincèrement sa vie à la religion : « les religieuses entouroient Delphine, et

---

<sup>91</sup> « Autrefois (...) je ne craignois pas du tout l'opinion, et je ne consultois jamais que le propre témoignage de ma conscience; mais depuis que le monde a trouvé l'art de me faire mal dans mes affections les plus intimes, depuis que j'ai vu qu'il n'y avoit pas d'asile contre la calomnie, même dans le Cœur de ce qu'on aime, j'ai peur des hommes, et je tremble devant leur injustice, presque autant que devant mes remords; enfin j'ai tant souffert, que je n'ai plus qu'un vif désir, celui d'éviter de nouvelles peines » (851).

lui demandoient si elle sentoit la grace descendre dans son cœur ; elle ne répondoit rien pour ne pas les scandaliser ni les tromper » (854). Elle critique la foi catholique pour l'accent qu'on y met sur la souffrance, au lieu de la bonté divine. Mais elle ne confond pas pour autant Dieu et les institutions censées le représenter : « ce n'est pas vous [Dieu] qui exigez l'engagement insensé que je vais prendre ; c'est l'amour qui m'entraîne, c'est l'injustice des hommes qui m'y condamne » (855) ;

– l'apparat et les rites formant un spectacle qui ne convainc personne, ni acteurs ni public, car chacun exécute sa part mécaniquement : « Les cérémonies de deuil dont on l'entouroit, ne produisirent aucune impression sur elle [Delphine] » (854) ; ou encore : « Les religieuses accompagnèrent Delphine sans ordre, sans recueillement ; elles avoient, sans se rendre compte, une idée confuse du motif de tout ce qui se passoit » (855) ; et enfin :

Mad. de Ternan remplissoit les devoirs de sa place avec décence, mais sans que rien en elle pût émouvoir le cœur par des sentiments religieux ; un prêtre d'un talent médiocre fit un discours que personne n'écouta fort attentivement, cependant lorsqu'à la fin, suivant l'usage, il interpella formellement la novice pour lui recommander de ne point embrasser l'état de religieuse par des *motifs humains*, Delphine tressaillit... (856)

Remarquons, dans le contexte, l'ironie – renforcée par la mise en italique des deux mots – de la recommandation faite par le prêtre.

– la ressemblance de Mme de Ternan avec Léonce dont la première se sert efficacement. Elle s’habille de manière à ce qu’elle semble plus jeune et qu’elle rappelle encore plus son neveu et se met à chanter, avec un léger accent espagnol, au moment où elle perçoit l’hésitation de Delphine avant de prononcer les vœux. La voix de Mme de Ternan ranimant, dans l’esprit de Delphine, le souvenir de l’homme aimé, constitue donc un facteur extérieur à la religion, mais particulièrement fort, qui incite la jeune femme à se retirer dans cet endroit et non pas un autre.

Le monastère nous apparaît comme un espace où se reproduisent, en petit, les hiérarchies et les rapports existant dans la vie mondaine. Dans ce roman, la prise de voile est réservée aux deux personnages féminins qui ont la tendance de s’écarter de la norme ; pour Thérèse, cela est le résultat de sa foi mais aussi une condition posée par la famille de son mari pour renoncer aux tracasseries légales ; pour Delphine, c’est une formalité lui épargnant le déclassement de son groupe contre une faute « formelle » (Valorbe s’est enfermé avec elle sans qu’ils aient des rapports sexuels). Mme de Ternan ne fait que mettre les bienséances, le quotidien nobiliaire dans le moule de la routine monastique.

D’ailleurs, la raison pour laquelle Mme de Ternan s’est installée, à quarante sept ans, au Monastère du Paradis n’est pas la vocation religieuse. Elle aussi associe cette retraite à la mort et s’y livre à la tristesse d’avoir perdu sa jeunesse et ses attraits physiques. Les plaisirs, le confort, les amitiés lui venaient tous de son extrême beauté. Adorée par le mari, courtisée et admirée en public, elle jouissait de ses propres charmes et trouvait dans cet enchantement narcissique la source de son bonheur. Indifférente à l’amour de son mari pendant les premières années de mariage, elle souffre, vers trente ans, de constater la

froides et l'éloignement d'un être qui était autrefois un esclave de ses caprices. Vers trente huit – trente neuf ans, elle se rend compte que les gens lui montrent les ménagements dus aux vieilles femmes. L'égoïsme dont elle a fait preuve envers son mari lui est rendu par ses enfants quand ils arrivent à l'adolescence. Elle est trop intelligente pour ne pas observer que ses essais de se constituer un entourage satisfaisant, de se reconstruire un mode de vie sur une base autre que sa beauté sont voués à l'échec. Consciente du vide qu'a laissé dans son âme la perte de la jeunesse, elle ne trouve aucun moyen de le combler, parce que la société ne lui offre aucun appui dans ce sens. La vieillesse lui semble une source d'inégalité entre les sexes :

Un homme à l'âge que j'avois alors auroit pu commencer une vie nouvelle ; jusqu'à la dernière année de la plus longue vie, un homme peut espérer une occasion de gloire, et la gloire est comme l'amour, une illusion délicieuse, un bonheur qui ne se compose pas comme tous ceux que la simple raison nous offre, de sacrifices et d'efforts ; mais les femmes, grand Dieu ! les femmes ! que leur destinée est triste ! à la moitié de leur vie, il ne leur reste plus que des jours insipides, pâlissons d'années en années ; des jours aussi monotones que la vie matérielle, aussi douloureux que l'existence morale.

(786)

Si Mme de Ternan n'arrive plus à se faire aimer, du moins elle se fait obéir et exerce volontiers le petit pouvoir local qui lui revient par la position qu'elle occupe au monastère.

Malgré son éloignement géographique, elle se tient au courant des affaires de sa famille et y joue un rôle actif, à juger d'après la correspondance avec sa sœur. Il n'y a pas d'informations précises sur l'éducation reçue par Mme de Ternan, mais elle avoue avoir mis son aspect physique au centre de ses préoccupations. Mme de Staël ne la dépeint pas comme un monstre de méchanceté, en dépit de tout le mal qu'elle fait à Delphine : mère et épouse, Mme de Ternan a la conviction que l'attention et les égards sont réservés, dans son milieu, aux femmes attrayantes. Une fois que son mari est mort, ses enfants partis, sa beauté fanée, elle ne trouve rien qui la retienne à Paris. Egoïste et lucide, elle veut s'assurer la compagnie de Delphine parce que cette jeune femme sait montrer de l'attachement aux autres et stimuler leur intérêt par sa conversation et ses dons artistiques. Delphine est donc un divertissement de qualité dans un endroit ennuyeux.

D'une part, Thérèse, Delphine et Mme de Ternan sont unies par leur statut de religieuse (temporaire pour la deuxième) ; de l'autre, comme on vient de le voir, il n'y a rien de plus dissemblant que leur foi, les motifs de leur séparation du monde et leur intellect. Le personnage chez qui religion et éducation sont le mieux articulées reste, sans doute, Matilde. On a déjà noté, au début de ce chapitre, les conséquences de son conformisme religieux sur sa relation avec Léonce. Mme de Vernon explique la rigidité de sa fille par l'hérédité, car elle posséderait les défauts de son père. Dépourvue de la fermeté et la ténacité nécessaires pour atténuer les aspérités dans le caractère de Matilde, Sophie confie son éducation à un prêtre sévère, qui réussit à canaliser l'entêtement de la jeune fille vers l'application stricte des dogmes catholiques. Matilde est donc passée par un lavage de cerveau ayant le but de mater ses résistances.

À partir du moment où Matilde établit son propre foyer, elle vit à sa guise, sans devoir faire des compromis avec sa mère, comme avant. Non seulement elle s'entoure des dévotes qui partagent son fanatisme, mais elle cherche à imposer ses vues à ses proches et, tout occupée de leur salut, elle se montre inhumaine dans plusieurs circonstances. Elle veut qu'un prêtre administre le viatique à sa mère mourante. Quand Sophie refuse avec fermeté, Matilde s'enferme dans une chambre pour se consacrer à la cérémonie habituelle et n'assiste pas aux derniers instants de sa mère. Le bigotisme de Matilde devient suicidaire quand, enceinte, elle affaiblit son corps par le jeûne. En suivant les conseils de son confesseur, elle allaite son enfant, bien que cette manière de le nourrir ne lui suffise point. Après avoir fait ses adieux à Léonce, elle meure entourée par ses prêtres qui suivent étroitement les canons. Quoique l'amour pour Léonce ait commencé à éveiller la sensibilité de Matilde, ce processus est toujours entravé par la religion, ce qui donne à ce personnage une trajectoire linéaire, assez prévisible.

### **Centre et périphérie**

Avec les couples des Lebensei et des Belmont, on a vu comment les nobles marginalisent ceux d'entre eux qui se mésallient contre la volonté de leurs familles. Si on cherchait « le centre » et « la périphérie » de ce groupe, tels qu'ils se dégagent de ce roman, on dirait que le premier est formé par « les gardiens », ceux qui se conduisent en apparence d'après les normes internes et veillent à ce que les autres fassent de même, en se chargeant ainsi de préserver l'identité – socioéconomique et culturelle – de leur clan. En marge seraient relégués ceux qui ne satisfont pas les exigences du statut qu'ils ont par

naissance. Ce sont les cas, examinés ci-dessus, de Delphine, Thérèse d'Ervin et Valorbe. Selon la même logique, on pourrait situer Mme d'Artenas, Mme de Marset et Mme de Mondoville au centre, tandis que Mme de R. et Mlle d'Albémar se rangeraient à la périphérie.

Mme d'Artenas se présente comme une adepte du juste milieu : sans se vanter avec sa bonté et son intelligence, elle se croit douée pour l'observation, lucide et détachée, des mœurs, des comportements, des passions et des défauts humains. Son bon sens, l'expérience qui vient avec l'âge et son extrême prudence la tiennent loin des ennuis mondains et lui ont permis de s'attirer une réputation de sagesse et une certaine autorité. Elle respecte les normes non pas tellement parce qu'elle adhérerait aveuglément à l'idéologie qu'elles sous-tendent, mais parce qu'elle comprend les dangers de l'insoumission, de l'originalité et de l'indépendance d'esprit. Elle s'enorgueillit de pouvoir deviner les pensées inexprimées et interpréter les apparences : « je ne suis ni méchante, ni fausse ; mais j'ai vécu au milieu du monde, et je suis détrompée du plaisir d'être dupe » (395).

On peut dire qu'elle se trouve, en effet, « au milieu » de son monde : elle se tient au courant des bruits et des événements, elle est témoin des discussions sur Delphine, essaie de diriger l'opinion dans un sens favorable à sa jeune amie ou, au moins, de contrer les attaques les plus venimeuses. Elle voudrait jouer un rôle médiateur entre, d'une part, les jeunes femmes dont l'inexpérience et l'insouciance les prédisposent aux gaffes, et de l'autre, le noyau dur des conservateurs. C'est ainsi qu'elle voudrait persuader Delphine d'accepter ses conseils, basés sur une connaissance désabusée de leur cercle. La lettre XIII

(2<sup>e</sup> partie), dans laquelle Mme d'Artenas raconte à sa nièce les résultats de sa visite chez Delphine, abonde en termes qui correspondent à sa conception du monde, fondée sur la nécessité de discerner le vrai (« démêler la vérité », « âme franche », « découvrir », « pénétration » d'esprit) et le faux (« paraître », « feindre », « soupçon », « caractères dissimulés »), de placer un échafaudage de défenses entre le soi et les autres, sur la méfiance foncière envers les signes : « confiance », « défiance », « secret », « mystère », « laisser croire », « laisser connaître un secret », « se tromper », « donner des armes contre... », être « sur la défensive avec la société ». Les preuves de son flair de détective et de la justesse de sa « lecture du monde » ne sont pas absentes : elle se rend compte de l'efficacité des manigances de Mme de Vernon et de la persévérance avec laquelle cette dernière poursuit ses intérêts, elle déduit les causes réelles du duel Serbellane-Ervins (que Delphine cache pour protéger Thérèse).

L'esprit d'observation et l'intelligence permettent à Mme d'Artenas de comprendre les secrets des gens qu'elle fréquente, mais elle ne se sert pas des vérités dangereuses pour faire du mal aux autres ; elle les stocke pour des buts défensifs. Ce n'est pas le cas de Mme de Marset, impliquée, avec son complément masculin, Fierville, dans toutes les intrigues menées avec le dessein de nuire aux gens vulnérables. Rien ne lui échappe de ce qui pourrait être utilisé contre quelqu'un. Les jeunes femmes surtout la craignent à cause de sa méchanceté agressive (seuls Léonce et Mme d'Artenas peuvent l'affronter ou la contredire).

Mme de Marset se rend compte que Léonce n'aime pas Matilde et que cette dernière n'observe pas l'amour de Delphine et Léonce, amour trahi par de nombreux



signes. Alors elle plaint hypocritement, en public, le sort de Matilde, trompée par le mari, et, à la première occasion, elle recourt à un artifice pour pousser Léonce à se démasquer. Pendant un bal, elle propose que la danse soit commencée par le couple de Mondoville, au même endroit où Léonce avait dansé avec Delphine. Bien qu'il se trouve ainsi au centre de l'attention, Léonce laisse tomber la main de Matilde et se retire dans le jardin, sans penser à la manière dont les invités interprètent son geste. Mme de Marset prouve, par ces subterfuges, ce qu'elle considère comme de l'infidélité de la part de Léonce et contribue, à la fois, à la compromission de Delphine. Elle a des vues conservatrices, antirévolutionnaires et elle prend appui sur les normes de son milieu pour exposer au blâme les contrevenants et régler, en même temps, ses comptes personnels avec eux.

Quant à Mme de Mondoville, bien qu'elle habite en Espagne, elle a fait partie, avant la mort de son mari, du même cercle et est restée en contact avec Marset et Vernon. Elle aussi montre un attachement résolu aux valeurs nobiliaires et rejette toute modification du rôle de la femme. C'est pourquoi elle craint une liaison de son fils avec Delphine, qu'elle prend pour un exemple édificateur de femme dont l'esprit est perverti par les nouveaux courants d'idées :

Je n'ai pas d'idée fixe sur cette femme qui me paroît d'après tout ce que j'entends dire, une être tout-à-fait extraordinaire ; mais je serois désolée, quand même mon fils seroit libre, qu'il devînt son époux. On ne peut jamais soumettre ces esprits qu'on appelle supérieurs aux convenances de la vie ; il faut supporter qu'ils vous donnent un jugement nouveau sur tout, et qu'ils

vous développent des principes à eux, qu'ils appellent de la raison, cette manière d'être me paroît à moi souverainement absurde, particulièrement dans une femme. Notre conduite est tracée, notre rang nous marque notre place, notre état nous impose nos opinions ; que faire donc de cet esprit d'examen qui perd toutes les têtes ? la morale et la fierté sont très anciennes, la religion et la noblesse le sont aussi ; je ne vois pas bien ce qu'on veut faire des idées nouvelles ; et je ne me soucie pas du tout qu'une femme qui les aime, exerce de l'empire sur mon fils. (777)

Isolons, dans ce passage, les séries de mots relevant des visions du monde présentées comme opposées : noblesse, rang, religion, morale, convenances vs. raison, esprit d'examen, jugement nouveau, principes nouveaux. Ce que Mme de Mondoville refuse aux femmes, comme absurde, c'est l'exercice de la pensée, puisqu'il subvertirait la hiérarchie et détruirait un ordre dont la validité aurait été confirmée par son ancienneté même. Les femmes devraient donc assurer la fixité des rapports sociaux et le maintien des caractéristiques nobiliaires. La conception de Mme de Mondoville sur la nécessité d'éviter tout changement repose sur l'illusion que l'immutabilité des valeurs et des normes aurait pour conséquence la prédominance atemporelle du groupe.

La pensée figée dans des catégories reçues garantirait aux femmes une position centrale dans leur monde, tandis que toute infraction aux canons serait, comme on l'a déjà dit, punie par la marginalisation. C'est ce qui arrive à Mme de R., la nièce de Mme d'Artenas, parce qu'elle ne s'est pas donné la peine de cacher ses relations extraconjugales

et, avec l'insouciance de la jeunesse, elle s'est abandonnée à un style de vie qui a scandalisé son entourage. La sanction se présente littéralement comme une exclusion du cercle : réunies aux Tuileries, dans un salon de la reine, quarante dames se retirent devant Mme de R. et elle reste isolée devant tous. Il n'y a pas de description de lieu, seulement des indices de distance donnés par l'utilisation des verbes de mouvement (que je mets en italique ci-dessous) :

...mesdames de Ste.-Albe et de Tésin *quittèrent* la place où elles étaient assises, du même côté que mad. de R. ; à l'instant toutes les autres femmes *se levèrent*, par bon air ou par timidité, et *vinrent rejoindre*, à l'autre extrémité de la chambre, mad. de Vernon, mad. du Marset et moi. Tous les hommes bientôt après *suivirent* cet exemple ; car ils veulent, en séduisant les femmes, conserver le droit de les en punir.

Mad. de R. restait seule l'objet de tous les regards, voyant le cercle *se reculer* à chaque pas qu'elle faisait pour *s'en approcher*, et ne pouvant cacher sa confusion. (222-3)

Delphine est la seule qui ose joindre Mme de R. et lui adresser la parole, mais en faisant cela elle est consciente du risque de s'exposer aux critiques par manque de solidarité avec les siens. Bien qu'elle connaisse très bien les torts de Mme de R., Delphine cède à une impulsion de générosité et de pitié envers cette femme accablée par le mépris d'une assemblée si nombreuse. D'ailleurs, cet épisode constitue une anticipation du rejet que

Delphine elle-même subira plus tard, au bal organisé par Mme de Ste.-Albe, quand on l'accuse d'avoir détruit la carrière de Valorbe. Dans la lettre à Mlle d'Albémar (XXX, I<sup>ère</sup> partie), Delphine mentionne le plaisir que Tésin et Ste.-Albe prennent dans « les exécutions sévères » (222). On a ici, encore une fois, un terme appartenant au domaine juridique et signifiant la mise en application d'un jugement porté par un tribunal. Or, dans le cas de la punition infligée à Delphine, on constate que c'est un système de justice qui ne fonctionne pas, puisqu'il n'y a aucun souci de rétablir une vérité et de trouver un verdict sur la mesure des « méfaits ». Les apparences de culpabilité suffisent pour humilier Delphine et l'exclure.

Pour revenir à Mme de R., dans une lettre où elle essaie de consoler Delphine, elle détaille les manifestations du mépris qui la suit partout. Arrivée à l'âge de trente ans, elle se repent pour ses imprudences passées et voudrait regagner sa place et le respect des autres. Quelques efforts qu'elle fasse, sa contrition n'est récompensée par aucune preuve de sympathie. On ne daigne pas faire des commentaires irrités ou sévères à son égard parce que ce serait lui accorder une attention imméritée. Le ton et les regards des autres lui rappellent à tout moment son insignifiance, tandis qu'elle n'a aucun moyen de répondre aux insultes ou aux comportements blessants :

...moi je n'ai pas le droit de mépriser ; je suis obligée de ménager tout le monde ; je ne ferois point de tort à celui dont je me plaindrois ; je ne puis risquer de me brouiller avec personne ; ainsi dans un rang élevé, avec une fortune considérable, je me vois obligée de jouer le rôle d'une complaisante,

je crains d'exciter la moindre malveillance, et de rappeler aux autres que mon existence dans le monde est précaire, et qu'il ne tiendrait qu'à un ennemi de me l'ôter de nouveau. (706)

Après avoir passé du temps à la campagne, s'être soumise aux convenances et repentie, Mme de R. peut donc fréquenter les gens de son milieu, mais sans être vraiment acceptée, comme si sa présence ne servait qu'à montrer aux possibles « infracteurs » ce qui leur arriverait au cas où ils oseraient méconnaître les principes de conduite. Par ailleurs, Mme de R. ne peut pas se passer de la compagnie et des passe-temps de son milieu : comme dans le cas de Mme de Vernon, les distractions comblent un vide ressenti sur le plan de la vie affective (elle s'est séparée depuis longtemps de son mari, sans avoir d'enfants). Elle regrette d'avoir affiché ses relations avec les hommes ; cependant, son ancienne liberté sexuelle semble plutôt le résultat de l'irresponsabilité de la jeunesse qu'un acte de révolte contre les normes.

Pendant des années, Mme de R. compense – plutôt inconsciemment – le manque de sens de son existence en essayant d'assouvir ses désirs sexuels : cela lui est possible parce qu'elle est jeune, belle et capable d'attirer l'attention des hommes. Mlle d'Albémar, elle, n'a que la fortune qui pourrait lui fournir un mari. Sa sensibilité et son intelligence peu communes ne suffisent pas pour qu'on lui pardonne les défauts physiques. Mais elle se sentirait humiliée par l'intérêt hypocrite qu'un homme lui montrerait seulement pour des raisons financières. Elle refuse l'une des conventions principales des nobles, le mariage de convenance, et évite ainsi la maternité, de peur de ne pas transmettre sa difformité à une

fille. Car la société traite différemment les déformations du corps dans les hommes et les femmes. Les premiers peuvent avoir une carrière brillante, participer aux affaires publiques et constituer une famille. Les femmes n'ont pas accès aux activités dépassant la sphère familiale ou mondaine, ce n'est que par la famille, la maternité et l'amour qu'elles auraient le sentiment d'accomplir leur « destinée ». Or pour cela, elles doivent avoir un corps parfait et correspondre aux critères de beauté de leur temps :

...une femme disgraciée de la nature est l'être le plus malheureux lorsqu'elle ne reste pas dans la retraite. La société est arrangée de manière que, pendant les vingt années de sa jeunesse, personne ne s'intéresse vivement à elle, on l'humilie à chaque instant sans le vouloir, et il n'est pas un seul des discours qui se tiennent devant elle, qui ne réveille dans son âme un sentiment douloureux. (...) Un homme dont les défauts extérieurs seroient très marquants, pourroit encore conserver les espérances les plus propres à le rendre heureux. (117-8)

Mlle d'Albémar choisit l'isolement<sup>92</sup> pour alléger la souffrance que lui provoque le regard des autres. Elle s'exclut de son groupe parisien, qui la tolérerait sans doute dans ses rangs, mais en lui rappelant toujours son imperfection corporelle. Dans sa retraite, elle se concentre sur la relation et la correspondance avec Delphine, dont le bonheur donnerait du sens à sa propre vie. Par l'intermédiaire des lettres, Louise reste néanmoins liée à l'atmosphère des salons et de la capitale et partage les joies, les succès et les malheurs de

---

<sup>92</sup> Noreen J. Swallow considère cet isolement comme une punition que Mlle d'Albémar s'inflige parce qu'elle se conforme complètement aux standards de la société (*art. cit.*, pp. 68-69).

sa protégée. À la mort de cette dernière, elle se charge de l'éducation d'Isore, dont la tutelle avait été confiée à Delphine.

Remarquons l'impact que les problèmes des adultes ont sur l'avenir de cette fille : sa mère se retire au monastère à cause du scandale à la suite duquel son père est tué ; sa tutrice meurt à cause d'un amour empêché par la société. Ni Thérèse ni Delphine n'ont tenu compte de l'existence d'Isore quand elles ont pris la décision de quitter – par les vœux monastiques et, respectivement, par le suicide – ce monde. Leurs sentiments pour Léonce et Serbellane l'emportent sur la responsabilité d'élever un enfant, ce qui pourrait signifier que soit les rapports mère / tutrice-fille sont moins serrés que ceux auxquels on est habitué de nos jours, soit que les deux personnages agissent contre la « nature » qui leur est attribuée à l'époque. L'enfant se retrouve sous la protection de Louise, qui lui est presque étrangère. Cela permet à Mlle d'Albémar de se donner une autre motivation de vivre après la perte de celle qu'elle chérissait comme son propre enfant. Mme de Staël ne montre pas pourtant quelles sont les conséquences possibles de ces changements successifs de tutelle sur la psychologie et l'avenir de l'enfant.

Dans l'ensemble du roman, les liens mère-fille sont quasi inexistantes : Mme de Vernon et Delphine sont des orphelines, Thérèse et Élise sont données par leurs parents aux premiers venus qui les demandent en mariage, ce qui dénote une indifférence totale envers leur futur. Matilde et Sophie n'ont rien en commun. Les Belmont, c'est-à-dire les marginalisés, forment la seule famille où parents et enfants vivent en harmonie, tel que le prouve, parmi d'autres, l'épisode musical décrit par Delphine.

Dans *L'Émigré*, le « monologisme » du roman vient non seulement de l'appartenance sociale, mais aussi de la solidarité politique des personnages, car ils partagent des opinions antirévolutionnaires et se présentent comme des victimes d'un système illégal. Dans *Delphine*, Mme de Staël crée un groupe basé sur des relations de familles, des amitiés, des fréquentations mondaines et sur la similarité de statut social, mais un groupe dont l'unité est menacée par la présence des individus qui affichent des vues et des comportements non-conformistes : Delphine, Lebensei et Serbellane. La Révolution aggrave les divisions idéologiques entre une minorité faible et la majorité, mais il faut noter que, pour les deux aristocrates libéraux, Lebensei et Serbellane, la fin reste ouverte, tandis que Léonce et Valorbe, représentants des conservateurs, meurent.

La solidité du clan est sérieusement mise en question quand on prend en considération les raisons qui déterminent Léonce de rejoindre l'armée des émigrés : il ne le fait pas pour défendre un ordre social qui serait meilleur que celui imposé par les révolutionnaires, mais parce qu'il agirait ainsi conformément aux attentes de ceux qui le connaissent, il suivrait donc « l'opinion » et, à la fois, il trouverait une mort plus honorable qu'un suicide d'amour. Dans la correspondance, on n'identifie aucune argumentation de la nécessité de la guerre étrangère contre les forces démocratiques. Par contre, la Lettre XIV (V<sup>e</sup> partie) de Lebensei pour Léonce contient une série bien articulée d'arguments contre les émigrés et leur lutte. Mme de Staël renvoie ici à une idée constamment véhiculée à l'époque, selon laquelle les combattants aristocrates contre la France sont des traîtres parce qu'ils contribuent à l'occupation de leur propre pays, sans tenir compte que la défense de la



nation et de la liberté constituerait un devoir pour tous les citoyens, au-delà des intérêts de parti.

L'élément déstabilisant du groupe par son action efficace est un homme, Lebensei, puisque Delphine n'a pas de carrière politique et de plus, elle meurt à la fin. Élise de Lebensei, bien qu'elle soutienne son mari, sort de l'isolement de sa maison seulement pour chercher à se concilier avec sa famille traditionaliste. Dans l'ensemble du roman, Mme de Staël insiste sur la passivité à laquelle sont réduites les femmes nobles à une époque de transformations radicales. Comme nous avons précisé au début de ce chapitre, l'auteur fait partie de l'aristocratie parisienne et connaît bien la diversité des attitudes politiques de ce groupe, et elle sait très bien que la partie des libéraux n'est pas aussi minoritaire qu'elle apparaît dans le roman. De même, elle exclut complètement la figure de la femme militante pour ses droits, bien que la chronologie de son roman couvre exactement la période où ce type de militantisme se manifeste pleinement. Ces omissions (délibérées selon nous) renforcent le caractère exceptionnel de Delphine – éduquée, généreuse, animée par une foi sincère et bienfaisante, capable de sacrifices et d'amour – et accentuent le conflit entre cet être supérieur et les dames conservatrices, dévotes, médiocres intellectuellement et devenues méchantes à force de refouler leurs sentiments. Par rapport au reste de la société, ces femmes appartiennent à l'élite, à la classe « des privilégiés », comme on disait à l'époque, et la haine avec laquelle on les poursuit pendant la Révolution n'est pas étrangère au banal sentiment de l'envie. Or l'auteur les présente comme des *victimes* du mode de vie nobiliaire en général, mode dans lequel l'inégalité entre les sexes est un principe essentiel.

Elle propose implicitement l'amélioration de la condition sociale des femmes par l'éducation et leur participation aux affaires de la cité. Ce qui aurait permis à Delphine d'être heureuse aurait été un cadre social où elle aurait pu exprimer son enthousiasme religieux, sa sympathie pour le malheur d'autrui, où elle aurait pu agir en conformité avec ses propres préceptes moraux, où elle aurait pu poursuivre ses penchants amoureux. Il s'ensuit que le perfectionnement moral de la femme et le fait de fonder une famille basée sur la réciprocité des sentiments entre les partenaires et leur égalité devrait assurer le bonheur général. On comprend qu'un tel message a dérangé Napoléon ou les adeptes des valeurs patriarcales, surtout à cause de l'importance de la passion amoureuse dans l'ensemble du livre : pourtant, il n'est pas vraiment « révolutionnaire », puisque la famille et le mariage y restent des piliers de l'organisation sociale.

Dans *L'Émigré*, Sénac de Meilhan offre, lui aussi, un exemple de mariage « mal assorti » (de la comtesse de Loewenstein) et un autre, de femme punie par son groupe pour ne pas avoir respecté les convenances. Mais le poids de ces problématiques dans l'ensemble du roman est plus réduit que dans *Delphine*. Les histoires d'amour y sont rendues impossibles par les maux de la Révolution (émigration, déportation, exécution des hommes), donc par des circonstances extérieures, incontrôlables par l'individu, sans qu'il y ait une critique directe, soutenue des pratiques nobiliaires qui affectent négativement les couples. Chez Mme de Staël, comme j'espère l'avoir démontré, le traitement discriminatoire des hommes et des femmes, à l'intérieur de la noblesse, se trouve au cœur de tous les drames présentés. D'une part, la Révolution précipite le dénouement malheureux pour plusieurs personnages (Valorbe, Léonce, Delphine), et de l'autre, en

aiguissant les conflits entre conservateurs et progressistes, elle engage tout le monde dans un débat sur la liberté individuelle vs. le contrôle communautaire, sur l'idéal de bonheur personnel vs. la soumission aux intérêts de groupe. S'il existe des contraintes et des normes nobiliaires qui régissent la vie des deux sexes, elles sont distribuées d'une façon inégale, toujours au détriment des femmes.

### Chapitre III : La mobilité nobiliaire chez Balzac

Si, jusqu'à présent, la critique n'a pas traité extensivement le sujet de la noblesse en rapport avec *L'Émigré* et *Delphine*, c'est tout le contraire qui est vrai pour *La Comédie humaine*<sup>93</sup>. À la monographie de Jean Forest (*L'Aristocratie balzacienne*) et au livre récent de Mireille Labouret-Grare (*Balzac, la duchesse et l'idole: poétique du corps aristocratique*) s'ajoutent de nombreux articles, soit généraux, soit centrés sur un roman ou un aspect spécifique (par exemple, « L'Émigré » et « La noblesse d'Empire », de Ronnie Butler). En ce qui suit, je m'occuperai de la mobilité nobiliaire dans *L'Interdiction*, *Une double famille* et *Béatrix*. La mise en contexte et la justification de mon choix seront suivies par trois séquences consacrées à l'analyse des œuvres annoncées.

Dans de nombreuses sources critiques consultées, j'ai remarqué, comme une sorte de leitmotiv, la caractérisation de la noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle comme close et figée. Si certains la décrivent comme un « monde fossilisé » (Arlette Michel, *apud* Camille Laparra, 614) et en étudient la « pathologie » (Jean-Hervé Donnard), Pierre Barbéris en dit :

...c'est comme quelque chose de clos, d'achevé, alors que la bourgeoisie est plus diffuse, plus ouverte. Le roman exprime ici la réalité : classe déchue, mais encore en possession de quelques splendeurs, ayant, grâce à la

---

<sup>93</sup> Dans ce chapitre, j'en utiliserai l'édition parue dans la Bibliothèque de la Pléiade, dont je citerai le tome et les pages pour chaque texte (*La Comédie humaine*. Nouvelle édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976-1981, 12 vol.).

Restauration, rengrené quelque peu sur le pouvoir, la noblesse a déjà cette solidité de contours que donne la mort. (Pierre Barbéris, *Le monde de Balzac*, 167)

Dans cette citation, le choix des épithètes vaut d'être commenté: *clos* et *achevé* soulignent l'impossibilité du changement, du devenir, l'isolement par rapport au reste de la société. *Déchue* est utilisée ici dans le sens de personne ou entité qui a perdu ses privilèges ou le pouvoir. Mais peut-on en ignorer les autres acceptions comme: « ce qui est tombé dans un état inférieur », « ce qui est décrépité par l'âge », « celui qui est tombé de l'état de grâce »? Quant à la *solidité de contours que donne la mort*, cela assimile une classe sociale à un organisme vivant, ce qui prouve à quel point les métaphores biologiques, abondantes dans les textes balzaciens, ont pénétré dans le langage des critiques du vingtième siècle. Enfin, ce serait cette « clôture » et cette « rigidité » (Barbéris, 168) de la classe qui permettraient au romancier de l'appréhender comme totalité, d'en rendre compte et de la repenser en termes compatibles avec la réalité historique. Pour comprendre dans quelle mesure ces expressions sont appropriées ou non, il faut rappeler quelques faits historiques, amplement analysés dans les ouvrages récents d'histoire sociale et culturelle.

La noblesse a toujours été une minorité et, à la fin du XVIII<sup>e</sup>, elle dépasse de peu 1% de la population du royaume<sup>94</sup>. Dans le dispositif hiérarchique de la société prérévolutionnaire, elle aurait perdu sa qualité d' « ordre privilégié » si les barrières

---

<sup>94</sup> Pour des comparaisons entre les effectifs de la noblesse avant et après la Révolution, voir le chapitre « La noblesse au XIX<sup>e</sup> siècle : un chiffrage difficile », dans l'ouvrage de David Higgs, *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution. 1800-1870* (trad. fr.). Il suffit de préciser que la limite inférieure est établie à approximativement 130 000 individus et celle supérieure, à 350 000-400 000.

économiques et sociales n'avaient pas été mises en place justement pour contenir son expansion. On l'a toujours représentée comme « close », bien qu'elle ne l'ait jamais été ; mais l'accès contrôlé et difficile a garanti sa valeur symbolique et économique. Le renouvellement en a été constant<sup>95</sup> et a imposé aussi la nécessité de se redéfinir ou au moins de considérer les clivages apparus à l'intérieur de l'ordre. La Révolution a définitivement arrêté ce processus et l'existence postrévolutionnaire de la noblesse ne saurait être caractérisée selon la logique d'avant 1789, en l'absence du cadre juridique qui l'a rendue possible en premier lieu. On a vu, dans des écrits opposés idéologiquement comme *L'Émigré* et *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?*, que « la clôture » se transforme en marginalisation et exclusion.

Quand Barbéris dit que cette « classe déchue ... a rengrené quelque peu sur le pouvoir », il fait croire que le retour des Bourbon l'a artificiellement ramenée dans la politique du pays. Or cela est faux : Louis XVIII lui restitue des terres non vendues, distribue le milliard des émigrés et des positions dans le gouvernement, mais il peut le faire parce que les nobles avaient déjà récupéré une grande partie de leurs biens et ils s'étaient déjà regroupés, avant 1815, autant à Paris qu'en province. C'est, d'ailleurs, ce qui ne convenait pas à Napoléon, dont Natalie Petiteau cite une lettre à Cambacérès, écrite en 1807 : « On s'appelle encore duc, marquis, baron ; on a repris ses armes et ses livrées. Il était facile de prévoir que, si l'on ne remplaçait pas ces habitudes anciennes par des

---

<sup>95</sup> David Higgs parle même de l'hypocrisie des nobles qui se plaignaient du nombre trop grand d'anoblissements, mais qui d'autre part, finissaient par s'allier aux familles anoblies, sachant que cela est nécessaire pour la survie du groupe (*Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution. 1800-1870*). La tendance démographique négative s'était déjà installée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

institutions nouvelles, elles ne tarderaient pas à renaître »<sup>96</sup>. Presque un quart de la noblesse d'Empire provient de l'ancienne<sup>97</sup>. Louis XVIII reconnaît légalement la fusion des deux noblesses et continue à accorder des titres (par lettres royales et non pas par la vente de charges anoblissantes, comme avant la Révolution), en en ajoutant à peu près 4000 au plus de 3000 dispensés par Napoléon<sup>98</sup>. Par conséquent, la noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle est formée par les descendants des nobles d'avant 1789, les nobles d'Empire et par ceux qui s'y allient de leur propre gré (en général, des bourgeois suffisamment riches pour se conformer au modèle noble). David Higgs appelle ces derniers « les titrés », tandis que Suzanne Fiette parle de « noblesse spontanée » ou « d'appartenance » (*La noblesse*, 129). Sous la Monarchie de Juillet, l'usurpation des titres cesse d'être un délit, alors n'importe qui peut adopter la particule (y compris Balzac). Dans ce contexte, le premier sous-groupe

---

<sup>96</sup> *Apud* Petiteau, 50.

<sup>97</sup> Dans ce sens, je vais extensivement citer les informations données par Natalie Petiteau, dans son imposante synthèse: « Dans le *corpus* des anoblis [par Napoléon], chevaliers et barons forment une écrasante majorité de plus de 85 %, tandis que les titres supérieurs rassemblent moins de 15 % des effectifs. Le sommet de la hiérarchie nobiliaire impériale n'est ouvert qu'à un nombre extrêmement restreint de princes et de ducs. Le rang de comte est réservé à quelques centaines de privilégiés. La catégorie moins prestigieuse mais tout de même honorable des barons est la plus nombreuse. La faiblesse numérique de la noblesse d'Empire n'est donc nullement compensée par une attribution préférentielle des titres les plus glorieux. Ces derniers semblent réservés à une étroite aristocratie au sein de laquelle l'ancienne noblesse n'est nullement délaissée. Une place de choix lui a été accordée dans cette institution destinée à fusionner les élites de l'Empire. Certes, les nobles refaits ne représentent que 22 % de l'ensemble du *corpus*, mais leur présence dans la noblesse impériale est d'autant plus importante que l'on monte dans la hiérarchie. À peine plus de 10 % des titres de chevaliers ont honoré les nobles d'Ancien Régime alors que la proportion passe à plus de 40 dans la catégorie des comtes: prestigieux par leur nombre finalement restreint, les titres de comte sont généralement choisis pour distinguer les membres ralliés du ci-devant ordre. Tout est mis en œuvre pour tirer le meilleur parti de ces ralliements : en évitant de reléguer les anciens nobles dans les rangs subalternes de la nouvelle noblesse, le régime donne des garanties au faubourg Saint-Germain tout en rehaussant le prestige de ses titres d'une coexistence avec ceux de la monarchie. Et si les titres de ducs ont été souvent réservés aux roturiers, la part égale des deux groupes dans la dizaine de princes a une valeur symbolique qui mérite d'être relevée ». (64)

<sup>98</sup> Selon David Higgs, certains de ses titres « se fondaient sur des biens inaliénables afin de justifier une transmission héréditaire, tandis que d'autres n'étaient conférés que pour la durée de la vie du récipiendaire. Dans la pratique, les descendants des familles qui n'avaient pas constitué des majorats continuèrent à user de leur titre. Cette évolution fut sanctionnée par une aspiration générale à la noblesse que manifestaient l'adjonction de particules aux noms et une opinion favorable à l'usage du titre dans la vie quotidienne » (47).

ne peut être que « clos » et continue à exister seulement dans la mesure où les familles qui le composent assurent leur descendance. Ce n'est décidément qu'à cette partie de la minorité nobiliaire que s'applique la remarque de Barbéris sur la clôture et encore, seulement si on ne tient pas compte des mélanges et des interactions avec le reste du groupe.

Cela nous ramène à la question de la « rigidité ». Entre 1789 et 1799, à l'exception des émigrés et des individus qui ont renié leur appartenance nobiliaire au nom de leurs vues républicaines, il existe de nombreux « ci-devant », surtout femmes, qui apprennent vite à se servir du nouveau système légal et économique pour récupérer partiellement leurs possessions, qui savent négocier avec les autorités et enseignent à leurs enfants les comportements d'adaptation. Quand les bourgeois se moquent des nobles pour avoir tout perdu à la suite des confiscations ou de la nationalisation des biens, ces derniers n'ont pas contredit les premiers, ils ont même entretenu cette idée en se présentant comme victimes. Cependant, selon Suzanne Fiette, « tous les travaux constatent, après la Révolution, le maintien majoritaire des fortunes et de l'influence sociale de la noblesse. Bien loin d'être devenue une classe déclinante, écartée par le triomphe de la bourgeoisie libérale et capitaliste, elle a su et sait conserver, jusqu'à 1870 au moins, la plus grande partie de ses biens » (*La noblesse*, 8). Après avoir restauré sa propriété, elle a dû « appliquer une gestion "bourgeoise" qui la sauve de l'endettement, voire des initiatives agronomiques qui élèvent la rente foncière, enfin chercher, avec toute la haute société, de nouvelles sources de profits, par exemple dans la diversification mobilière de son capital » (*ibid.*, 9). On voit donc que, si les idées de patrimoine et d'assise foncière continuent à définir l'identité



noble, les modalités de les préserver varient selon l'époque, ce qui implique un certain degré d'adaptation aux nouvelles réalités.

Quant à la notion de service, elle aussi définitoire, elle a toujours été mise en pratique différemment : servir le roi, dans l'armée et l'administration d'Ancien Régime, ne se superpose pas au ralliement de la noblesse à *tous* les gouvernements postrévolutionnaires, ralliement qui s'explique, certes, par l'opportunisme et le pragmatisme, mais aussi par un dépassement des anciennes fidélités dans l'intérêt de servir l'État. Dans le passé, le privilège de la naissance garantissait aux rejetons nobles (au moins en théorie) la possibilité de poursuivre une carrière politique. Peut-on l'assimiler à la nécessité de se présenter aux élections et de se faire élire pour devenir député? N'avons-nous pas là encore un exemple d'adaptation qui devrait nous pousser à nuancer la thèse de la rigidité ? L'attachement nobiliaire à la propriété et à l'exercice du pouvoir détermine, paradoxalement, et les changements assurant le maintien du groupe, et le conservatisme (par exemple, le refus des activités industrielles comportant de grands investissements, de grands risques – et des profits immenses), mais ce dernier a été trop aisément généralisé.

Balzac joue précisément sur ces différences pour élaborer sa propre théorie sociale. Non seulement il comprend les rapports entre aristocratie et noblesse<sup>99</sup>, mais il souhaite que cette dernière s'intègre à la première, pour former une élite entreprenante et cultivée, capable de gouverner le pays. Une telle élite offrirait un exemple de responsabilité politique, en encourageant les progrès économiques, en administrant judicieusement les ressources matérielles et humaines, en promouvant les talents dans tous les domaines. Ses

---

<sup>99</sup> L'aristocratie est prise ici dans le sens de groupe qui détient pouvoir et richesse ; elle est formé par des nobles, mais non pas en exclusivité ; d'autre part, pas tous les nobles participent au pouvoir ou sont riches.

rangs se renouvelleraient sans cesse avec des gens exceptionnellement doués, de provenance sociale diverse. Il est vrai que Balzac expose ces idées dans un contexte négatif, dans *La Duchesse de Langeais*, où il fustige l'aristocratie pour ne pas correspondre au modèle que je viens d'esquisser (Tome V, 923-933). Cependant, sa critique soutient la cause de la modernisation et non pas de la disparition de cette minorité: « mais si le scalpel des chirurgiens est dur à sentir, il rend parfois la vie aux mourants. Le faubourg Saint-Germain peut se trouver plus puissant persécuté qu'il ne l'était triomphant, s'il veut avoir un chef et un système » (*ibid.*, 932).

Il observe la noblesse dans des espaces différents (Paris, ville de province, campagne) et surtout dans ses interactions avec les autres groupes. Sénac de Meilhan et Mme de Staël, eux, ne profitent pas du potentiel narratif que présente la rencontre de leurs nobles avec les autres : les roturiers individualisés sont, en général, les serviteurs des protagonistes. Quand, dans certaines histoires de *La Comédie humaine*, le narrateur insiste sur l'obsession de la distinction qui pousse les personnages à pratiquer l'exclusivisme social, il montre aussi ceux qui essaient d'entrer dans un milieu qui se définit comme fermé ; des obstacles apparaissent pour être éliminés par la suite ; les distances sociales tantôt se réduisent, tantôt s'agrandissent, mais ne restent pas les mêmes.

Cette variabilité des rapports entre les groupes, ou entre des personnages d'appartenance sociale différente, l'existence des changements, affectant même ceux qui s'y opposent, rendent possible une analyse de la noblesse balzacienne sous l'angle de la mobilité, comprise avec la plupart de ses champs sémantiques : a) caractère de ce qui se déplace ou peut être déplacé par rapport à un lieu, à une position ou à un ensemble d'objets

de même nature ; b) aptitude à accomplir ou à subir un certain nombre de transformations sociales ; et même c) aptitude à passer d'un état mental à l'autre ; vivacité ; manque de constance ou de stabilité<sup>100</sup>. Entre les trois acceptions du terme s'établissent des correspondances étroites. Il suffit de penser à Lucien de Rubempré, dont les trajets à Angoulême, ensuite entre cette ville et Paris sont associés, successivement, à ses réussites et ses échecs et entraînent des transformations psychologiques. Où se déplacent les nobles ? Ces déplacements causent-ils une mobilité sociale ascendante ou descendante et affectent-ils la manière dont les personnages sont identifiés en tant que nobles ? J'essaierai de répondre à ces questions en me basant sur un nombre limité de récits balzaciens, tout en comprenant que seule une analyse de toute *La Comédie humaine* pourrait y rendre compte du poids des nobles « mobiles ». L'esthétique du contraste, particulière à Balzac, offre une justification supplémentaire à ma démarche : le vieux d'Esgrignon, Mortsauf et Du Guénic ont des contraires et il suffirait de ne plus les ignorer pour arriver à une vue équilibrée sur la noblesse dans une œuvre si vaste.

### **D'Espard, le « fou sublime »**

Publié en 1836, *L'Interdiction* présente un épisode de la vie privée d'une famille de noblesse ancienne. La marquise d'Espard veut faire interdire son mari dont « l'imbécilité » et « la démence » l'ont poussé à aliéner les biens de la famille. Le juge Popinot, chargé de vérifier le bien-fondé de cette requête, rencontre séparément les époux et, au bout des deux

---

<sup>100</sup> Natalie Petiteau a analysé la noblesse d'Empire sous l'angle de la mobilité sociale (qui est un terme inclus dans le titre de son ouvrage), tandis que David Higgs et Suzanne Fiette s'en occupent implicitement quand ils étudient les carrières embrassées par les nobles.

entretiens, il devine leurs vrais caractères et les ressorts de leurs actions. Mme d'Espard fait des dettes pour donner une apparence de magnificence à sa maison et entretenir un salon à la mode. Son mari a appris que la fortune de la famille est due à un acte de spoliation et veut restituer les biens aux héritiers du bourgeois qui a été victime de la loi et d'un gouverneur malhonnête. Cette restitution est la principale raison pour laquelle Mme d'Espard se propose d'obtenir le droit de gérer la fortune familiale à la place de son époux. Elle ajoute, comme des preuves supplémentaires de folie, le fait que son mari habite dans un quartier indigne de son nom et qu'il édite une histoire de Chine.

La simplicité de la trame narrative est contrebalancée par la complexité des portraits des Espard et de Popinot. La marquise représente la femme aristocrate à la mode, le marquis, le modèle de parfait gentilhomme, et Popinot, le juge bienfaiteur et incorruptible. Balzac recourt, comme d'habitude, à des contrastes marqués entre les personnages, entre Popinot et le marquis, d'une part, et la marquise de l'autre. Les deux premiers veulent fonder leurs actions sur un idéal personnel de justice et sur des préceptes moraux. C'est pourquoi ils sont ridiculisés et marginalisés par ceux dont les valeurs principales sont l'argent et la réussite sociale obtenus à tout prix. Par contre, Mme d'Espard, tout en gardant les apparences d'honnêteté et en respectant les conventions, n'hésite pas à mentir et manipuler afin de satisfaire ses ambitions. Elle imprime à son salon un caractère politique, ce qui lui permet d'influencer les opinions et les décisions de ceux de ses réguliers qui sont au pouvoir.

Afin de restituer la fortune aux Jeanrenaud, le marquis doit limiter ses dépenses. C'est la principale raison pour laquelle il refuse le train de vie de sa femme et quitte le

faubourg Saint-Honoré pour s'installer dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Les arguments tout à fait raisonnables de l'emménagement dans ce quartier (le loyer convenable et la proximité des écoles pour les deux fils) deviennent autant de preuves de folie, non seulement pour la marquise, mais pour les voisins bourgeois aussi. Dans l'analyse des conséquences de ce déplacement, on peut se servir de la notion de *territoire*, dont l'utilité dans le contexte des études balzaciennes a été prouvée par Philippe Dufour et Nicole Mozet, dans l'ouvrage collectif *Balzac géographe. Territoires*. Ils l'ont empruntée à la géographie sociale (tout en précisant les acceptions en éthologie et sciences sociales): « milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire » (*Apud* Yves Barrel, « Territoires et corporatisme », *Economie et humanisme*, n° 314, 1990, 61).

Cette définition recouvre partiellement ce que Balzac comprenait par *milieu*. Pour mon propos, le terme « territoire » présente un avantage: que ce soit dans le langage de tous les jours ou dans une science particulière, il se réfère à un espace démarqué et renforce le lien entre la dimension physique, concrète de l'espace et l'individu ou le groupe qui l'habite ou s'y rapporte de quelque façon que ce soit. Or en quittant le territoire noble du faubourg, le marquis signale le fait qu'il ne s'identifie plus au groupe d'origine; en arrivant dans la rue de la Montagne Sainte-Geneviève, il n'initie pas son embourgeoisement, mais il démarque son propre territoire, qu'il investit, en effet, de sens et dans lequel il se reconnaît.

La maison dont d'Espard a loué le rez-de-chaussée et trois autres chambres à l'étage a une histoire qui la relie au pouvoir d'autrefois; elle a été bâtie « durant les règnes

d'Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, à l'époque où se construisaient aux environs les hôtels Mignon, Serpente, le palais de la princesse Palatine et la Sorbonne » (Tome III, 471). Le narrateur insiste sur les dégâts faits par les bourgeois qui y avaient installé leurs ateliers pour donner, comme on va le voir tout de suite, un sens précis aux changements opérés par le marquis. Les modifications mettent en relief les éléments d'architecture et de décoration qui ont résisté aux intempéries, mais ne restaurent pas la magnificence initiale. Les teintures et les étoffes utilisées sont peu coûteuses mais l'effet global d'harmonie vient du choix des tons bruns, de l'éclairage et de la distribution des objets: « Une certaine noblesse dans les détails, l'exquise propreté des meubles, un accord parfait entre les choses et les personnes, tout amenait sur les lèvres le mot *suave* » (Tome III, 472). Cet intérieur devient donc un territoire noble, de dimensions réduites, mais immédiatement reconnaissable comme tel (remarquons l'agglomération, dans une seule phrase, des termes qui, chez Balzac, dénotent la qualité: *noblesse, exquisite propreté, accord parfait*). Pour les voisins bourgeois, c'est un espace inaccessible: « Peu de personnes étaient admises dans ces appartements habités par le marquis et ses deux fils, dont l'existence pouvait sembler mystérieuse » (*ibid.*, 472). Ou bien: « L'appartement de rez-de-chaussée formait donc un sanctuaire où le père et ses fils demeuraient depuis le dîner jusqu'au lendemain. Sa vie de famille était ainsi soigneusement murée » (*ibid.*, 473). Le terme « murée » exprime l'étanchéité de l'isolement pratiqué par le marquis. La réserve de ce dernier se transmet à ses domestiques aussi, car ils réduisent autant que possible les rapports avec les gens du quartier. A l'inaccessibilité de l'appartement privé s'ajoute une barrière d'un ordre différent: l'attitude distante du marquis et de ses fils envers ceux qui les entourent. Le

narrateur qualifie de « louables » les motifs pour lesquels ce chef de famille cherche à s'isoler: « En entreprenant l'éducation de ses enfants, il désirait les garantir de tout contact avec les étrangers. Peut-être aussi voulut-il éviter les ennuis du voisinage. Chez un homme de sa qualité, par un temps où le libéralisme agitait particulièrement le quartier latin, cette conduite devait exciter contre lui de petites passions... » (Tome III, 473). Le mot « étrangers », dans ce contexte, signifie non seulement « personnes que l'on ne connaît pas » ou « venus d'un autre pays », mais aussi les libéraux. Le marquis doit éviter d'exposer ses garçons à la contamination idéologique, alors l'inexistence des distances physiques doit être compensée par le refus de toute familiarité avec les voisins. Il reçoit ses visiteurs à l'étage, où il a laissé les trois chambres « dans l'état de délabrement et de nudité grotesque où les avait mises l'imprimerie » (Tome III, 472). Siège de la production de biens et de l'argent, cet espace ne peut pas être anobli, le marquis ne s'y reconnaît pas.

Imposer ces barrières lui est naturel, parce qu'il est un vrai gentilhomme, en qui se réunissent, au plus haut degré, les traits de l'ancienne noblesse: « Pour croire au sang pur, à une race privilégiée, pour se mettre par la pensée au-dessus des autres hommes, ne faut-il pas, dès sa naissance, avoir mesuré l'espace qui sépare les patriciens du peuple? » (*ibid.*, 475). Par conséquent, ce qui fait le noble, c'est le sentiment d'une supériorité matérialisée dans la distance – « l'espace » – qu'un tel individu réussit à mettre entre lui et les non nobles. Séparation, distanciation équivalent, selon les conceptions nobiliaires, au respect. Pourtant, les manières froides du marquis, son respect de soi ne suffisent pas pour combattre l'érosion de son statut social que détermine sa présence dans ce quartier. Ce statut est encore plus altéré par les dépenses quotidiennes réduites de la famille d'Espard,

indiquant sa pauvreté. Pour les bourgeois, être noble, c'est être loin d'eux et riche, donc ils associent étroitement l'argent à la noblesse. Ils s'attirent ainsi le reproche suivant de la part du narrateur: « depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tout le monde refusait les privilèges de la noblesse à un noble sans argent, par la raison que chacun les laisse usurper aux bourgeois enrichis » (*ibid.*, 476). La noblesse ne serait alors, pour eux, qu'une sorte d'honneur à s'acheter pour se détacher de la masse des pairs, sans une utilité sociale intrinsèque. L'acquisition de la noblesse constituerait une simple formalité à remplir pour dorer l'image de l'individu bourgeois qui se permet d'en faire les frais de représentation.

Dans ce récit, nous rencontrons deux visions de la noblesse dont l'affrontement concret s'exprime dans les tentatives des bourgeois de nuire au marquis (par exemple, la portière qui ne lui remet pas la lettre lui rappelant de payer le loyer). Leur hostilité se manifeste dans la rapidité avec laquelle les gestes et les détails de la vie extérieure de leur colocataire sont interprétés par le biais de sa folie supposée. L'épisode du jeu des garçons dans le jardin illustre bien ce point, car la lutte innocente de Clément et Camille a donné naissance au bruit selon lequel le père leur administrerait des punitions corporelles (et encore dans le jardin, dans un lieu accessible aux regards de tous). Le marquis ignore la méchanceté de ses voisins, les exclut de ses préoccupations, ne se confond pas avec eux. Le narrateur conclut ce passage en remarquant que « le défaut de communication entre cette famille et les autres personnes existait au moral comme au physique » (Tome III, 476), ce qui donne du sens et de la cohérence aux données spatiales analysées ci-dessus.



Dans l'économie de l'histoire, la description de cette séparation initie et ensuite se combine avec la transformation de d'Espard en type<sup>101</sup>. Comme on a déjà vu, par ses manières, il tient ses voisins à l'écart malgré l'inévitable contiguïté des appartements, et cela justement parce qu'il est « gentilhomme, comme sa femme était grande dame: deux types magnifiques, déjà si rares en France que l'observateur peut y compter les personnes qui en offrent une complète réalisation » (*ibid.*, 475). Ils sont « si rares » parce que les modalités de recrutement de la noblesse ont changé au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. Le narrateur précise les caractéristiques du modèle dont le marquis représente la parfaite incarnation: la conscience de se trouver au-dessus du commun des mortels (une conception inégalitaire informant les rapports avec autrui), la transmission héréditaire des valeurs, l'éducation poursuivie dans le sens qu'implique les deux premiers termes de cette énumération, le devoir de servir la communauté, de se montrer généreux et fidèle aux préceptes de la morale chrétienne. On y remarque les réminiscences de l'idéal chevaleresque et l'intériorisation du principe hiérarchique structurant la société féodale. Le marquis est considéré comme « un débris de ce grand corps nommé la féodalité » (Tome III, 475), parce qu'il se croit, en effet, supérieur aux autres par son sang, mais ce qui le rend digne de respect, selon le narrateur, c'est le fait qu'il « croyait également à toutes les obligations de la noblesse; il possédait les vertus et la force qu'elle exige » (*ibid.*, 475).

---

<sup>101</sup> De manière paradoxale, cette transformation s'appuie souvent sur des actions ou des traits présentés comme « singuliers » : sa parole, son choix de rendre aux Jeanrenaud une partie de sa fortune. Mais cela, au lieu d'entrer en conflit avec la volonté du narrateur de rattacher le personnage à la race de vrais nobles d'autrefois, souligne, comme je le montrerai, les défaillances de la noblesse de son temps.

<sup>102</sup> « ...depuis quarante ans le hasard s'est arrogé le droit de faire des nobles en les trempant dans le sang des batailles, en les dorant de gloire, en les couronnant de l'auréole du génie » – référence aux pratiques napoléoniennes d'anoblissement. Balzac ne manque pas l'opportunité de critiquer dans ce passage l'abolition des majorats qui, « en émiettant les héritages, force le noble à s'occuper de ses affaires au lieu de s'occuper des affaires de l'Etat » (475).

Jusqu'ici, rien ne différencierait d'Espard d'autres personnages balzaciens qui rejettent l'égalitarisme postrévolutionnaire au nom des valeurs nobiliaires traditionnelles. Qu'est-ce qui le rend alors capable d'« exprimer l'aristocratie nobiliaire au dix-neuvième siècle » (*ibid.*, 476), qu'est-ce qu'il pourrait apporter de valable dans la société de son temps? Pour des raisons de commodité, la typification du marquis pourrait être divisée en trois parties correspondant, dans le récit, à sa description physique, ensuite à sa rencontre avec Popinot dans le bureau de la maison d'édition, et finalement, à l'admission du juge dans le « sanctuaire » du rez-de-chaussée.

Le portrait de d'Espard réunit des traits que le lecteur devrait percevoir comme typiques pour un noble (« Il avait les mains blanches et soignées des gentilshommes, ses pieds étaient étroits et hauts », Tome III, 476); d'autres qui montrent son hérité aristocratique parce qu'ils renvoient à ce que les gens qui se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale sont censés penser ou éprouver (voir les expressions que je mets en italiques: « Il était mince et blond, sa figure avait cette *distinction* dans la coupe et dans l'expression générale qui annonçait des *sentiments élevés*; mais elle portait l'empreinte d'une *froideur calculée* qui commandait un peu trop le respect », *ibid.*, 476); enfin, des particularités physiques (la forme de son nez, son front, ses sourcils) et psychologiques se prêtant à des interprétations ambivalentes:

Son *parler indécis*, non seulement dans la prononciation qui ressemblait à celle d'un bègue, mais encore dans l'expression des idées, sa pensée et sa parole produisaient dans l'esprit de l'auditeur l'effet *d'un homme qui va et*

*vient*, qui, pour employer un mot de la langue familière, *tatillonne*, *touche à tout*, *s'interrompt dans ses gestes*, et *n'achève rien*. Ce défaut, purement extérieur, contrastait avec la *décision* de sa bouche pleine de *fermeté*, avec le caractère *tranché* de sa physionomie. Sa démarche un peu *saccadée* seyait à sa manière de parler. Ces singularités contribuaient à confirmer sa prétendue folie. (*ibid.*, 476)

Si on regarde les expressions que j'ai mises en italiques, on constate que celles exprimant l'indécision sont associées au mouvement (« un homme qui va et vient », « démarche saccadée » etc.) et à une négation de la finitude (parce que trop mobile): « n'achève rien ». Dans la caractérisation du marquis se réunissent ainsi les trois acceptions de la mobilité précisées plus haut: spatiale (par son déménagement), sociale (descendante, puisque le fait d'habiter dans le quartier respectif correspond à une perte de prestige et d'autorité) et mentale. Son parler « indécis », son bégaiement constituent un défaut qui doit être mis en relation précisément avec les deux premiers types de mobilité: dans un monde qui le rejette, sa parole est discontinue, hésitante, déficitaire, et trahit un malaise psychologique. La confirmation de cette assertion se trouve dans le texte même: quand le marquis explique à Popinot pourquoi il a quitté le faubourg Saint-Honoré, son bégaiement disparaît complètement, il parle de l'histoire de sa famille et affirme son identité d'une façon cohérente (on rencontre des cas où les individus affectés par cette dysfonction ne bégaient plus quand ils chantent ou murmurent des mots; alors ce changement, chez d'Espard, ne va pas contre la vraisemblance médicale).

Dans la deuxième séquence où se poursuit la typification de d'Espard, il existe, de nouveau, des éléments de caractérisation physique et psychologique : la rougeur qui s'étale sur le visage, à deux reprises, quand le sentiment de dignité est blessé par la nouvelle de la requête en cours et par l'insinuation selon laquelle le marquis aurait une affaire amoureuse avec la Jeanrenaud; sa discrétion; son embarras quand il doit parler de lui-même, ce qui est pris pour un signe de réserve nobiliaire; la volonté de ne pas rendre publics les motifs de ses actes, bien qu'ils soient louables; le désir de garder intact l'honneur familial, en dépit de l'attaque, basée sur des mensonges, lancée par sa femme. Mais la partie la plus importante est constituée, sans doute, par le récit des hauts et des bas qu'enregistre la fortune de la lignée pendant plusieurs siècles. Le capitaine Nègrepelisse a lutté contre les protestants pendant les guerres de religion en perdant ainsi ses biens. Il n'a pas reçu de dédommagement, sa fidélité n'a pas été récompensée (« La Couronne fut injuste envers M. de Nègrepelisse, il n'eut ni le bâton de maréchal, ni gouvernement, ni indemnités », Tome III, 482). L'alliance avec la famille d'Espard a temporairement restauré la richesse des Nègrepelisse, mais avec le prix du renoncement à leur nom. Quand le grand-père de notre marquis s'est trouvé à la tête des affaires, il a dû s'efforcer de refaire un patrimoine dissipé par son père. Il était bien vu par Louis XIV et a profité de la politique antiprotestante de ce dernier, en se procurant la terre Nègrepelisse (perdue deux générations avant). C'est une pratique courante parmi les courtisans puissants dont les procédés illégaux d'appropriation des biens protestants revêtent un caractère légal parce que ces propriétés constituent des donations de la part du roi.

Or on a ici le détail qui singularise notre marquis d'Espard: il pense que la fortune familiale est tachée de sang et acquise d'une manière immorale, que son lignage n'a pas d'avenir tant que l'injustice du passé n'est pas réparée. Il soulève ainsi les problèmes épineux de la légitimité de la propriété, des conditions dans lesquelles celle-ci peut être procurée et / ou transférée, et de l'héritage, tant légal que symbolique. Le fait que son ancêtre possédait des terres en vertu de son activité militaire indique son appartenance à la noblesse médiévale, quand la fonction guerrière était associée à la possession terrienne dans une quasi-indépendance par rapport à la royauté. L'injustice signalée par le narrateur (voir ci-dessus) montre l'affermissement du pouvoir royal au détriment des nobles et la dépendance de ces derniers des faveurs du monarque et de son administration. La survie et la richesse de la famille sont assurées par Henri IV (il a moyenné le mariage d'un Nègrepelisse avec une d'Espard) et Louis XIV. Or, si notre marquis déplore un abus commis sous l'aile protectrice de ce dernier, il ne critique pas la manière dont ses ancêtres les plus éloignés sont entrés en possession de leur terre. Dans sa perspective, c'est une acquisition légitime, c'est-à-dire le résultat de la conquête, dans un premier temps, et ensuite d'un pacte établi avec les populations qui bénéficient de la protection des seigneurs.

A cet égard, la conception du marquis ne diffère pas de celle élaborée, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle – début du XVIII<sup>e</sup> par un Boulainvilliers, qui essayait de rétablir le pouvoir de la noblesse de son temps en la présentant comme l'héritière des Francs vainqueurs en Gaule et en lui demandant de reprendre conscience de soi, d'identifier les sources de sa

mémoire et de s'inscrire dans le circuit des savoirs<sup>103</sup>. On voit alors que la similarité avec Boulainvilliers ne s'arrête pas à l'idée de la légitimité que la guerre et l'invasion confèrent à la propriété. Fouiller dans l'archive familiale pour s'interroger sur les sources de sa richesse, prendre connaissance des abus de la monarchie absolue et les critiquer constitue un effort de mémoire, une prise de conscience de soi. Par l'éducation que le marquis offre à ses fils, il cherche justement à les préparer pour l'insertion dans les cadres du pouvoir, puisqu'ils ont été inscrits au Collège Henri IV, l'école prestigieuse qui prépare ses élèves pour des carrières importantes. Il s'occupe lui-même de l'enseignement de l'histoire à ses enfants, un enseignement basé sur une documentation sérieuse; encore une fois, il veut aller « aux sources », les mêmes que celles sur la base desquelles Boulainvilliers voulait élaborer un discours historique indépendant de celui promu par la monarchie<sup>104</sup>:

Son père n'avait pas voulu lui [à son fils aîné, Clément] faire faire inutilement une année de philosophie, il tâchait de donner à ses connaissances une sorte de lien par l'étude des mathématiques transcendantes. En même temps, le marquis lui apprenait les langues orientales, le droit diplomatique de l'Europe, le blason, et l'histoire aux *grandes sources*, l'histoire dans les *chartes*, dans les *pièces authentiques*, dans les recueils d'ordonnances. (Tome III, 477)

---

<sup>103</sup> En ceci, je m'appuie sur l'interprétation que Michel Foucault a donnée du texte de Boulainvilliers: « C'est à cela que Boulainvilliers convie en première instance la noblesse: "Vous ne récupérez pas le pouvoir si vous ne récupérez pas le statut des savoirs dont vous avez été dépossédés – ou plutôt que vous n'avez jamais cherché à posséder. Car, en fait, vous vous êtes toujours battus sans vous rendre compte qu'à partir d'un certain moment la vraie bataille, à l'intérieur au moins de la société, ne passait plus par les armes mais par le savoir" » (*Il faut défendre la société*, 137).

<sup>104</sup> Voir Foucault, *Il faut défendre la société*.

La dernière séquence que j'ai identifiée dans la typification du marquis confère une remarquable cohésion à ce portrait. Le marquis veut expliquer les raisons de son entreprise commerciale (contrevenant, selon les puristes, au statut noble), mais il ne peut pas le faire au bureau, en présence de l'ami à qui sont destinés les profits. On reprend brièvement les détails de décor, cette fois-ci tels qu'observés par l'hôte (remarquons l'utilisation, pour la deuxième fois, des mots *harmonie* et *suave*, pour exprimer l'impression que donne cet intérieur): « Popinot fut naturellement ému par la poésie plutôt trouvée que cherchée qui respirait sous ces lambris. (...) A cet aspect, Popinot jugea qu'un fou serait peu capable d'inventer l'harmonie suave qui le saisissait en ce moment » (*ibid.*, 486). Donc il interprète correctement les signes offerts par l'aspect de l'appartement, ce qui souligne la compatibilité profonde – comblant l'écart de statut social – entre ces hommes perçus comme atypiques par leurs groupes d'appartenance respectifs.

Le besoin d'argent et la passion pour un pays éloigné, exotique auraient pu offrir une explication suffisante pour l'affaire de la maison d'édition. Il y en a plus que cela: dans l'admiration pour la Chine se reflètent l'idéologie et les aspirations du marquis, ses frustrations à propos de son propre groupe. Comme il ressort de la citation suivante, il y voit un exemple pour le retour possible des nobles au pouvoir (conquérir ses conquérants), il apprécie l'ancienneté des sources historiques, la stabilité institutionnelle, le raffinement. La Chine y est exactement ce que la France de l'époque, avec ses changements de régimes, n'était pas pour un vrai noble:

A vingt-cinq ans je savais le chinois, et j'avoue que je n'ai jamais pu me défendre d'une admiration exclusive pour ce peuple, qui *a conquis ses conquérants*, dont *les annales remontent incontestablement à une époque beaucoup plus reculée que ne le sont les temps mythologiques ou bibliques*; qui, par *ses institutions immuables*, a conservé l'intégrité de son territoire, dont les monuments sont gigantesques, dont *l'administration est parfaite*, chez lequel *les révolutions sont impossibles...* (Tome III, 487)

On reprend le sujet de l'éducation des enfants que l'on doit examiner brièvement si on veut répondre à la question que j'ai posée un peu plus haut, sur ce qui rend d'Espard représentatif pour la noblesse du XIX<sup>e</sup> siècle. A part le fait qu'ils étudient sérieusement au collège et à la maison, ils doivent avoir une conduite correcte, tout en étant tenus à l'écart non seulement des bourgeois, mais aussi du milieu, perçu comme corrompant, de leur mère. Le marquis veut donner une assise pratique à leur formation, en les faisant voyager, observer le monde, se servir des langues étrangères qu'ils ont apprises (*ibid.*, 486). Le but de cette éducation est d'assurer aux garçons une carrière qui leur permette de se rendre utiles à *leur pays*, pas au roi, une carrière basée sur leurs *mérites*, non pas sur la distribution des faveurs ou des titres. Atteindre ce but est essentiel parce que c'est ainsi que le père accomplirait son rôle de vrai chef de famille, à l'encontre de ses ancêtres qui, par leur imprudence financière ou leur avidité, ont affecté, à deux reprises, l'héritage familial. Le marquis voudrait créer une chaîne de transmission des valeurs fondamentales pour lui et



garantir ainsi le futur du lignage. Il essaie de le faire en s'isolant non seulement de sa femme, mais de la Cour aussi:

En effet, monsieur, les douze années pendant lesquelles je me suis retiré du monde pour élever mes enfants m'ont valu l'oubli le plus complet à la cour. J'ai déserté la carrière politique, j'ai perdu toute ma fortune historique, toute une illustration nouvelle que je pouvais léguer à mes enfants; mais notre maison n'aura rien perdu, mes fils seront des hommes distingués. Si la pairie m'a manquée, ils la conquerront noblement en se consacrant aux affaires de leur pays, et lui rendront de ces services qui ne s'oublient pas. Tout en purifiant le passé de notre maison, je lui assurais un glorieux avenir (...)(Tome III, 488)

Que le marquis soit considéré comme un fou par sa femme et par le reste de la société n'est pas étonnant: il est un élément déstabilisateur parce qu'il soulève la question de la provenance de la propriété, question à laquelle pas tous les riches peuvent répondre d'un cœur léger (dans le texte on donne l'exemple des émigrés qui ont des prétentions aux dédommagements, bien que leur fortune, avant la Révolution, ait été le résultat d'expropriations illégales). Apparemment, on a ici une confrontation entre deux principes de légitimité: pour le marquis, c'est la guerre et la conquête franques, « originaires », devenues, avec le temps, service et protection des communautés; pour les autres, la propriété reflète les rapports de forces à des moments donnés, donc son transfert est

toujours le résultat d'une guerre ou d'une autre (les protestants persécutés par les catholiques, les nobles par les révolutionnaires etc.). Si l'ancêtre de Jeanrenaud a été exécuté et sa fortune donnée à d'Espard, c'est en vertu du pouvoir de Louis XIV et de la suite des guerres religieuses. La marquise et les autres adhèrent à ce deuxième principe énoncé (puisque la restitution est présentée dans le récit comme un fait unique dans les annales juridiques). Le dénominateur commun des deux opinions reste la guerre, la volonté de domination.

En conclusion, ce qui rend d'Espard représentatif pour l'aristocratie de son siècle peut être exprimé dans les termes de Foucault: il a bien compris qu'à son époque, si on veut commander, le savoir est une arme plus efficace que l'épée. Cette inclination quasi-naturelle pour la commande est atténuée, chez le marquis, par son désir sincère d'être utile à son pays. Le narrateur l'admire manifestement pour sa générosité, sa rectitude, ses sentiments paternels, son patriotisme et en fait un modèle. L'amertume de la fin abrupte de ce récit (on retire à Popinot l'instruction du procès) vient de la constatation que ni l'honnêteté d'un noble, ni la justice et la bienfaisance d'un bourgeois ne sont promues dans une société entièrement accaparée par le désir d'argent. Ils sont tous les deux des fous à marginaliser. La mobilité spatiale du marquis a donc un effet paradoxal: c'est la condition nécessaire à la transmission de ses valeurs à ses enfants, ce qui assure l'avenir de la famille, et en même temps, c'est la source de sa marginalisation sociale dans l'immédiat, par rapport au cercle du pouvoir auquel appartient Mme d'Espard.

## **Granville ou le promeneur solitaire**

Commencé avant *L'Interdiction* et finalisé bien après, le récit d'*Une double famille* (1830-1842) a en commun avec le premier un personnage (Bianchon), des liens avec le monde de la loi et un mariage problématique. Du point de vue qui nous intéresse ici, la mobilité nobiliaire, ce texte nous offre l'exemple d'un comte promoteur des valeurs perçues comme modernes: individualisme, poursuite du bonheur conjugal, professionnalisme dans le travail choisi, éducation et esprit séculiers. Son ascension sociale est basée principalement sur ses compétences, bien que la protection de quelques personnages influents de l'Empire n'y ait pas nui. Paradoxalement, le noble qui rejette les pratiques du groupe en faisant un mariage d'amour n'y trouve que du malheur et de la solitude. Il s'en console en fondant une deuxième famille, avec une brodeuse jolie et aimante qui lui donne deux enfants. Cette relation extraconjugale échoue à son tour, à cause de l'amour-passion de Caroline pour un autre homme. Le récit est divisé en deux parties de longueur égale, chacune ayant au centre la fondation d'une famille, et se termine sur une conclusion qui nous présente un Granville arrivé au sommet de sa carrière, mais déçu, cynique et amer.

L'apparition de M. Roger est patiemment préparée par la description de la rue Tourniquet-Saint-Jean (dans le Marais), de Caroline et sa mère vaquant toutes les deux à leurs ouvrages et observant de temps en temps les passants dans la rue. Il est remarqué par Mme Crochard en tant que potentiel prince charmant pour sa fille: « Le soir, sur les quatre heures, la vieille poussa le pied de Caroline, qui leva le nez assez à temps pour voir le nouvel acteur dont le passage périodique allait animer la scène » (Tome II, 22). Tout au long de cette séquence, il reste l'inconnu dont les deux femmes cherchent à déchiffrer la

vie en interprétant des signes – démarche, gestes, vêtements, expressions du visage, horaire de ses passages dans la rue ou, plus tard, des visites chez Caroline etc. Son trajet, le fait de se déplacer plus ou moins régulièrement dans un quartier bourgeois, l'habit noir devraient indiquer son appartenance à la bourgeoisie, mais le narrateur s'abstient de l'inférer et les deux femmes remarquent seulement qu'il semble avoir l'habitude du pouvoir et de la fortune.

Le début de cette idylle s'étend sur plusieurs mois et suit le rythme des passages du *monsieur noir* (le surnom que lui ont donné les deux femmes), dont les caractéristiques (pâleur, « teint terreux et verdâtre », « figure altérée ») sont mises sur le compte de quelque chagrin ou des responsabilités au travail (« toujours gravement préoccupé », « elles jugèrent, d'après l'irrégularité de ses heures de retour, qu'il n'était ni aussi promptement libre, ni aussi strictement exact qu'un employé subalterne », *ibid.*, 25). Un jour, la mère réussit à attirer l'attention du passant sur la beauté de sa fille: plus il s'intéresse à Caroline, moins il s'abandonne au malheur. A l'occasion de leur première sortie, sa métamorphose est complète: « Roger n'était déjà plus cette ombre sinistre qui passait naguère rue du Tourniquet, il ressemblait moins au *monsieur noir* qu'à un jeune homme confiant... » (*ibid.*, 33). Après s'être attardé sur cette étape de tâtonnements et familiarisation silencieuse, le narrateur passe directement à la description de deux soirées de ce couple, à cinq ans l'une de l'autre. Dans la première scène, on retrouve Caroline installée dans une maison et un quartier tout nouveaux. De leur conversation, on apprend que Roger a offert à Caroline la terre Bellefeuille, que la jeune femme voudrait ainsi s'attacher la particule et qu'elle est en train de s'occuper de son éducation (elle lui joue du

piano). Dans la deuxième scène, elle l'attend en compagnie de deux enfants, un garçon et une fille de quelques mois, baptisée le jour même. Le père montre le document par lequel il assure à sa fille une dot de 3000 livres de rentes, le double de ce qu'il a donné à son fils. Les deux passages ont une structure similaire: attente, arrivée de Roger, conversation donnant des détails sur le ménage, départ hâtif de l'homme à cause de son travail. Il est présenté toujours en mouvement et enveloppé dans le mystère. Par exemple, au moment où il regarde la femme en train d'allaiter le bébé, le narrateur le désigne par le mot « l'inconnu » (Tome II, 43), en contraste avec l'air d'intimité de ce « tableau suave » (*ibid.*, 43).

Son identité est dévoilée dans la séquence consacrée à la deuxième famille, séquence dont la chronologie couvre l'intervalle 1805-1822. Il est introduit en tant que jeune avocat, sortant une nuit d'un bal de Cambacérès, ce qui prouve qu'il est agréé par les représentants du régime. Le Grand Juge l'invite dans son carrosse et s'adresse à lui en utilisant la particule (en italiques dans l'original): Monsieur *de* Granville. Il fait référence aussi à l'oncle du jeune homme qui aurait rédigé le code civil. Grâce aux mérites de l'avocat et à sa relation de parenté avec le rédacteur du code napoléonien, le Grand Juge lui offre sa protection et celle de Cambacérès et lui ouvre la carrière dans la haute magistrature. Une fois rentré chez lui, il trouve une lettre où son père lui demande de se rendre d'urgence en Normandie, afin d'épouser une bourgeoise très riche, Angélique Bontems. Le vieux noble parfait les termes d'un contrat dans lequel on échange le titre pour l'argent. Dans le passage suivant, on observe que son argumentation relève d'un

comportement d'adaptation puisque la carrière bourgeoise du fils ne le dérange pas tant qu'il a la perspective de la promotion sociale:

Nos amis s'étonneront de voir d'anciens nobles s'allier à la famille Bontems (...) si tu as déjà dérogé en te faisant avocat, je ne vois pas pourquoi nous reculerions devant une autre concession aux idées actuelles. La petite aura trois cent mille francs, je t'en donne cent, le bien de ta mère doit valoir cinquante mille écus ou à peu près, je te vois donc en position, mon cher fils, si tu veux te jeter dans la magistrature, de devenir sénateur tout comme un autre. Mon beau-frère le conseiller d'Etat ne te donnera pas un coup de main pour cela, par exemple; mais, comme il n'est pas marié, sa succession te reviendra un jour: si tu n'étais pas sénateur de ton chef, tu aurais donc sa survivance. De là tu seras juché assez haut pour voir venir les événements. (Tome II, 49).

L'opportunisme du père est de date récente, puisqu'il interdisait à son fils de fréquenter Angélique pendant la Révolution. D'ailleurs, il envisage le mariage strictement à l'ancienne, c'est-à-dire comme une alliance, basée sur des intérêts communs, entre deux familles. Pour lui, dans cette transaction, la femme n'y est pour rien : si Angélique pousse trop loin sa dévotion, tant mieux, puisque cela implique moins de surveillance et de soucis pour le mari; par le dressage religieux, elle prend automatiquement les voies du devoir. C'est à l'encontre du père que le fils formule son désir d'épouser une femme qu'il aime.

Après quelques années à Paris, ce dernier s'est détaché des valeurs traditionnelles, adopte les idées à la mode, s'intègre aux réseaux de sociabilité de l'élite impériale et c'est la raison pour laquelle, de retour au bercail, il se sent choqué par l'aspect de la vie normande, sombre, paisible, dominée par des « idées mesquines » (Tome II, 51)

Après une hésitation à la vue du lieu où vivait Angélique, le jeune Granville tombe amoureux d'elle quand il la revoit à l'église; ou, selon le narrateur, il prend le désir sexuel pour de l'amour. Ce n'est qu'après l'avoir épousée qu'il commence à observer les conséquences de la dévotion. Il aurait voulu habiter la Chaussée d'Antin, pour sa modernité et possibilités de s'amuser, elle choisit le Marais, pour la proximité d'une église et d'une chapelle. La mondanité de Granville, son style de vie et les fréquentations imposés par la position dans la magistrature, sa recherche du luxe, du plaisir et des divertissements s'opposent à l'austérité des pratiques religieuses d'Angélique. Dans ce récit, le conflit qui se creuse entre eux et devient irréparable est explicitement mis sur le compte de la bigoterie de la femme. Granville ne pourrait pas la divorcer sans s'attirer l'opprobre public (puisque'elle est un modèle de vertu chrétienne), alors il se résigne et cherche le bonheur ailleurs, comme on l'a vu. Cela démontre qu'il ne veut pas affecter son image publique à cause d'une séparation qui pourrait être considérée comme immorale. Sa situation est ironique: en tant que noble, il refuse un mariage de convention qui lui aurait permis d'avoir ouvertement des amantes, mais il finit par cacher une relation extraconjugale parce qu'il ne prend pas le risque de dissoudre un mariage d'où l'amour a complètement disparu. On dirait que le narrateur se moque de l'hypocrisie de la morale bourgeoise (il attaque surtout la bigoterie et la dévotion). Pourtant, la fin est favorable au ménage du devoir et non pas à

celui de l'amour: les enfants légitimes réussissent dans la vie, tandis que le fils illégitime est arrêté pour avoir volé.

Le magistrat continue à avancer dans la hiérarchie pendant et après la Restauration, car en 1833, il est président du tribunal. Dans la dernière séquence du récit, de la promenade nocturne et de la rencontre avec Bianchon, il figure en tant que « comte de Granville ». Sous la monarchie de Juillet, il n'y a pas de heurt entre les deux qualités. Ses fils suivent, à leur tour, des carrières dans le domaine judiciaire (l'un est président à Orléans, l'autre procureur du Roi). Le fils aîné porte le titre de vicomte (c'est l'usage descendant du titre, introduit par Napoléon). Quant aux filles, l'aînée s'est mariée dans l'aristocratie, avec le comte de Vandenesse, et on s'attend à ce que la cadette contracte un mariage similaire (ce qui n'arrivera pas : dans *Une fille d'Ève*, elle épouse Du Tillet qui, en dépit de la particule, n'est pas né noble).

Granville est un notable (pourtant, le mot n'est jamais mentionné dans le texte) chez qui l'origine sociale et la profession se combinent harmonieusement. D'abord, il est né noble et il se sert de son titre sous tous les régimes. Ensuite, le lien de Granville avec sa famille de Normandie et l'acceptation de son origine sont indéniables: à l'époque où il était avocat, il défendait les intérêts des émigrés. Si en tant que jeune homme il croit à l'amour et aux principes moraux, s'il veut s'inscrire dans un courant progressiste, il ne se déclare pas bourgeois. Il est une figure de transition. Peter Brooks remarque l'émergence, dans le roman du dix-neuvième siècle, de l'argent comme élément central qui sous-tend ou représente les relations sociales :



If Old Regime wealth was principally expressed and undergirded by ownership of land – the feudal, aristocratic model of wealth and identity – this will be replaced by money in ways both liberating and terrifying. You inherit land, you make money: and the emergence of the cash nexus tracks a transition from inherited identity to achieved identity, that of the self-made man, or the speculator, the capitalist, the gambler – or the destitute genius – all familiar figures in the nineteenth-century novel. (*Realist Vision*, 14)

Granville a hérité d'une identité noble basée sur la possession terrienne, sans devenir pourtant une figure d'industriel ou de financier. Son association avec l'argent se fait d'une manière traditionnelle, par le mariage. Mais il contribue directement à la défense d'une société dont le liant est l'argent en y assurant le fonctionnement de la loi. Quant à sa femme, elle devient techniquement anoblie par le mariage, mais elle aussi se laisse difficilement caractériser selon la dichotomie noble / bourgeois, parce que toute son existence est régie par sa foi; elle ressemble beaucoup à Mathilde de Mondoville, le personnage staëlien qui meurt à cause de l'extrémité de son comportement religieux, donc les bigotes formeraient à elles seules un groupe à part.

Le récit commence et finit avec le passage de Granville dans la rue d'un quartier bourgeois, en prenant ainsi un caractère circulaire. Si on associe cette circularité, d'une part, à la description de ses arrivées chez Caroline et des départs hâtifs, et, de l'autre, à son trajet implicite et fréquent entre ses deux familles, on observe que le fait d'être toujours en mouvement constitue le trait principal du personnage. A la fin, il est aussi seul et

malheureux qu'au début, avant de rencontrer la jeune brodeuse. Il observe, dans la nuit, une fenêtre éclairée, il s'imagine l'effort d'une personne pauvre en train de travailler, et il est sur le point de s'apitoyer. Bianchon lui confirme sa supposition en lui parlant d'une patiente à lui en train de se ruiner physiquement pour entretenir un homme qu'elle aime désespérément. Quand Granville apprend qu'il s'agit de Caroline, il a un accès de colère et préfère donner de l'argent à un chiffonnier qu'aider son ancienne maîtresse. Une fois rentré chez lui, il trouve son fils procureur qui l'attendait pour lui apprendre que le fils illégitime avait été détenu par la police. La rencontre nous révèle la distance que le comte a voulu mettre entre lui et les autres membres de la famille. Dans le dernier paragraphe du récit, la circularité est brisée par le départ annoncé de Grandville pour l'Italie.

Si le marquis d'Espard prépare ses garçons pour une carrière au service du pays, le comte de Granville offre un exemple complet de réussite professionnelle dans la justice, ce qui est aussi du domaine public et transcende, en théorie, les fidélités de parti. Balzac présente son ascension sociale comme un fait positif. Quant à la vie privée, le malheur semble une condamnation du mariage fondé sur le désir: le problème de Granville ne serait pas d'avoir épousé une riche bourgeoise, mais de s'être épris d'elle. Le mariage serait un sacrifice auquel on consent avec une tête froide, pour assurer le bien général de la famille. L'amour y serait donc, comme dans *Delphine*, une force déstabilisatrice. L'échec de la deuxième famille pourrait avoir à faire avec la présence des enfants illégitimes dont la dotation contribue à l'émiettement de la fortune familiale ou, tout simplement, avec quelque but moralisateur. Quelle qu'en soit l'explication, il reste que la nouvelle de l'emprisonnement de son fils illégitime précipite son éloignement des endroits associés à

ses souffrances. Le fait qu'il est tellement affecté par cette nouvelle prouve qu'il a des sentiments pour ses enfants en dépit de la froideur qu'il leur montre. C'est, pour lui, un échec en tant que père qui s'ajoute à celui qu'il a connu sur le plan sentimental. Son départ pour l'Italie constitue une fin ouverte, en concordance avec la nature foncièrement mobile du personnage.

### **Félicité des Touches / Camille Maupin**

Dans l'Introduction à *Béatrix*, dans l'édition de la Bibliothèque de la Pléiade, Madeleine Fargeaud fait la remarque suivante sur la structure du roman: « Dans *Béatrix*, deux mondes s'opposent, deux sphères parfaitement homogènes et closes, rigoureusement antithétiques et sans communication entre elles » (Tome II, 601). Dans la première partie, il s'agirait de l'opposition entre Guérande et des Touches, dans la deuxième, de celle entre le mariage et la passion. Calyste voudraient quitter le premier pour s'insérer dans le deuxième. C'est par lui que deviennent possibles, selon Fargeaud, les comparaisons entre les deux sphères mentionnées et que le récit maintient sa dynamique<sup>105</sup>. Ne fût-ce que le va-et-vient de ce personnage entre le foyer familial et la propriété voisine, entre la Bretagne et Paris, entre sa famille et sa maîtresse et ce roman se prêterait à une analyse de ses déplacements et des divers territoires<sup>106</sup>. Pourtant, le facteur qui détermine sa mobilité est la rencontre avec Mlle des Touches, l'être qui bouleverse tout sur son passage : relations familiales et amoureuses, modes de penser, esthétique littéraire, paix provinciale. Un tel personnage

---

<sup>105</sup> Voir son article « Une lecture de *Béatrix* », pp. 102-103.

<sup>106</sup> Dans *Béatrix ou la logique de contraires*, Aline Mura consacre une section aux « Fonctions des déplacements de Calyste » (192-201).

permettrait d'examiner la question générale des rapports entre l'individu d'exception et un groupe d'appartenance dont la cohésion est assurée par la soumission stricte aux normes. Ici, par son arrivée à Guérande, cette femme déstabilise une communauté nobiliaire qui se présente elle-même comme une exception, par son conservatisme et son manque de communication avec le reste du groupe. De leurs caractéristiques exceptionnelles vient la force de la confrontation entre ces deux entités qui se servent réciproquement de repoussoir. Dans ce qui suit, j'examinerai la mobilité nobiliaire par rapport à ce personnage féminin, dans la première partie du roman, où sa présence est prépondérante. Les effets de cette mobilité ressortiront mieux si on les oppose à l'immobilisme des du Guénic et de leur ville : cette opposition expliquera également l'émergence, dans le texte, du « monstre noble ».

Dans la partie introductive, décrivant la Bretagne, Guérande, ensuite la maison des du Guénic, les lieux et cette famille sont unis, comme on va le voir tout de suite, dans un rapport métonymique. Certaines villes bretonnes sont séparées du reste du pays par l'absence de l'infrastructure et, en même temps, par le refus de la modernité (elles sont « complètement en dehors du mouvement social qui donne au dix-neuvième siècle sa modernité », Tome II, 637-38). C'est une séparation à la fois spatiale et temporelle, puisque Guérande, entourée d'une muraille médiévale, avec des maisons anciennes qui n'ont pas subi des aménagements ou des modifications architecturales, est présentée comme « un magnifique joyau de féodalité » (*ibid.*, 638). Les habitants portent des vêtements correspondant à « leurs mœurs immobiles, à leurs physionomie stationnaire » (640). L'organisation de la société, revêtant un caractère « d'immuabilité » (640), repose,

elle aussi, sur le principe hiérarchique du Moyen Age: les gens « reconnaissent encore les distances qui séparent la bourgeoisie, la noblesse et le clergé » (640). L'insistance sur l'ancienneté et l'isolement de Guérande, sur les traits conservateurs de ses habitants contribue à la configuration d'un « ailleurs », d'un monde qui a ses propres lois et semble se soustraire au devenir (on a ici un exemple qui confirme les propos de Barbéris mentionnés ci-dessus). Être ou agir différemment que les autres, c'est introduire des éléments hétérogènes, étrangers, ce qui y équivaut à la destruction.

L'histoire des du Guénic, l'étymologie et l'orthographe du nom détachent cette famille du reste de l'aristocratie française: « Les Guaisnic ne sont ni francs, ni gaulois, ils sont bretons, ou, pour être plus exacte, celtes » (643). Ils se donnent une origine plus ancienne que la conquête franque, sans faire partie d'une ethnie vaincue non plus. Son ancienneté est soulignée encore une fois quand le narrateur la compare aux lignages les plus importants du royaume: « cette race, égale aux Rohan sans avoir daigné se faire princière, qui existait puissante avant qu'il ne fût question des ancêtres de Hugues Capet, cette famille pure de tout alliage... » (Tome II, 643) L'opposition entre la Bretagne et le reste du pays se voit dans l'importance accordée à un représentant de la noblesse immémoriale: « cette famille, qui n'est plus rien pour personne en France, serait un sujet de moquerie à Paris: elle est toute la Bretagne à Guérande » (*ibid.*, 644). La description détaillée de la maison est suivie par les portraits de ses habitants, tels qu'ils sont en août 1836. Le narrateur met l'accent sur l'harmonie qui caractérise leurs relations: « Ainsi, jamais famille ne fut plus unie, mieux entendue ni plus cohérente que cette sainte et noble famille » (662). En soulignant la pureté du sang, l'origine immémoriale, la continuité de ce

lignage – les éléments d'identification de la qualité noble – le narrateur renforce encore une fois, à travers un cas particulier, l'idée du décalage temporel de ce petit monde par rapport à Paris.

Or l'équilibre et l'entente parfaite y sont menacés par la présence à Guérande de Mlle des Touches, qui fait l'objet d'une conversation, un soir, entre les du Guénic et leurs partenaires au jeu de mouche (lui-même un signe du refus de ce qui est moderne, puisque on déclare incompréhensibles les jeux à la mode). Les commentaires sur leur voisine (dont on apprend par la suite le manque de fondement) visent son non conformisme et sont formulés en des termes hyperboliques. Mlle de Pen-Hoël a entendu dire, à son égard, « des choses singulières » (674) qu'elle qualifie de « monstruosités » (674). Les épithètes utilisées par l'abbé Grimont, dont certaines appartiennent au registre populaire, mettent l'accent sur la sexualité débridée et la malpropreté de Mlle des Touches: *gaupe*, *gourgandine*, *bourbier*, *une femme de mœurs équivoques*; il ridiculise son métier d'écrivain et condamne ses fréquentations littéraires et journalistiques: *histrionne*, *baladine*, « occupée de théâtre, hantant les comédiens et les comédiennes, mangeant sa fortune avec des folliculaires, des peintres, des musiciens, la société du diable, enfin! » (Tome II, 676). Le nom de plume, Camille Maupin<sup>107</sup>, correspond à l'ambiguïté sexuelle de Mlle des Touches, caractéristique reprise plusieurs fois dans le récit: « Tout Guérande est c'en dessus dessous de la passion du chevalier pour cet être amphibie qui n'est ni homme ni femme... » (677) Les appétits inassouvissables de cette femme dévorent ses biens: « Elle a dépensé sa fortune à décorer Les Touches de la plus inconvenante façon pour en faire un

---

<sup>107</sup> Pour les ressemblances entre ce personnage et quelques femmes de l'entourage de Balzac (notamment George Sand), tout comme pour les références intertextuelles, voir l'Introduction de Madeleine Fargeaud, déjà mentionnée (pp. 604-619).

paradis de Mahomet où les houris ne sont pas femmes. Il s’y boit pendant son séjour plus de vins fins que dans toute Guérande durant une année » (676). Remarquons la contradiction: d’une part, il est difficile de la classer (amphibie, ni homme ni femme), d’autre part elle présente une faiblesse typiquement féminine, à savoir le manque de contrôle sur les instincts sexuels. Sur le territoire qui lui est propre, la religion, l’abbé la traite de sorcière, démon, impie qui, « depuis sa première communion, n’est entrée dans une église que pour y voir des statues ou des tableaux » (676). Sur le plan politique, elle est accusée de ne pas être royaliste et de se lier d’amitié avec des « bleus » (à noter l’anachronisme du terme) et « le plus vénéneux de tous les écrivains ». (677) Dans ce segment, on trouve un exemple de monstruosité nobiliaire qui pourrait être définie tout simplement par l’irrespect apparent des normes conservatrices de ce groupe isolé: on prétend que Mlle des Touches est irrégulière, infidèle au roi, qu’elle exerce l’un des métiers marginalisés, qu’elle s’entoure de luxe, contrairement à l’esprit d’économie breton, qu’elle a des amants<sup>108</sup>.

Or cela illustre point par point la théorie que Michel Foucault développe dans plusieurs de ses cours tenus au Collège de France et publiés sous le titre *Les anormaux* (Seuil/Gallimard, 1999). L’auteur identifie deux types de monstres politiques, qui ont émergé pendant la Révolution, le roi, par abus de pouvoir, et le peuple, « image renversée du monarque sanguinaire » (91), « le monstre qui rompt le pacte social par la révolte », apparaissant dans les écrits contre-révolutionnaires. Ce dernier est représenté dans notre

---

<sup>108</sup> Kyoko Murata remarque elle aussi le lien entre l’accusation d’être monstre et celle d’irrespect des normes dans la comparaison qu’elle dresse entre Camille Maupin et Georges Sand. Pourtant Murata ne précise pas suffisamment les caractéristiques et les valeurs du groupe qui opère ce rejet. Voir son article « Sous le signe des monstruosité – la Camille Maupin de Balzac et Georges Sand », in *George Sand Studies*, Vol. 26, 2007.

texte par les bleus, dont la monstruosité contamine celle qui les fréquente. La caractéristique biologique principale du monstre étant la mixité, il s'ensuit que le monstre sexuel présente des caractéristiques physiologiques difficiles à encadrer (selon Foucault). C'est aussi le cas de Camille, être impossible à classer, définie sexuellement par une négation : « ni homme ni femme », ce qui met l'accent sur son incomplétude, son imperfection. Elle correspond aussi à la description foucauldienne du monstre moral, vu qu'elle tombe amoureuse d'un homme beaucoup plus jeune qu'elle, qui aurait pu être son fils (d'ailleurs, elle le nomme plusieurs fois « mon enfant »). Selon Foucault, le monstre se définit en relation avec la loi, juridique et naturelle, qu'il contredit. C'est une infraction maximale et extrêmement rare. L'analyse, plus loin, des autres signes de monstruosité de Camille permet justement d'expliquer la violence des réactions du groupe conservateur contre elle.

Dans le cercle familial, Fanny du Guénic ouvre la discussion sur Mlle des Touches et reprend contre elle les arguments du curé, mais reformulés dans un style plus élevé. Elle reproche à son fils de se laisser corrompre par ses nouvelles lectures et de changer sa manière de penser. Le savoir pervertit les valeurs nobles et stables et c'est autour de lui que prend forme le conflit entre Calyste et sa famille. Quand le jeune homme se plaint de son ignorance avant la rencontre avec Mlle des Touches, sa mère lui répond que l'enseignement religieux qu'il avait reçu au séminaire lui suffisait, tandis que sa tante met la débâcle révolutionnaire sur le compte des activités intellectuelles de certains aristocrates qui, à force de trop réfléchir, ont trahi leur cause: « Calyste, dit-elle d'une voix qui partait du cœur, ton père n'a jamais ouvert de livres, il parle breton, il a combattu dans le danger



pour le roi et pour Dieu. Les gens instruits avaient fait le mal, et les gentilshommes savants avaient quitté notre patrie. Apprends si tu veux! » (Tome II, 685-6). De ses parents, Calyste a reçu donc l'éducation noble typique aux temps médiévaux: le père, fidèle à la devise familiale « Fac! », lui a enseigné le métier guerrier, la mère, les vertus chrétiennes. A l'école, il a appris des connaissances superficielles, destinées plutôt aux filles. Le résultat est qu'il « ignorait nécessairement la littérature moderne, la marche et les progrès actuels des sciences » (680). Le vieux du Guénic n'aurait rien eu contre une affaire amoureuse de son fils avec Mlle des Touches – ce qui est inconcevable pour lui, c'est l'idée d'une femme noble qui écrit sous pseudonyme et se mêle aux gens de théâtre. La condamnation ferme du savoir moderne par ses parents souligne encore une fois le décalage temporel de ce monde breton par rapport à Paris. Dès que Calyste commence à se mettre au courant – sous la direction de Mlle des Touches – de ce qui se passe dans les lettres, les arts et les sciences, il communique moins avec sa famille, il en prend des distances; les siens n'ont plus de contrôle sur sa formation. Si les aristocrates intellectuels et libéraux ont contribué à la destruction de leur ordre en 1789, la voisine rentrée de Paris « était une révolution dans cet intérieur doux et calme » (686) parce qu'elle « gâte » (686) le rejeton le plus beau et innocent de la noblesse bretonne. Le baron a longtemps résisté aux troupes révolutionnaires, les armes à la main, mais à l'intérieur de son propre foyer, il n'a plus le moyen d'arrêter l'influx d'idées nouvelles. Sans se rebeller contre l'autorité et les valeurs paternelles, Calyste devient conscient de l'étroitesse de l'existence bretonne et de la nécessité de suivre les conseils de Mlle des Touches pour se faire accepter par la haute noblesse parisienne.

Le grossissement des traits de Mlle des Touches, résultat des rumeurs qui courent à Guérande, peut être considéré comme typique en province où, faute d'événements palpitants, les visiteurs captent l'attention publique. Mais la réaction de l'abbé Grimont, soutenant les idées les plus rigides et conservatrices, reflète le degré auquel cette présence menace l'ordre qu'il est censé défendre. De là, l'utilisation du terme *monstre* et de ses dérivés chaque fois que le narrateur décrit l'attitude du curé ou reproduit ses paroles: pour lui, « cette monstrueuse créature, qui tenait de la sirène et de l'athée, formait une combinaison immorale de la femme et du philosophe, et manquait à toutes les lois sociales inventées pour contenir ou utiliser les infirmités du beau sexe ». (Tome II, 687) En d'autres mots, dès qu'une femme a la capacité de réfléchir, d'articuler une vision du monde, elle transgresse les normes créées justement pour la rendre incapable de penser. Si les femmes étaient nées sans de telles aptitudes, ces normes n'auraient pas été formulées; par conséquent, en possédant un cerveau et un savoir tout à fait exceptionnels, Camille Maupin est d'autant plus dangereuse, puisqu'elle empiète sur l'autorité et le territoire traditionnellement réservés aux hommes, elle est femme et homme à la fois. Quant à la sirène, être fabuleux à nature double (femme-poisson, femme-oiseau), elle séduit par son chant, parfois pour tuer. Ici, l'intelligence et le savoir de Camille jouent le rôle ensorcelant de la voix et ils risquent de tuer non pas quelqu'un, mais tout un ordre local. Si on prend le terme « infirmités » dans le sens de faiblesse congénitale de la femme, cette référence médicale y légitime les lois sociales.

Le narrateur explique les craintes du curé et essaie de rétablir les faits, de présenter la personne qui a pu troubler la paix de la communauté. Mais il ne fait qu'éliminer le côté

moralisateur, car il garde, développe et justifie deux caractéristiques principales, la monstruosité et la transformation de femme en homme<sup>109</sup>. D'abord, il mentionne la pratique connue à l'époque, des écrivains qui se donnent des pseudonymes de genre grammatical opposé à leur sexe (Clara Gazul, Georges Sand). « Camille » est un nom qui peut être masculin ou féminin, mais les lecteurs pensent que c'est un auteur mâle à cause du contenu de ses premiers livres – on parle de « la virilité de son début » (688). Ses écrits ont sur la littérature le même effet que Mlle des Touches a sur les du Guénic et les habitants de Guérande, ils sont révolutionnaires, bouleversent l'ordre existant et pénètrent dans le marché littéraire des hommes, pas seulement des femmes.

Ensuite, le narrateur souligne le caractère extrêmement rare de cette « incarnation masculine » d'une jeune fille « bien née » (688), donc il précise d'emblée le statut marital et le rang de Camille. Expliquer pourquoi « elle est restée libre et se trouve ainsi plus excusable de sa célébrité, ne sera-ce pas satisfaire beaucoup de curiosités et justifier l'une de ces monstruosité qui s'élèvent dans l'humanité comme des monuments, et dont la gloire est favorisée par la rareté? car, en vingt siècles, à peine compte-t-on vingt grandes femmes » (688). On y retrouve explicitement deux caractéristiques mentionnées par Foucault, le caractère extrême et extrêmement rare de la monstruosité consistant, ici, dans le développement intellectuel. Cette transformation, menant à la masculinisation de Camille, résulte d'une combinaison de traits innés (détaillés plus loin), de circonstances, et

---

<sup>109</sup> Kyoko Murata considère que le narrateur présente ainsi Camille dans une lumière positive et en déduit qu'ici la monstruosité est « l'apanage des âmes supérieures et rarissimes qui s'écartent de la norme ordinaire » (46). Il faudrait ajouter que cela met dans une lumière négative le reste des femmes, puisque être normale c'est être stupide et sans instruction.

de rencontres modélisatrices. Evidemment, le principe qui régit cette métamorphose est que le travail de l'intellect est propre à l'homme, alors Camille se met ainsi hors la loi.

D'ailleurs, on assiste à plusieurs reprises à la féminisation de l'ignorance, de l'innocence (Calyste et sa mère) et à la masculinisation du savoir. Un exemple en est constitué par la description des années de formation de Mlle des Touches. Son enfance est marquée par la perte de la famille, en 1792-1793: son père et son frère ont été tués en lutte contre les troupes révolutionnaires, sa mère en meurt de douleur, tandis que la tante religieuse qui avait récupéré l'orpheline n'a pas résisté aux événements du 9 thermidor. Remarquons la similarité avec le marquis de Saint-Alban, dans *L'Emigré*, dont les parents ont succombé pendant des moments d'extrême violence populaire, et avec la petite Isore, dans *Delphine*, qui passe d'une famille à l'autre à peu près à la même époque. La petite Félicité est confiée à son grand-oncle maternel, vieil homme entièrement dévoué aux études d'archéologie et marié avec une femme plus jeune que lui qui ne s'occupe pas du tout de la fille. Laisée à elle-même, Félicité tient compagnie à son tuteur et se consacre aux lectures atypiques pour une si jeune personne et s'élève « toute seule, en garçon ».

(689) La connaissance y signifie perte de l'innocence et exercice incontrôlé des facultés mentales, mais elle contribue aussi à la maîtrise des pulsions sexuelles: « Elle connut donc la vie en théorie, et n'eut aucune innocence d'esprit, tout en demeurant vierge. Son intelligence flotta dans les impuretés de la science, et son cœur resta pur. (...) Félicité n'avait aucune pente au mal, elle concevait tout par la pensée et s'abstenait du fait » (689-90). Donc le contrôle exercé sur la libido par le développement intellectuel contribue lui aussi à la masculinisation de l'adolescente.

On voit, jusqu'ici, que Félicité a connu, pendant son enfance, le type de mobilité qu'encourent beaucoup de nobles pendant la Révolution: fuite d'un endroit à un autre (du foyer familial au monastère, de là en prison, ensuite à Nantes) et marginalisation. Les résultats en sont, parmi d'autres, la dislocation de la famille nucléaire et la redistribution des responsabilités (y compris celle d'élever les orphelins) entre ceux qui survivent. C'est ainsi que s'affirment la solidarité lignagère et la nécessité d'assurer la pérennité de la famille au sens large. L'oncle a bien administré la fortune de sa pupille, mais il ne se soucie guère de lui enseigner les comportements propres aux femmes de son groupe.

Félicité imite le vieil homme dans ses préoccupations, l'acquisition des connaissances ayant, pour elle, un caractère désorganisé, déterminée seulement par la présence de la bibliothèque et par sa curiosité innée. A son entrée dans le monde, elle choque l'entourage par l'envergure de son développement intellectuel, mais elle n'est pas familiarisée avec « les arts d'agrément » (690), déteste la superficialité de la conversation de salon et s'étonne de la stupidité des jeux de galanterie. Orgueilleuse, Félicité veut avoir du succès et « en se voyant inférieure à des poupées qui jouaient du piano et faisaient les agréables en chantant des romances, elle voulut être musicienne: elle rentra dans sa profonde retraite et se mit à étudier avec obstination sous la direction du meilleur maître de la ville » (690). Les demoiselles nobles considèrent la musique comme un accessoire sur la scène mondaine. Félicité l'étudie sérieusement pendant des années et arrive à une maîtrise qui lui permet de composer des opéras, genre réservé communément aux hommes et contrastant, comme niveau de complexité, avec les romances chantées par les filles. Quel

que soit le domaine dont elle s'occupe, Félicité dépasse les limitations attribuées aux femmes et y excelle au même titre que les hommes.

La liberté de Mlle des Touches de se déplacer est garantie par son indépendance financière. Quand, à l'âge de la majorité, elle prend en charge la gestion de sa fortune, elle l'augmente rapidement, ce qui lui permet de quitter la province, après la mort de son tuteur, et de s'installer richement à Paris. Contrairement à ce que pensent les gens de Guérande, elle est royaliste et choisit le moment de la Restauration pour débiter dans le cercle de la haute noblesse parisienne. En 1817, elle ouvre un salon où se réunissent des aristocrates, des personnalités du monde littéraire et artistique, des hommes politiques. Elle y est perçue comme une personne indépendante, originale, belle et intelligente, des caractéristiques qui pourraient la rendre indésirable dans un milieu obsédé par le respect des convenances. Si elle devient une « exception admise » (699), si on reconnaît la justesse de ses jugements et la profondeur de sa pensée, c'est parce que, en tant que femme, elle respecte apparemment les normes du groupe. Ses amours y restent secrètes, ses manières se plient aux standards: « Mlle des Touches est charmante comme une femme du monde, à propos faible, oisive, coquette, occupée de toilette, enchantée des niaiseries qui séduisent les femmes et les poètes » (699). Les attributs de la femme du monde relèvent d'un modèle de féminité basé sur la passivité (faible, oisive, c'est-à-dire dépendante des hommes) et sur la nécessité de plaire et de divertir. En gérant très bien sa fortune, Félicité démontre les qualités masculines de l'action et de la volonté: « A vingt et un ans, une fille de ce vouloir était l'égale d'un homme de trente ans » (691). Mais elle les cache dans ses apparitions

mondaines. Le narrateur qualifie d'*anomalies* l'indépendance de Camille, son refus du mariage et de la maternité, sa capacité d'agir comme les hommes et les explique ainsi:

Elle n'a connu ni père ni mère, et fut sa maîtresse dès l'enfance, son tuteur fut un vieil archéologue, le hasard l'a jetée dans le domaine de la science et de l'imagination, dans le monde littéraire, au lieu de la maintenir dans le cercle tracé par l'éducation futile donnée aux femmes, par les enseignements maternels sur la toilette, sur la décence hypocrite, sur les grâces enchanteresses du sexe. Aussi, longtemps avant qu'elle ne devînt célèbre, voyait-on du premier coup d'œil qu'elle n'avait jamais joué à la poupée. (692)

Dans cette citation, on souligne le rôle de la mère dans la perpétuation d'un modèle d'éducation limitant les filles à la position de futures épouses et mères, en dehors de la sphère de l'action et de la prise de décision. Les filles jouent à la poupée pour en devenir une (ce terme a été appliqué à leur comportement mondain aussi). Pour Félicité, la perte des parents a signifié l'interruption de ce cycle assujettissant; si on ajoute que c'est à la suite de leur mort que les révolutionnaires n'ont pas confisqué les biens familiaux, on peut conclure que le fait d'être orpheline a garanti à la jeune fille l'exceptionnelle indépendance financière et intellectuelle.

Son portrait physique allie la fixité de certains traits à la mobilité d'autres, le féminin au masculin. Son teint ressemble à « l'ivoire animé » (693). Cette matière présente

une certaine nuance de blanc et c'est pour cela qu'elle est souvent utilisée comme terme de comparaison pour exprimer la blancheur de la peau. Mais ici, elle est invoquée en tant que surface résistante, pouvant être sculptée ou polie, ce qui se rattache, dans le même portrait, à d'autres comparaisons avec des statues ou bas-reliefs célèbres, avec le sphinx et Isis<sup>110</sup>.

Le même type d'oxymore apparaît dans la description de la couleur des yeux : « La prunelle est entourée d'un cercle orange. C'est du bronze entouré d'or, mais de l'*or vivant*, du *bronze animé* » (694). La mobilité du bout de son nez signale le courroux et l'ironie « des grandes âmes » (695). On a vu plus haut que le narrateur présente la volonté comme l'un des attributs masculins. Il le reprend ici et l'associe à des termes appartenant au champ lexical de la force : « front puissant et volontaire, silencieux et calme » (694) ; « la saillie des pommettes, quoique douce, est plus accusée que chez les autres femmes et complète l'ensemble de force exprimé par la figure » (694) ; menton qui « se relève fermement » et « exprime la résolution » (695). Ou bien : « Au lieu de se creuser à la nuque, le col de Camille forme un contour renflé qui lie les épaules à la tête sans sinuosité, le caractère le plus évident de la force » (695). Dans son analyse de l'androgynie dans l'œuvre de Balzac, Lucienne Frappier-Mazur se sert de l'homonymie avec *Mademoiselle de Maupin*<sup>111</sup> et du détail anatomique suivant pour qualifier ce personnage d'hermaphrodite : « Les hanches ont peu de saillie, mais elles sont gracieuses. La chute des reins est magnifique, et rappelle

---

<sup>110</sup> En remarquant le parallélisme entre le baron du Guénic et Camille, Nicole Mozet affirme qu'elle est aussi mythique que lui. Voir l'article « Féminité et pouvoir après 1830 ». Dans ce portrait, toutes les références aux dieux, déesses et sculptures antiques la situent, en effet, sur le terrain de la mythologie. Françoise van Rossum-Guyon constate elle aussi la « dimension surhumaine, mystérieuse, mythique et quasiment divine » de Camille (*apud* Kyoko Murata, 46)

<sup>111</sup> Voir son article « Balzac et l'androgynie », in *Année balzacienne*, 1973, pp. 253-277. La critique française s'appuie sur les travaux concernant l'androgynie en littérature, travaux disponibles au moment de la rédaction de son étude. Elle cite A. J. L. Busst qui classe *Mademoiselle Maupin* dans la catégorie de l'hermaphrodite décadent (« The Image of the Androgyne in the 19th Century », in *Romantic Mythologies*, ed. by Ian Fletcher, London, 1967, *apud* Frappier-Mazur).



plus le Bacchus que la Vénus Callipyge » (695). Son « impassibilité de sauvage » (693), le dessin net des traits faciaux sont contrebalancés par « la mobilité des lèvres, par leur changeante expression, par le mouvement artiste des narines » (696). Associé à la puissance intellectuelle, le mélange de force masculine et grâce féminine, de passivité et de mobilité du visage produit un effet déstabilisateur, inquiétant sur ceux qui rencontrent ou connaissent Mlle des Touches, car : « La femme forte ne doit être qu'un symbole, elle effraie à voir en réalité » (696). Ce malaise vient du manque d'assurance de ceux qui la jugent : on a peur de ce qui échappe à la compréhension, de ce qui ne peut pas être classé sous une rubrique, de ce qui est perçu comme anormal.

Si le tuteur a offert à Mlle des Touches un cadre familial propice à un développement intellectuel inhabituel pour une fille, c'est un autre homme qui a rendu possible la naissance de Camille Maupin : son initiation aux sciences et aux lettres est placée sous des autorités masculines – il n'y a peut-être pas de modèles féminins à suivre ou c'est une manière de valider la qualité de ses connaissances. Après un premier amour décevant pour un dandy, elle part en Italie avec un homme original et intelligent, lui-même écrivain, qui met « en ordre les immenses connaissances de Félicité » (698), lui montre les chefs-d'œuvre, lui fait apprendre l'anglais et l'allemand. C'est à la fois le voyage formateur pour les artistes et la destination idéale pour les amants. Le narrateur ne donne pas de détails sur l'expérience des deux personnages, l'Italie apparaissant ici plutôt comme une convention – « la patrie des arts » (698) et des amours (dans ce même roman, Béatrix s'y enfuit avec Conti). Le malheur d'avoir été quittée pousse la jeune femme vers la littérature une fois de retour à Paris.

D'ailleurs ses affaires amoureuses se trouvent à l'origine de ses déplacements en Bretagne et de sa décision d'y bien aménager sa propriété : « Son premier voyage eut lieu, après sa première déception, en 1818 » (700). En général, la navette entre Paris et la province est une pratique nobiliaire bien établie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et s'effectue pour des raisons économiques, car certaines familles n'ont pas suffisamment d'argent pour vivre dans la capitale pendant toute l'année ou doivent surveiller de près les activités qui rapportent. Dans *Béatrix*, la terre des Touches devient un refuge dont le paysage, combinaison d'éléments naturels et d'arrangements requis par Félicité, correspond à l'isolement qu'elle cherche et à sa singularité. Selon Madeleine Fargeaud, « elle a voulu revenir au pays natal mais y introduire Paris, et le décor qu'elle a créé est celui de l'art et de l'artifice » (Fargeaud, 102). Si elle change le moins possible l'architecture extérieure, elle s'exprime entièrement dans la façon de meubler et aménager son appartement privé, qui surprend le visiteur par la présence des éléments féminins (« les charmantes futilités de la femme », 705) et masculins : « Les curieux voient avec une surprise inquiète des pistolets, un narghilé, une cravache, un hamac, une pipe, un fusil de chasse, une blouse, du tabac, un sac de soldat, bizarre assemblage qui peint Félicité » (705). Exactement comme le physique de Félicité, cet espace a un effet déstabilisateur (« surprise inquiète ») sur les gens « normaux », parce qu'il reflète l'ambiguïté sexuelle dont il a été question plus haut et réunit des éléments éclectiques.

Comme on a vu, certains déplacements de Mlle des Touches sont dus aux circonstances, comme ceux de l'époque révolutionnaire, d'autres résultent de ses choix. Pourtant, l'exemple de mobilité qui la représente entièrement est constitué par la

promenade au Croisic. C'est là que se trouvent réunis les traits qui la singularisent, en la mettant en désaccord avec le reste du monde, et ceux qui apportent une résolution de ce conflit. Une fois arrivée au point de débarquement, Camille veut laisser Calyste et Béatrix seuls, alors elle se distancie d'eux : elle « s'élança vivement vers les rochers » (805). Le verbe « s'élança » suggère l'impulsivité et la vitesse de cette action, tandis que l'adverbe « vivement » souligne la volonté de s'isoler. Tantôt ascensionnel, tantôt descendant, le mouvement qui la sépare des humains est encore exprimé par les verbes (que je mets en italiques) de la phrase suivante : « Comme une bête sauvage blessée, elle aimait la solitude ; elle *se perdait* dans les grottes, *reparaissait* sur les pics, *chassait* les crabes de leurs trous ou surprenait en flagrant délit leurs mœurs originales » (807). La comparaison avec une bête sauvage relie Camille à la nature et fournit un exemple de son affinité avec ce paysage unique. D'ailleurs, la description de cet endroit contient de nombreux termes qui ont été utilisés auparavant dans le portrait de Mlle des Touches : le granit poli, la singularité des formes, le mélange d'éléments fixes et mobiles, la comparaison à des œuvres d'art. Détail encore plus frappant, on y parle de l'immense « galerie de monstruosité » (806), ce qui permet de dresser une analogie pas seulement entre Camille et ces lieux, mais par extension, entre les phénomènes tératologiques dans la société et ceux de la nature.

La visiteuse est attirée vers une « chose si rare sur les bords de l'Océan que peut-être est-ce la seule exception, un gros *buisson* de la plante qui a fait créer ce mot » (806). Le buis se trouve sur un promontoire, il plonge ses racines dans la terre ferme, mais il est quasi-isolé dans la mer. Son éloignement ne constitue pas un obstacle pour Camille

puisque l'on sait déjà qu'elle possède les qualités nécessaires pour y parvenir : « Il faut un peu de courage et de résolution pour aller jusqu'à la cime de ce petit Gibraltar, dont la tête est presque ronde et d'où quelque coup de vent peut précipiter les curieux dans la mer ou, ce qui serait plus dangereux, sur les roches » (807). Le courage et la résolution constituent, pour le narrateur, des attributs de la masculinité que l'on peut associer ici aux autres éléments (vêtements, accessoires, allure) qui rappellent la virilité de Camille dans son chemin vers le buis : « Pour ne pas être gênée par ses habits de femmes, elle avait mis des pantalons à manchettes brodées, une blouse courte, un chapeau de castor et, pour bâton de voyage elle avait une cravache, car elle a toujours eu la fatuité de sa force et de son agilité » (809). Le buis symbolise la position de Camille dans la société et la confirme au lecteur: isolée et, en même temps, dans le monde, son extranéité devient évidente surtout quand on apprend, par une prolepse, que le moment de réflexion occasionné par l'image de la mer la pousse vers la religion, plus précisément vers la réclusion monastique. Cette contemplation « l'avait décidée à l'acte singulier par lequel elle devait en finir avec la vie sociale » (807).

J'ai dit plus haut que cet épisode du Croisic apporte la résolution du conflit entre Camille et le monde. C'est là aussi qu'elle étouffe sa passion amoureuse pour un homme qui lui est interdit. Globalement, ce détail narratif permet le retour à l'ordre, à la normalité : ceux qui se seront sentis mal à l'aise à cause des signes de virilité et de l'intelligence de Camille ne seront plus exposés à ce type d'altérité déséquilibrante. Le monstre ne s'offrira plus aux regards d'autrui. La femme non conformiste refusant le mariage et la maternité laisse sa fortune à un représentant de la noblesse qui assure la

continuité d'une des plus vieilles familles du pays et à l'Église, l'institution gardienne des valeurs nobiliaires. Elle moyennait l'alliance des du Guénic avec les Grandlieu, c'est-à-dire des représentants importants de la noblesse de province et de celle parisienne. L'ancien écrivain renie officiellement ses œuvres révolutionnaires. L'abbé Grimont renonce complètement aux accusations de monstruosité et d'immoralité et se vante d'avoir converti la brebis égarée. C'est une conversion si importante qu'elle lui apporte le vicariat.

La victoire de l'ordre est complète parce qu'aucun des gestes de Camille n'est obtenu sous contrainte, comme dans le cas de Delphine d'Albemar : après l'avoir singularisée, son intelligence même la conduit à la religion catholique et aux vœux monastiques, c'est un trajet de la pensée qui finit nécessairement là. Elle se détache de ses biens, n'apprécie plus la gloire passagère dans les cercles mondains, prend au sérieux son engagement religieux. Son renoncement à Calyste se présente comme un processus de sublimation des pulsions sexuelles : « Elle étouffa l'amour terrestre par l'amour divin » (808) ou, plus tard, de substitution : elle est « fiancée à celui qui ne trompe ni ne trahit personne » (840). Si, au cours de sa passion amoureuse, elle souffre de ne pas savoir ce qu'elle est – femme ou monstre –, la conversion lui apporte la paix, puisque le corps, siège des désirs, ne lui dicte plus ni actes ni sentiments : « Son manège pour faire tomber Béatrix en partage à Calyste lui parut alors bien mesquin : elle sentit mourir la femme en elle, et se dégager la noble et angélique créature voilée jusqu'alors par la chair » (808). La déssexualisation de Camille (« sentit mourir la femme ») peut être associée à une image chrétienne traditionnelle : la lutte entre le corps – soumis au péché, à la corruption – et l'âme, éternelle et salvatrice une fois qu'elle se libère de sa prison de chair. La tentation est

grande d'interpréter ce détail d'une manière positive, dans le sens de la transformation de cette femme dans un être supérieur (« angélique créature »), et cela d'autant plus que son intellect exceptionnel la place déjà bien au-dessus de la gent féminine. L'élévation spirituelle constitue, dans la logique chrétienne, une voie d'accès au salut, ce qui est idéalement le terme de cette expérience religieuse. Pourtant, le narrateur expédie en quelques mots le côté mystique, la révélation (comme je l'ai dit, c'est l'image de la mer qui envoie Camille à la mère de tous, l'église catholique), pour insister sur les formalités de cette conversion et sur les arguments plutôt mondains qui ont compté dans la prise de décision. Toutefois, le corps de la femme y est vaincu non pas par l'âme, mais par les interdits de la société (l'inceste est ici « symbolique », parce que le jeune du Guénic n'est pas vraiment son fils) et leur internalisation par le sujet.

Avec la prise du voile, Camille désavoue non seulement sa carrière littéraire, mais aussi son enfance ternie par la connaissance : « Je suis aujourd'hui ce que j'aurais dû être, un enfant plein d'innocence » (841). Par ce désaveu, elle refoule son côté masculin, puisque la science est, on se rappelle, masculine. Après avoir scandalisé le milieu le plus conservateur de Guérande, dans sa dernière lettre à Calyste, la postulante exhorte son protégé à se conformer aux exigences de son groupe. Il doit suivre la « religion du devoir » (841), se comporter comme « un gentilhomme dans toute sa gloire et toute sa splendeur » (841). Autrement dit, il faut conclure une alliance matrimoniale garantissant le maintien ou l'agrandissement de la fortune, faire des enfants, reconstruire la propriété familiale en province. Qu'une femme qui ait connu le goût de l'indépendance reconnaisse la nécessité, prouvée par la raison, de la soumission féminine au cadre du mariage noble traditionnel,

cela renforce la légitimité de l'organisation sociale en place (et, évidemment, illustre l'idée chère à Balzac, des sacrifices individuels que l'on doit faire pour soutenir l'institution sur laquelle se fonde la société ; voir dans ce sens le cas de Renée de l'Estorade, dans *Mémoires de deux jeunes mariés*).

De Guérande à Nantes, de là à Paris, ensuite une halte à Guérande, sur le domaine des Touches, avant de s'enfermer dans le monastère de Nantes : dans ce parcours du personnage, chaque point peut être associé à un noyau de significations. Le premier, isolé dans l'espace-temps médiéval, devient la scène de la lutte entre la tradition et la modernité, entre l'ignorance et le savoir, entre un modèle clanique et l'individualisme. Mlle des Touches y est considérée comme un monstre tant qu'elle menace, par son indépendance et ses idées, l'immuabilité dont il a été question ci-dessus, dans les pages consacrés aux du Guénic. À Paris, centre de la modernité et d'irradiation du changement, Félicité se transforme en Camille, en connaissant la gloire littéraire, le succès mondain et l'amélioration du statut économique. Elle appartient à l'aristocratie parisienne qui lui pardonne l'originalité tant qu'elle respecte apparemment les convenances. Nantes m'apparaît à la fois comme le lieu de corruption, de perdition (c'est là que la jeune fille acquiert le savoir pervertissant) et de rédemption (par l'emplacement du monastère où se retire la postulante). Ou dans d'autres termes, eux aussi fidèles à la logique du récit, la femme-devenue-homme (rappelons-le : monstre de savoir, caractère extrêmement rare) se développe dans cette ville, seulement pour y chercher, vingt ans après, la mort au monde. L'Italie compte dans le récit comme une référence géographique et culturelle qui explique les ressorts de la création littéraire chez Camille. Mais, de la même manière que l'écrivain

n'est pas dépeint dans le processus du travail créateur<sup>112</sup>, ce pays n'y figure pas par l'action qu'il aurait pu exercer sur l'imagination d'un artiste. Seuls le domaine des Touches et le promontoire du Croisic deviennent des espaces dans lesquels le personnage évolue, se déplace et se retrouve en vertu des similarités profondes entre eux (unicité, isolement, monstruosité).

Dans l'ensemble des nobles balzaciens, qu'y-a-t-il de plus dissemblable que le marquis d'Espard, le comte de Granville et Mlle des Touches ? A première vue, ce qu'ils ont en commun se limite à leur appartenance sociale. Le traditionalisme du premier est ébréché par l'adoption d'une valeur moderne, l'éducation. Il accomplit son devoir paternel en inculquant à ses garçons un type de savoir qui garantisse leur insertion dans la minorité dirigeante du pays. Le comte de Granville est l'opposé de d'Espard : tout en gardant la conscience de son origine nobiliaire, il se déclare moderne, cosmopolite, individualiste et monte patiemment les échelons de la hiérarchie judiciaire pour finir au sommet. Quant à Mlle des Touches, la femme exceptionnellement douée, elle connaît les succès mondain, financier et artistique auxquels elle renonce de son propre gré. Ce qui relie les trois personnages, c'est la conscience aigüe de « ne pas trouver sa place », conscience se trouvant à la source de la mobilité que nous avons décrite dans ce chapitre. La folie de d'Espard et la monstruosité de Camille les envoie tous les deux en dehors de l'espace du pouvoir ou du territoire partagé par le groupe, tandis que la quête du bonheur personnel, quête manquée, mène Granville à une solitude exprimée par ses trajets nocturnes dans les rues vides et sa fuite en Italie.

---

<sup>112</sup> C'est Nicole Mozet qui l'a remarqué dans l'article déjà mentionné (« Féminité et pouvoir... »)



Chacun d'entre eux a enfreint quelque loi (le respect de la propriété même abusivement acquise ; l'obligation de fonder une famille et d'en assurer la perpétuation ; le mariage basé sur des intérêts matériels et politiques, non pas sur l'amour). Pourtant ce n'est pas le triomphe ou la prévalence du groupe sur l'individu noble qui assure la clôture narrative (« voilà comment on a puni les coupables »). A vrai dire, les trois fins d'histoire sont problématiques et soulèvent des questions générales.

Pour la première, on ne sait pas si le marquis d'Espard finit par perdre ou gagner le procès intenté par sa femme, mais sa situation constitue une critique implicite d'une organisation sociale où, loin de récompenser les actes éthiques (comme la restitution d'une fortune acquise par un crime), on les soumet à la logique de l'argent – la seule qui transcende les classes (rappelons-nous que Popinot n'est pas mieux traité par les siens). Est-ce que le déplacement du marquis et son isolement sur le territoire bourgeois auront porté des fruits, c'est-à-dire le modèle d'éducation auquel il croit aura été accepté ou promu par la société ? Ou cette projection de ce qui sera valorisé dans le futur se sera avérée aussi erronée que sa « lecture » du passé familial ?

Granville, lui, comprend les rouages de la politique, il a un regard lucide et désabusé sur le monde, il détient tout ce qui devrait faire son bonheur : richesse et pouvoir, naissance et carrière. Pourtant, il évite ses deux familles et cherche la solitude parce qu'il n'a pas atteint son propre idéal, qui est l'amour partagé. Chez Balzac, il existe plusieurs femmes délaissées (comtesses, duchesses etc.) qui prennent la fuite quand elles veulent oublier leurs déceptions. Ici, on a un homme d'action et chargé de responsabilités qui « promène » ses déboires dans les rues parisiennes avant de s'éloigner, au moins

temporairement, de la capitale. Quelles sont les ressemblances et les différences entre les manières dont hommes et femmes associent l'espace aux affects ? Est-ce une folie que de vouloir être aimé ? Est-ce la recherche même d'un absolu qui nous destine au malheur ?

Mlle des Touches peut être vue comme une victime de l'action niveleuse d'une majorité. La société dans laquelle elle vit prend toute différence pour une menace directe à sa stabilité et cohésion interne. Toutefois, ce déterminisme social ne suffit pas à expliquer le choix de l'enfermement au monastère, quelque rassurant qu'il paraisse pour les lecteurs conservateurs de l'époque. D'une part, elle est mythifiée, placée au-dessus des autres par ses qualités intellectuelles, d'autre part, elle donne des preuves de faiblesse assez banale (bien que celles-ci ne soient pas nécessairement présentées comme telles dans le récit). Par exemple, en tombant amoureuse de Calyste, féminisé par la jeunesse et l'ignorance, Félicité est troublée par des incertitudes concernant son identité sexuelle, mais elle refuse de chercher des réponses puisqu'elle livre Calyste pieds et poings liés à sa rivale, Béatrix. Et encore elle le fait en recourant à des artifices et calculs mondains entrant en conflit avec son statut de « femme supérieure ». Elle aurait pu avoir cette liaison amoureuse sans problèmes, parce que son entourage l'accepte tant que les apparences sont respectées (est-ce que cela serait resté vrai pour une relation avec une personne du même sexe ?). L'argument de la différence d'âge ne tient pas vraiment, car en dépit de ses quarante ans, Camille a l'air très jeune. Si elle révolutionne la littérature et une partie de Guérande, elle n'a pas la force d'explorer sa sexualité et se réfugie alors à l'endroit où le refoulement de ces impulsions est requis.

Dans les trois textes, les lignes de séparation entre la bourgeoisie et la noblesse deviennent de plus en plus floues dans la capitale. Elles ne restent accusées qu'à Guérande, mais elles y sont déjà menacées si on prend en considération le fait que le rejeton de la famille la plus ancienne, Calyste, n'adopte plus le mode de vie de ses ancêtres. D'Espard s'installe sur le territoire bourgeois en attribuant aux manières le rôle de distanciation. La conscience de son identité noble gouverne sa façon de penser et d'agir, ses moindres gestes. Mais son emménagement dans le Quartier Latin est encore perçu comme une transgression par les deux camps et traitée comme telle. Ce n'est pas du tout le cas de Granville, qui circule constamment entre des milieux et des quartiers différents sans danger de rejet social. Mlle des Touches fréquente les élites noble, bourgeoise, intellectuelle, artistique et politique, son salon parisien devenant un espace de mixité sociale. Ces personnages connaissent tous un mouvement à la fois spatial et social où la réduction ou l'absence de distance physique entre les groupes est compensée par la manifestation de l'identité nobiliaire à travers des caractéristiques physiques, morales, comportementales. Ce que Balzac appelle « qualité » (en sous-entendant « noble », comme avant la Révolution) se transmet par des aspects peu ou non quantifiables, dont il serait difficile de dresser maintenant la liste complète, mais qui sont illustrés tout au long du chapitre : regards, démarche, voix, parler, gestes, port des vêtements, manière concrète de s'inscrire dans un espace-temps, de se rapporter à ce qui est vu comme traditionnel ou moderne, expression des sentiments, attitude envers le mariage.

## Conclusion

Quand un individu se sent noble, il se représente un ensemble de traits qu'il croit posséder. De plus, il pense qu'il existe un consensus entre les membres de la société dans laquelle il vit sur ce qui constitue cet ensemble et qu'il partage ces traits avec d'autres individus. Considérons pour un instant qu'il aurait été possible de demander aux individus nobles de faire une liste ou une description de ce qui constitue cette identité. Mon hypothèse, qui ne pourra pas, malheureusement, être vérifiée expérimentalement, est qu'ils auraient dressé un inventaire qui aurait largement différé de l'un à l'autre en ce qui concerne la priorité donnée à chaque élément, la nature (légale, psychologique, religieuse etc.) des caractéristiques et la manière de les formuler. Ils auraient eu peut-être du mal à distinguer parfois ce qui tient à la subjectivité et ce qui réunit effectivement les individus sous ce même nom. Quelles qu'y soient les différences de terminologie ou d'emphase, un examinateur y aurait toujours identifié un nombre de ressemblances sur la base desquelles se fonde nécessairement la reconnaissance des nobles en tant que tels. Je me suis demandé s'il existe un trait à partir duquel je puisse faire une synthèse sur l'identité noble et ses représentations dans les cinq romans que j'ai analysés.

Ce point de départ est constitué par la conception *biologique* selon laquelle il existe des qualités, comme le courage, la force physique, la générosité etc., qui se transmettent par le liquide séminal (d'où, par exemple, l'expression légale « la verge anoblit »). La vertu (quelles que soient ses acceptions historiques) passe dans le sang, est héréditaire, et constitue la raison principale de la supériorité de son possesseur par rapport aux non

nobles. Le marquis de Saint-Alban, Léonce de Mondoville, le baron du Guénic et Calyste, le marquis d'Espard et ses fils sont présentés comme porteurs de ces caractères ancestraux.

En vue de la perpétuation, on fonde une famille, où la femme doit posséder elle aussi des caractéristiques compatibles avec celles de l'homme ; il est donc désirable qu'elle provienne d'une autre famille similaire et il faut l'empêcher de gâcher le sang en s'accouplant avec des roturiers (voir la punition de Mme de Vassy quand on l'a accusée d'avoir des rapports sexuels avec son valet).

La nécessité d'assurer la survie de la race entraîne aussi l'obligation de procurer les moyens matériels. Donc le mariage est dicté par l'hérédité et le statut économique. Les normes par lesquelles on contrôle la conclusion des alliances ont pour but justement de préserver la pureté du sang et le maintien de la richesse. Le droit de primogéniture, par lequel on évite l'émiettement de la propriété, la soumission à l'autorité paternelle, le code de l'honneur, les bienséances, la difficulté d'obtenir le divorce régissent la vie de l'individu à l'intérieur de la famille et du groupe.

Dans tous les romans analysés, il existe des dysfonctionnements de la famille qui ont deux causes, la première objective, la deuxième subjective : la Révolution et la spécificité de l'individu. La dislocation et le démembrement de la famille provoqués par la guerre civile jouent un rôle important dans *L'émigré* et *Delphine*. Les couples sont séparés par les circonstances, comme l'émigration et la déportation (Mme de Vassy et son mari), par la mort violente (les parents de Saint-Alban, le marquis même et la comtesse de Loewenstein, Delphine et Léonce), tandis que les orphelines sont prises en charge par les parents plus ou moins éloignés ou même par des étrangers (la noblesse en tant que grande

famille) : Charlotte, Isore (que Delphine avait prise en charge après la prise de voile par Thérèse d'Ervin), Félicité des Touches.

On pourrait dire qu'en grande partie, les lois et les formes de contrôle sur la famille mises en place par la noblesse sont dérivées d'un instinct de conservation et de l'individu, et du groupe. Mais qui dit que les actions d'un individu se basent toujours sur cet instinct ? Qu'en général les normes s'appliquent et donnent des résultats, cela est évident dans le fait que ces familles ont une existence étendue sur plusieurs générations, multiséculaire (du Guénic et d'Espard). Mais il y a toujours quelque chose qui échappe aux contraintes de groupe : le père de Saint-Alban se marie, assure la descendance par son fils et la prospérité économique, après quoi il se retire, en affirmant le droit de jouir comme il veut de ce que la vie a à lui offrir. Au lieu de surveiller l'éducation de Victor, il confie son fils à un ami et se consacre à ses plaisirs. Elise de Lebenzei éveille la curiosité de Delphine qui ne comprend pas comment une femme calme, raisonnable et surtout mariée ait pu tomber amoureuse d'un homme, ait quitté un époux extrêmement jaloux, ait assumé le risque d'exclusion sociale au nom du bonheur conjugal. Dans *Delphine* s'accumulent les récits de malheurs personnels des femmes qui se rapportent de manière différente à l'ensemble des normes créées à leur intention : Mme de R. se rebelle, Delphine les enfreint au nom de la religion naturelle, Mlle d'Albémar se retire du monde, Mme de Vernon les subvertit pour se venger etc. J'ai dit, dans le deuxième chapitre, que leurs cas diffèrent par des nuances : mais c'est précisément par ces nuances que l'auteur crée des personnages individualisés. Il s'ensuit que les femmes ne sont pas toutes les mêmes, qu'elles ont des aspirations, des caractéristiques individuelles qui doivent être respectées par le groupe. Si Mme de Staël

avait voulu dépeindre seulement le rejet, par la société, de la femme d'exception, Delphine aurait suffi. Les autres personnages féminins n'ont rien d'exceptionnel : ils sont bons, méchants, intelligents, assez bêtes, faibles, astucieux, sincères etc.

Dans *L'Interdiction*, on a même une interprétation différente, par les époux d'Espard, de ce qui est dans l'intérêt de la famille : la marquise croit à l'appropriation de la richesse à tout prix, y compris par spoliation ; lui, il se voit comme le défenseur de la justice et du vrai honneur. Dans *Une double famille*, le mariage et la relation extraconjugale du comte de Granville sont basés sur la satisfaction de ses désirs sexuels, tandis que dans *Béatrix*, Mlle des Touches refuse la maternité. Dans ces romans il existe une tension, tantôt diffuse et subtile, tantôt explicite, entre ce qui caractérise l'individu, avec une certaine revendication d'indépendance individuelle, et les exigences communautaires : pourquoi ne pas avoir la possibilité de choisir son partenaire ou de ne pas en avoir un, de manifester certaines caractéristiques psychologiques etc. ? Pas tous les pères ont envie d'économiser l'argent pour la sécurité des générations futures (le grand-père de d'Espard), pas toutes les mères renoncent à leur amour ou à leurs croyances religieuses pour ne pas nuire à l'avenir de leur enfant (Thérèse d'Ervin). On pourrait rétorquer que ce qui semble un choix, c'est en fait une action déterminée par le milieu et les circonstances : la mort de Mathilde de Mondoville peut être mise sur le compte de ses pratiques catholiques, la religion lui a été inculquée par un prêtre, donc elle se soumet aveuglement aux enseignements reçus. Pourtant l'entêtement et la rigidité mentale la caractérisent dès sa naissance et l'élément inné aggrave dans son cas les influences extérieures.

Le mariage et la descendance ne garantissent le maintien et la continuité du groupe qu'en association avec l'éducation, avec la transmission de certains types de savoirs. Entre l'ignorance de Thérèse d'Ervins et les études approfondies de Félicité des Touches, tout est possible. Les hommes ont souvent en commun le savoir militaire. Dans *L'émigré*, Saint-Alban a une préparation militaire sur laquelle se greffent les connaissances théoriques que le président de Longueil a crues nécessaires en tant qu'adaptation aux nouveaux standards intellectuels. Les femmes y lisent les philosophes des Lumières, le théâtre classique et les romans fameux du siècle. Le dessin, la peinture, la broderie, la musique, l'art d'écrire des lettres, la rhétorique, les langues, l'histoire, la danse figurent parmi leurs occupations. Mais on se rappelle qu'une partie des savoirs perdent leur validité à cause de la Révolution : l'épisode de la bibliothèque du président de Longueil met en relief la caducité de la jurisprudence et du droit coutumier, parmi d'autres. Chez Balzac, l'éducation est institutionnalisée (Granville et ses fils étudient le droit, les deux d'Espard vont au lycée Henri IV) ou au moins partiellement prise en charge par la famille. Le problème n'y est pas tellement ce que l'on enseigne aux nobles par rapport au reste, mais la division entre les hommes et les femmes (c'est l'intellect exceptionnel de Félicité des Touches qui m'a donné l'occasion de le remarquer dans le Chapitre 3). Les connaissances acquises sont montrées sur la scène mondaine.

J'arrive ainsi à la sociabilité nobiliaire qui repose non seulement sur les liens de parenté, la communauté d'intérêts économiques et politiques, mais aussi sur le partage de ce savoir « du monde ». Qu'ils soient français ou prussiens, bretons ou parisiens, les nobles se reconnaissent, s'entendent ou entrent en conflit sur la base de l'interprétation des signes.



On se rappelle la rencontre de Saint-Alban avec la famille qui lui a sauvé la vie ; la vente des fleurs artificielles par la duchesse de Montjustin ; les idées que Delphine se fait de Léonce avant de le rencontrer et puis les premières réactions des deux quand ils se voient, les significations des danses, de l'isolement de Mme de R. à la cour etc. Quand il y a des rencontres des nobles avec des non nobles, ces derniers peuvent identifier des signes de la qualité, comme Popinot qui est impressionné par l'harmonie de l'appartement de d'Espard, ou ils sont parfois dérouterés : les deux femmes d'*Une double famille* ne savent pas exactement quelle est l'origine de Granville parce qu'il traverse un quartier bourgeois et qu'il a une apparence vestimentaire difficile à attribuer à une catégorie sociale.

En mentionnant les interactions des nobles et de ceux qui ne le sont pas, il est naturel de continuer avec les aspects politiques. Revenons alors à la conception biologique selon laquelle il existe un ensemble de qualités transmis par le sang, ensemble qui confère la supériorité au noble en rapport avec les roturiers. À cette supériorité biologique doit correspondre, dans l'idéologie nobiliaire, une supériorité sociale. Une autre manière de le dire est que les êtres humains ne naissent pas égaux. On a ici l'une des raisons de la radicalisation des conflits pendant la Révolution et un argument utilisé par les théoriciens de la Contre-Révolution. Le comte de Saint-Alban considère l'égalité instituée dans la *Déclaration des droits des hommes* comme une chimère destinée à chatouiller les oreilles du peuple, parce qu'en réalité, en société comme en nature, c'est la loi du plus fort qui s'applique, ce qui représente une forme de darwinisme social avant la lettre. Les nobles ont montré leur force par la guerre et la conquête. Pour Longueil, la supériorité acquise dans le passé sur le champ de bataille ne suffit plus pour se faire reconnaître. Il faut réaffirmer

cette supériorité par des moyens adaptés à l'époque, parmi lesquels le savoir (économique, historique, politique etc.). Dans *Delphine*, l'avenir appartient, je le rappelle, à Lebensei, un noble progressiste qui soutient l'adoption de la loi du divorce. Des conservateurs farouches comme Mondoville et Valorbe ne survivent pas à la Révolution. Chez Balzac, le monde de Guérande, où dominant encore les hiérarchies médiévales est voué à la disparition lente. Le narrateur de *L'interdiction* décrit le nivellement entre individus et classes déterminé par l'égalité de droit, mais il est clair que le retour au passé n'est plus possible. Le fait de se croire supérieurs n'empêche pas les nobles de fréquenter des bourgeois, des artistes, des savants, des libéraux, des conservateurs etc., de collaborer et de se lier d'amitié avec eux. Le comte de Granville travaille sous trois régimes différents, d'Espard prépare ses fils pour une carrière dans le gouvernement, quel que soit celui-ci. Si les divisions politiques continuent à exister, ce n'est pas l'évidence de l'inégalité basée sur la naissance qui en dessine les lignes de démarcation.

On peut se demander si la conception de la supériorité ancrée dans le biologique pourrait constituer un point à analyser dans d'autres romans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ou si elle perd sa pertinence après un certain temps ou chez certains auteurs. Si elle disparaît, on doit en trouver une explication et voir s'il y a quelque chose qui a pris sa place. J'espère que mon présent travail constitue un point de départ dans l'élaboration d'un modèle d'interprétation des représentations nobiliaires suffisamment flexible pour s'appliquer à des œuvres diverses comme chronologie et orientation littéraire.

## Bibliographie

- . « *Delphine*, roman dangereux ? ». *Cahiers Staëliens* 56 : 2005, Paris.
- . *La noblesse de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle : un modèle social ?* Textes réunis par : Pontet, Josette ; Figeac, Michel et Boisson, Marie. Anglet : Atlantica, 2002.
- . « Madame de Staël et les études féminines. Autour de Madame Necker ». *Cahiers Staëliens* 57 : 2006, Paris.
- Andréoli, Max. « Aristocratie et médiocratie dans les “Scènes de la vie politique” ». *L'Année balzacienne* 19 (1998) : 49-61.
- Aubert, Françoise. « Aristocratie et Noblesse : Balzac ou le “complexe Rastignac” ». *Studi dell'Istituto linguistico* 5 (1982) : 91-101.
- Baecque, Antoine de. « La Révolution française : régénérer la culture ? ». In Rioux, Jean-Pierre, et Sirinelli, Jean-François (sous la direction de). *Pour une histoire culturelle*. Paris : Editions du Seuil, 1997.
- Balayé, Simone. *Madame de Staël. Lumières et Liberté*. Paris : Editions Klincksieck, 1979.
- . *Madame de Staël. Écrire, Lutter, Vivre*. Genève : Droz, 1994.
- . *Madame de Staël et les Français*. Oxford : Clarendon Press, 1996.
- . « Les gestes de la dissimulation dans *Delphine* ». *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises* 26 (May 1974) : 189-202.
- . « *Delphine* de Madame de Staël et la presse sous le Consulat ». *Romantisme. Revue du Dix-neuvième siècle* 51 (1986) : 39-47.
- Balzac, Honoré de. *La Comédie humaine*. Nouvelle édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard : Paris, 1976-1981, 12 vol.
- Balzac, Honoré de. *Le lys dans la vallée*. S.l. : Pocket, 1999.
- Barbéris, Pierre. *Le monde de Balzac*. Paris : Edition Kimé, 1999 ; I<sup>ère</sup> Edition : Paris: Arthaud, 1973.
- Barry, Catherine. « Camille Maupin : Io to Balzac's Prometheus ? ». *Nineteenth-Century French Studies* 20 (Fall-Winter 1991-92) : 44-52.
- Bartillat de, Christian. *Histoire de la noblesse*. Premier Tome. Paris : Albin Michel, 1998.
- Bénichou, Paul. *Romantismes français, I : Le Sacre de l'écrivain. Le Temps des prophètes*. Paris : Gallimard, 2004.
- Bernard, Claudie et Schuerewegen, Franc (eds.). *Balzac, pater familias*. Amsterdam-New York: Editions Rodopi B.V., 2001.

- Bertrand-Jennings, Chantal. *Un autre mal de siècle*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2005.
- Borderie, Régine. « Portrait de corps. Questions de ressemblances et de références (Balzac, *L'Interdiction*) ». *Poétique* 25 (1994) : 65-79.
- Boulainvilliers, Henri de. *Histoire de l'ancien gouvernement de la France [Document électronique] : avec XIV lettres historiques sur les parlements ou états généraux. Tome 1. [Partie 1]*, <<http://www.bnf.gallica.fr>>, 2004.
- Bricco, Elisa. « De *Delphine* à *Corinne* : le pacte romanesque chez Mme de Staël ». *Studi Francesi* 131 (May-August 2000): 315-332.
- Brock, Claire. *The Feminization of Fame, 1750-1830*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire and New York: Palgrave Macmillan, 2006.
- Brooks, Peter. *Realist Vision*. New Heaven and London : Yale University Press, 2005.
- Burke, Peter. *What is Cultural History*. Cambridge: Polity Press Ltd, 2004.
- Butler, Ronnie. « La noblesse d'Empire dans *La Comédie humaine* ». *L'Année balzacienne* 4 (1984) : 163-178.
- . « Les Emigrés dans *La Comédie humaine*: Données historiques ». *L'Année balzacienne*. 1978 : 189-224.
- . *Balzac and the French Revolution*. London and Canberra : Croom Helm ; Totowa, New Jersey : Barnes and Noble Books, 1983.
- Carroll, M.G. « Sénac de Meilhan's *Les Deux cousins*: a monarchist paradox at the end of the ancien régime ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 171 (1977): 211-221.
- Chartier, Roger. *Cultural History. Between Practices and Representations*. Ithaca, New York : Cornell University Press, 1988.
- . *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris : Editions du Seuil, 1990.
- . *Au bord de la falaise*. Paris : Editions Albin-Michel, 1998.
- Chaussinand-Nogaret, Guy. *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Librairie Hachette, 1976.
- . *Une histoire des élites, 1700-1848*. Paris : Mouton, 1975.
- Compagnon, Antoine. *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*. Paris : Gallimard, 2005.
- Devyver, André. *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 1973.
- Didier, Béatrice. *Madame de Staël*. Paris : Ellipses Edition Marketing, 1999. Ch. « Un roman par lettres: *Delphine* », 41- 63.

- Donnard, Jean-Hervé. *Balzac: Les réalités économiques et sociales dans La Comédie humaine*. Paris: Colin, 1961.
- Dufour, Philippe et Mozet, Nicole. *Balzac géographe. Territoire*. S.l. : Christian Pirot Editeur, 2004.
- Fiette, Suzanne. *La Noblesse française des Lumières à la Belle Epoque*. S.l. : Perrin, 1997.
- Escoube, Pierre. *Sénac de Meilhan (1736-1803) : de la France de Louis XV à l'Europe des émigrés*. Paris : Librairie académique Perrin, 1984.
- Fargeau, Madeleine. « Une lecture de *Béatrix* ». *L'Année balzacienne*. 1973 : 99-114.
- Ferrand, Nathalie. « Livre et lecture dans quelques romans épistolaires : *La Nouvelle Héloïse, Les Malheurs de l'Inconstance, Les Liaisons dangereuses, L'Émigré* ». In Herman, Jan et Pelckmans, Paul (eds.). *L'épreuve du lecteur dans le roman d'Ancien Régime*. Louvain-Paris : Editions Peeters, 1995: 367-377.
- Fiette, Suzanne. *La Noblesse française des Lumières à la Belle Epoque*. S.l. : Perrin, 1997.
- Foucault, Michel. *Il faut défendre la société*. Paris : Seuil / Gallimard, 1997.
- , *Naissance de la biopolitique*. Paris : Seuil / Gallimard, 2004.
- , *Les anormaux*. Paris : Seuil / Gallimard, 1999.
- Fortunati, Vittorio. «Un discepolo di Mentore alla fine del Settecento: Sénac de Meilhan lettore di Fénelon». *Rivista di Letterature moderne e comparate* 59 (No 2, 2006) : 169-87.
- Frappier-Mazur, Lucienne. « Balzac et l'androgynie ». *L'Année balzacienne*. 1973, 253-277.
- Furet, François. *La Révolution : de Turgot à Jules Ferry : 1770-1880*. Paris : Hachette, 1988.
- Gaillard, Françoise. « La cinétique aberrante du corps social au temps de Balzac ». *Littérature* 58 (1985) : 3-18.
- Gerhardi, G. « L'idéologie du sang chez Boulainvilliers et sa réception au 18<sup>e</sup> siècle ». *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Edité par Mortier, Roland et Hasquin, Hervé. Vol. XI, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1984.
- Goodden, Angelica. *Delphine and Corinne*. London : Grant&Cutler Ltd, 2000.
- . « The Man-Woman and the Idiot : Madame de Staël's Public / Private Life ». *Forum for Modern Language Studies* 43 (No 1, 2007) : 34-45.
- Gutwirth, Madelyn. « La *Delphine* de Madame de Staël: femme, Révolution et mode épistolaire ». *Cahiers Staëliens* 26-27 (1979): 151-165.
- . « Suzanne Necker's Legacy : Breastfeeding as Metonym in Germaine de Staël's *Delphine* ». *Eighteenth-Century Life* 28 (Spring 2004): 17-40.

- , Goldberger, Avriel and Szmurlo, Karyna (ed.). *Germaine de Staël. Crossing the Borders*. New Brunswick, New Jersey : Rutgers University Press, 1991.
- Guyon, Bernard. « *Adolphe, Béatrix et La muse du département* ». *L'Année balzacienne*. 1963 : 149-175.
- Gwynne, G.E. *Madame de Staël et la Révolution française. Politique, philosophie, littérature*. Paris : Editions A.-G. Nizet, 1969.
- Hall, Daniel. « Fictionalizing History and Historicizing Fiction : Emigrés, Politics and Literature. *Nottingham French Studies* 45 (No 1, 2006): 88-103.
- Heathcote, Owen. « “Cet être amphibie qui n’est ni homme ni femme” : Marginalizing Gender, Gendering the Marginal in Balzac’s *Camille Maupin* ». *Nottingham French Studies* 41 (Autumn 2002): 37-46.
- Higgs, David. *Nobles in Nineteenth-Century France. The practice of inegalitarianism*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1987. Trad. fr. par Fabienne Reboul. *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution. 1800-1870*. Paris : Liane Levi, 1990.
- Labouret-Grare, Mireille. *Balzac, la duchesse et l’idole: poétique du corps aristocratique*. Paris: Champion, 2002.
- Laforge, François. « Illusion et désillusion dans *L’émigré* de Sénac de Meilhan ». *Dix-huitième siècle* 17 (1985) : 367-375.
- Lafrance, Geneviève. « Don de terre, don de parole. Serments et dettes dans *Delphine* de Mme de Staël ». *Imaginaire social et discours économique*, Montréal : Département d’Études Françaises, Université de Montréal, 2003, 125-134.
- La Guette, Pierre-Gabriel de, and Marc Déceneux. *La Noblesse en France, son histoire, ses règles, son actualité*. Rennes : Editions Ouest- France, 2002.
- Laparra, Camille. « L’Aristocratie dans *La Comédie humaine* de Balzac: ses pluralismes ». *The French Review* 68 (March 1995) : 602-14.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel. « Un regard nouveau sur la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Le Monde*, le 2 juin 1975.
- Lichtlé, Michel. « Sur *L’Interdiction* ». *L’Année balzacienne*. 1988 : 141-161.
- Loskoutoff, Yvan. « L’héraldique d’Honoré de Balzac ». *L’Année balzacienne* 18 (1997) : 33-69.
- Mahieu, Raymond. « Genèse et engendremens: *Une double famille, L’Interdiction*. » In *Genèses du roman. Balzac et Sand*. Textes réunis par Lucienne Frappier-Mazur. Amsterdam-New York: Rodopi, 2004 : 131-45.
- Marraud, Mathieu. *La noblesse de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Seuil, 2000.

- Marso, Lori Jo. *(Un)Manly Citizens. Jean-Jacques Rousseau's and Germaine de Staël's Subversive Women*. Baltimore & London : the Johns Hopkins University Press, 1999.
- Marx, Karl. *La lutte de classes en France*. <http://www.marx.org>, 2009.
- . *Le Capital*. <http://www.marx.org>, 2009.
- et Friedrich Engels. *Le manifeste du parti communiste*. <http://www.marx.org>, 2009.
- Meilhan, Sénac de. *Des Principes et des causes de la Révolution en France*. Suivi d'extraits de *Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*. Paris : Les Editions Desjonquères, 1987.
- « L'Emigré » in Trousson, Raymond. *Le roman noir de la Révolution*. Bruxelles / Paris: Complexe / Nathan, 1997 : 51-431.
- Michel, Arlette. « Balzac juge du féminisme ». *L'Année balzacienne*. 1973 : 184-200.
- Milcent, Bénédicte. « Liberté intérieure et destinée féminine dans "La Comédie humaine" ». *L'Année balzacienne 2* (2001) : 247-266.
- Montfort, Catherine R. *Literate Women and the French Revolution of 1789*. Birmingham, Alabama: Summa Publications, 1994.
- Mozet, Nicole. *La ville de province dans l'œuvre de Balzac*. Genève : Slatkine Reprints, 1998.
- . « Féminité et pouvoir après 1830 : Le cas étrange de Félicité des Touches (*Béatrix*) ». *Revue des Sciences Humaines* 168 (Octobre-Décembre 1977) : 553-560.
- Mura, Aline. *Béatrix ou la logique des contraires*. Paris : Honoré Champion, 2000.
- Murata, Kyoko. « Sous le signe des monstruosité – la Camille Maupin de Balzac et George Sand ». *George Sand Studies* 26 (2007) : 43-54.
- Ory, Pascal. *L'histoire culturelle*. Paris : PUF, 2004.
- Ozouf, Mona. *Les aveux du roman. Le dix-neuvième siècle entre Ancien Régime et Révolution*. Paris : Fayard, 2001. Ch. « *Delphine*. Le nouveau régime des lettres », 31-54.
- Petiteau, Nathalie. *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIX<sup>e</sup> siècle (1808-1914)*. Paris : La Boutique d'Histoire Éditions, 1997.
- Phalèse de, Hubert. *A la recherche des Illusions Perdues*. S.l.: Nizet, 2003.
- Platon. *Œuvres*. Tome Neuvième. Traduction par Victor Cousin. Paris : Rey et Gravier, Libraires, 1833. <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/rep1.htm>
- Platt, Len. *Aristocracies of Fiction. The Idea of Aristocracy in Late-Nineteenth-Century and Early-Twentieth-Century Literary Culture*. Westport, Connecticut-London : Greenwood Press, 2001.

- Prendergast, Christopher. « Fonction et personnage : réflexions sur Madame du Guéniac ». *L'Année balzacienne*. 1973: 89-97.
- . « Towards a Re-assessment of "Béatrix". *Essays in French Literature* 9 (1972): 46-61.
- Roche, Daniel. *La France des Lumières*. Paris : Fayard, 1993.
- Rous Besser, Gretchen. *Germaine de Staël Revisited*. New York : Twayne Publishers, 1994, 64-76.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Émile ou de l'éducation*. Édition 1852.  
[http://fr.wikisource.org/wiki/%C3%89mile,\\_ou\\_De\\_l%E2%80%99%C3%A9ducation\\_-\\_Livre\\_quatri%C3%A8me](http://fr.wikisource.org/wiki/%C3%89mile,_ou_De_l%E2%80%99%C3%A9ducation_-_Livre_quatri%C3%A8me), 2009.
- Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état*. Document électronique, [www.bnf.gallica.fr](http://www.bnf.gallica.fr), 2004.
- Smith, Jay M. *Nobility Reimagined. The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*. Ithaca and London : Cornell University Press, 2005.
- (ed.). *The French Nobility in the Eighteenth Century*. University Park, Pennsylvania : The Pennsylvania State University Park, 2006.
- Staël, Germaine de. *Delphine*. Genève: Droz, 1987.
- Stavan, Henry A. *Sénac de Meilhan*. Paris : Lettres Modernes. Minard, 1968.
- . « Un roman de 1793 : *L'émigré*, de Sénac de Meilhan ». *Revue des Sciences Humaines* 119 (1965) : 319-327.
- Swallow, Noreen J. « Portraits : a Feminist Appraisal of Mme de Staël's *Delphine* ». *Atlantis* 7 (Fall / Automne 1981) : 65-76.
- Szmurlo, Karyna. « Le jeu et le discours féminin: la danse de l'héroïne staélienne ». *Nineteenth-Century French Studies* 15 (Fall-Winter, 1986-1987) : 1-13.
- Teixier, Alain. *Qu'est-ce que la noblesse*. Paris : Tallandier, 1988.
- Tocqueville, Alexis de. *L'Ancien Régime et la Révolution*. Paris : Production de Paris, 1960.
- . *De la démocratie en Amérique*. 2 vol., Garnier Flammarion : Paris, 1993 et 1999.
- Trousson, Raymond. *Le roman noir de la Révolution*. Bruxelles / Paris: Complexe / Nathan, 1997.
- . « Sénac de Meilhan et Jean-Jacques Rousseau ». *Eighteenth Century Fiction* 4 (January 1992): 93-107.
- Valois, Marie-Claire. *Fictions féminines. Mme de Staël et les voix de la Sibylle*. Stanford : Stanford University Press, Anma Libri, 1987. Deuxième partie : *Delphine*, 43-106.
- Vincent, Patrick H. *The Romantic Poetess. European Culture, Politics, and Gender. 1820-1840*. Durham: University of New Hampshire Press, 2004, Chapter 1, « Suffering Heroines: Germaine de Staël's Politics of the Feminine », 1-25.



- Viselli, S. « *L'émigré* ou les avatars d'un nouveau héros ». In *Après 89. La Révolution: Modèle ou repoussoir. Actes du Colloque international (14-16 mars 1990)*, Edition préparée par Domergue, L. et Lamoine, G., Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1991, 77-88.
- Viselli, Santé A. « Sénac de Meilhan: révolution, masque et utopie – quelques considerations à l'aube de l'Europe unie ». *Dalhousie French Studies* 28 (1994): 43-54.
- Vovelle, Michel. *L'homme des Lumières*. Paris : Éditions du Seuil, 1996.
- Waggaman, Béatrice. « Ruses de langage et stratégies de subversion dans *Delphine* de Mme de Staël ». *Australian Journal of French Studies* 37 (No 3, 2000) : 348-358.
- Winegarten, Renee. *Mme de Staël*. Leamington Spa / Dover Nh / Heidelberg : Berg Publishers, 1985.
- Zambon, Maria Rosa. « Gabriel Sénac de Meilhan: *L'émigré* ». *Rivista di letteratura moderna comparate* 30 (1977) : 20-40.
- Zawisza, Elizabeth. « Une vision Romanesque de la Révolution: *L'émigré* de Sénac de Meilhan ». *Eighteenth-Century Fiction* 2 (January 1990) : 141-150.
- « L'épisode de la bibliothèque dans les *Lettres persanes*, *Candide* et *L'émigré* ». In Herman, Jan et Pelckmans, Paul (éds.). *L'épreuve du lecteur dans le roman d'Ancien Régime*. Editions Peeters : Louvain-Paris, 1995, 208-219.